Parc naturel régional du Vercors

Inventaire de la diversité des paysages du Vercors.

Étude préalable à la révision de Charte du Parc.





Dossier réalisé dans le cadre d'un stage de fin d'études ///
Réalisation Agathe MERIAUX
Etudiante ingénieure paysagiste
AGROCAMPUS-OUEST ANGERS



[AVANT-PROPOS]

Le présent dossier s'inscrit dans le cadre de la révision de charte du Parc Naturel régional du Vercors.

Il est question d'élaborer un inventaire de la diversité des paysages afin de constituer une première base de connaissance de ces derniers en vue d'un diagnostic plus approfondi nécessaire à la définition des objectifs de qualité paysagère.

Conformément à la méthodologie ministérielle de l'Atlas des paysages, ce travail permet d'identifier et de caractériser l'ensemble des paysages du périmètre de la révision de charte du parc. L'analyse des dynamiques et des enjeux paysagers relativement à chaque unité paysagère identifiée, fera l'objet d'une étude ultérieure.

Ce travail se veut synthétique et s'appuie sur des supports illustratifs variés.

[SOMMAIRE]

Avant-Propos

INTRODUCTION P.5

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE P.6 ORGANISATION DE L'INVENTAIRE P.8



ORGANISATION DES PAYSAGES P.10

- 1. Les grands ensembles paysagers p.12
- 2. Les unités paysagères p.14
- 3. Les sous-unités paysagères p.16
- 4. Les structures et éléments paysagers p.18



PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES UNITÉS-PAYSAGÈRES P.20

- UP1 Les Hauts Plateaux du Vercors p.22
- UP2 Les Quatre Montagnes p.30
- UP3 Les plateaux du Vercors central p.38
- UP4 Les plateaux boisés du Vercors p.46
- UP5 Les vallées du Vercors central p.54
- UP6 Le Vercors des Gorges et des Combes p.62
- UP7 Les contreforts occidentaux du Vercors p.70
- UP8 La plaine occidentale de l'Isère p.78
- UP9 Les contreforts orientaux du Vercors p.86
- UP10 La plaine urbanisée de la métropole grenobloise p.94
- UP11 Les balcons du Vercors Trièves p.102
- UP12 La basse vallée de la Gresse p.110
- UP13 Le bassin du Trièves p.118
- UP14 Le haut Val de Buëch p.126
- UP15 Le bassin versant du Bez p.134
- UP16 Les balcons du Vercors diois p.142
- UP17 La plaine de Die p.150
- UP18 Le val de Quint p.158
- UP19 Les gorges et combes de la Gervanne p.166
- UP20 Les petits plateaux occidentaux du Vercors p.174
- UP21 La vallée de la Gervanne la Sye p.182
- UP22 Le haut bassin de la Lyonne p.190
- UP23 Le bassin du Royans p.198
- UP24 Les montagnes de la Raye et les Monts du Matin p.206
- UP25 La plaine de Valence p.214

CONCLUSION & PERSPECTIVES P.222

LEXIQUE P.223

BIBLIOGRAPHIE & SITOGRAPHIE P.224

ANNEXES P.225

[INTRODUCTION]

Selon la Convention Européenne des Paysages (2000), le paysage désigne une « partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ ou humains et de leurs interrelations ».

Protéger, valoriser, aménager et gérer les paysages constitue un des piliers fondamentaux de l'action des parcs naturels régionaux. Aussi, un cadre législatif solide en la matière s'impose à ces derniers. Citons notamment l'article L.333-1 du code de l'environnement qui énumère:

I.- Les parcs naturels régionaux [...] constituent un cadre privilégié des actions menées par les collectivités publiques en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel.

II. La charte détermine les orientations et les principes fondamentaux de protection des structures paysagères sur le territoire du parc.

La récente loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (2016) renforce ces orientations en introduisant la nécessité de définir au sein de la charte de parc des objectifs de qualité paysagère ainsi que les mesures permettant de les mettre en œuvre et les engagements correspondants.

Les objectifs de qualité paysagère sont définis tels que « la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie » (art. 1, Convention européenne du paysage).

L'introduction des « objectifs de qualité paysagère

» dans les textes, vise ainsi à doter les autorités publiques d'un nouvel outil afin de mettre en œuvre les politiques en matière de paysage et élaborer des projets de territoire de qualité. La formulation des objectifs de qualité paysagère réside en différentes étapes, comprenant d'une part une identification et caractérisation de tous les paysages et d'autre part la mise en évidence des dynamiques passées et en cours. A la lumière de ces éléments de diagnostic, il sera question de s'interroger collectivement sur le territoire et plus spécifiquement sur la manière dont les populations souhaitent voir évoluer leurs paysages.

Explicitement formulés et partagés, ces objectifs permettent ainsi d'appréhender l'évolution des paysages de manière prospective, et de définir le cadre de cette évolution.

Les objectifs de qualité paysagère fondent aujourd'hui le cœur de l'approche paysagère que les Parcs Naturels Régionaux sont invités à mener. En revanche, il convient en préalable de connaître les paysages qui composent le territoire du parc.

Le présent dossier propose dans cette perspective, de dresser un inventaire des paysages du parc du Vercors. Il sera question de rendre compte de la singularité de chacun des paysages qui composent le territoire, d'une part en les identifiant (délimitation des unités paysagères) et d'autre part en les caractérisant (description des structures paysagères).

Le présent document s'appuie essentiellement sur un contenu graphique constituant par ailleurs des objets intermédiaires de discussion pour la formulation des objectifs de qualité paysagère.

[PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE]

Nous proposons une courte explicitation de la méthode ayant permis la réalisation de cette étude. Pour en faciliter la lecture et la compréhension nous définirons également le vocabulaire spécifique employé.

Premièrement cette étude résulte d'une appropriation et synthèse des études paysagères effectuées sur certains secteurs du parc.

Fournies et détaillées, ces études s'intéressent avec précision à certaines portions du territoire mais n'offrent cependant pas de lecture synthétique globale de la diversité des paysages du Vercors.

Dans le cadre de notre étude nous sommes donc intéressés à **retranscrire l'étendue de la diversité des paysages** et ce sur le périmètre d'étude de la révision de charte.

Conformément à la méthodologie ministérielle des Atlas de paysage, il a été question, dans un premier temps, d'établir une lecture des paysages sur la base d'un découpage du territoire à trois niveaux :

- Les grands ensembles paysagers : ils offrent une vision des grandes typologies de paysages relativement à leur caractéristiques géomorphologiques.
- Les unités paysagères : elles offrent une vision plus détaillée de la spécificité des paysages et se distinguent chacune par des structures paysagères qui leur sont propres.
- Les sous-unités paysagères : elles résultent d'un découpage plus fin des unités paysagères et représentent généralement des localités spécifiques ou bien des ambiances paysagères particulières.

CRITÈRES D'IDENTIFICATION DES PAYSAGES

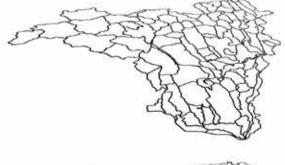
La détermination des **grands ensembles paysagers** a été réalisé au regard des caractéristiques géomorphologiques du territoire. La nature et l'implantation de l'activité humaine étant intrinsèquement liées à la morphologie du socle physique, une famille d'enjeux similaires pourra être dégagée pour chaque grand ensemble paysager. Ceci étant, d'autres composantes à la fois naturelles et culturelles sont nécessaires à l'explicitation de la diversité des paysages du parc et aux enjeux inhérents.

La détermination des **unités paysagères** se fait donc à la lumière de composantes multiples; à la fois naturelles (topographie, géologie, hydrographie, climatologie, milieux naturels...) anthropiques (nature de l'activité agricole, nature, densité et structure du bâti...) et culturelles (histoire et légende, représentation...). Le paysage résulte néanmoins de l'étroite relation de ces différentes composantes interdépendantes. Aussi, il constitue un réel complexe dont les contours, si tant est qu'ils existent, sont difficiles à définir. Le découpage des unités paysagères propose cependant une lecture possible majoritairement basée sur les caractéristiques physiques tangibles du territoire, à partir desquelles des enjeux en matière de préservation, valorisation et développement pourront être exprimés.

La détermination des **sous-unités paysagères** s'effectue au regard des singularités topographiques d'une unité, des différentes ambiances paysagères ou bien encore des valeurs locales attribuées aux sites. Selon ces critères, les limites de celles-ci pourront être plus ou moins franches et faciles à déterminer.

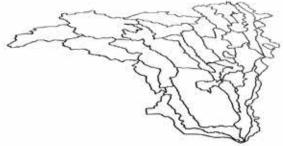
L'étude des paysages permet également d'identifier des **structures** et des **éléments paysagers**. Ces derniers correspondent à l'unité première de composition des paysages. Leur explicitation et étude permet de décrire et comprendre la nature et l'histoire du socle physique et des activités humaines. Structures et éléments paysagers se regroupent en grandes typologies (explicitées ci-après) à partir desquelles différentes catégories d'enjeux inhérents peuvent être déterminées.

UNE LECTURE DES PAYSAGES À TROIS NIVEAUX :



LES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES

101 sous-unités paysagères identifiées



LES UNITÉS PAYSAGÈRES

25 unités paysagères identifiées

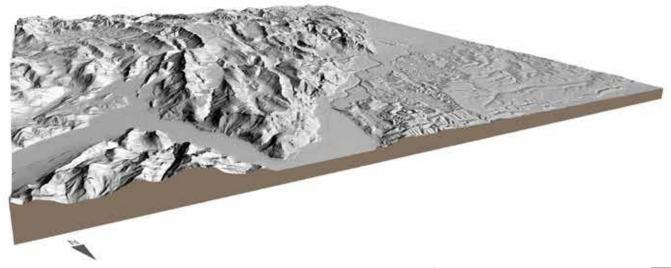


LES GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS

4 typologies de grands ensembles paysagers



Périmètre de révision de charte du parc du Vercors



[ORGANISATION DE L'INVENTAIRE]

Une première partie intitulée « **Organisation des paysages**», propose une lecture cartographique des différents niveaux d'identification de la diversité des paysages du parc.

Accompagnée d'un court texte, elle offre une vision synthétique des paysages vercusiens.



Ш

La seconde partie du document a pour objet le détail de chaque unité paysagère identifiée et se présente comme suit:



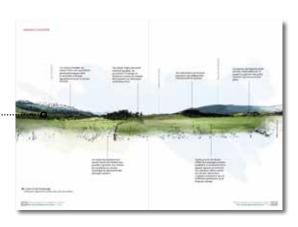
Texte introductif synthétique présentant les caractéristiques générales de l'unité.

Une cartographie de l'unité paysagère qui présente la nature de l'occupation du sol, la typologie des limites paysagères et l'identification des sous-unités paysagères. La légende détaillée est disponible en annexe.

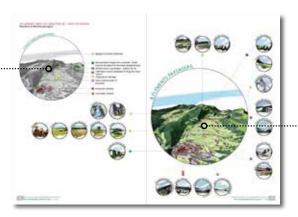
Un portrait photographique des différentes sousunités paysagères identifiées.



Un croquis commenté qui retranscrit l'ambiance générale et les grandes caractéristiques de l'unité paysagère.



Un bloc diagramme ciblant les différentes structures paysagères caractéristiques de l'unité paysagère.



Le bloc diagramme en polychromie, accompagné d'une légende illustrée des éléments paysagers constitutifs des structures explicitées cicontre.



ORGANISATION DES PAYSAGES.





[LES GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS]

La carte ci-contre propose une lecture des grands-ensembles paysagers du parc. Ce premier niveau de lecture des paysages repose principalement sur ses spécificités topographiques et géomorphologiques.

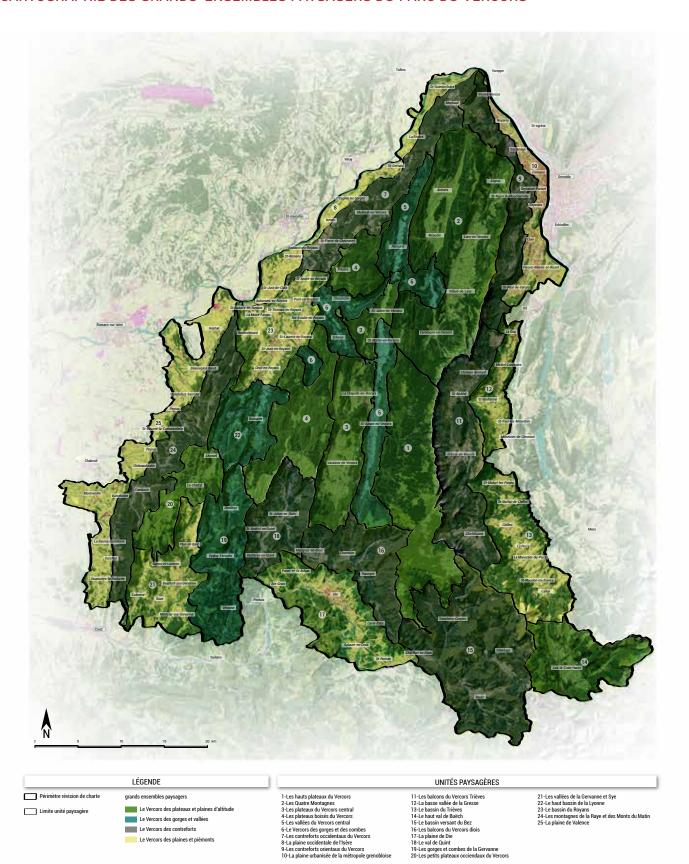
Effectivement, en territoire de montagne la topographie influence fortement la nature et l'implantation de l'activité humaine ainsi que les caractéristiques naturelles telles que l'étagement de la végétation.

A l'échelle du parc, nous avons identifié quatre typologies de grands ensembles paysagers:

- Le Vercors des plateaux et des plaines d'altitudes: ces derniers se retrouvent en toute logique au cœur du massif, nous distinguerons les plaines d'altitude telle que celle de Lans-Villard ou encore Autrans Méaudre, des plateaux et hauts-plateaux (Vassieu-en-Vercors, Réserve des Hauts Plateaux du Vercors). Ce grand ensemble se caractérise principalement par de larges vallées d'altitude à fond plat occupées par une agriculture d'élevage et des versants boisées aux crêtes et sommets à la minéralité prononcée. Des plateaux au relief plus vallonné se distinguent également essentiellement forestiers ; les crêtes sommitales sont en revanche occupées par des paysages d'alpages. L'implantation et la densité urbaine dépend fortement de la localité; effectivement, si le secteur des quatre montagnes est le plus habité et les infrastructures touristiques les plus nombreuses, la réserve des hauts-plateaux en revanche est exempte de présence humaine.
- Le Vercors des gorges et des vallées : ces dernières témoignent de la spécificité karstique du massif. Des vallées étroites marquent le cœur du massif et participent à son authenticité. Egalement occupés par une dominante agricole d'élevage, les paysages en présence se caractérisent par des ensembles prairiaux en fond de vallée que viennent contraster les pentes boisées. De petits villages à la typicité marquée prennent place le long des cours d'eau. Les gorges, combes et reculées karstiques constituent de réelles curiosités géologiques à forte valeur patrimoniale. Leur dimensions monumentales offrent des points de vue saisissants que des itinéraires remarquables

mettent en exergue. La topographie extrême mouvementée de ces entités implique une présence humaine discrète. Les fonds de vallées et pentes sont néanmoins occupées par des hameaux épars, prairies et rares cultures, et certains vergers relictuels. Barrages et centrales électriques témoignent également de l'usage de la puissance hydraulique de la Bourne et de ses affluents. Par ailleurs cet ensemble paysager offre des figures géologiques et aquatiques attractives telles que des grottes, résurgences et cascades.

- Le Vercors des contreforts : souvent comparé à une forteresse, le massif du Vercors se caractérise par un pourtour quasi ininterrompu de contreforts. Ces derniers sont margués par une topographie très accidentée qu'un réseau ravinaire dense parcourt. Les pentes spectaculaires des contreforts sont caractérisées par d'imposantes falaises à forte minéralité ainsi qu'un couvert forestier dominant. Le réseau hydrographique faconne fortement ces ensembles paysagers concourt à la formation de configurations géomorphologiques spécifiques telles que des cirques, cluses, combes et gorges. Par ailleurs les contreforts sont marqués par la présence de petits replats topographiques et fonds de vallée facilitant l'implantation de bourgs et hameaux ruraux ainsi que d'un système agraire essentiellement pastoral.
- Le Vercors des plaines et piémonts : naturellement. les contreforts et vallées laissent place à des ensembles plus plans que sont les plaines et piémonts. L'Isère, le Drac et la Drôme dessinent notamment de vastes plaines et terrasses. Plus fertiles ces espaces se caractérisent par la présence d'une agriculture plus diversifiée : arboriculture fruitière, viticulture, céréaliculture ou encore maraîchage. Au profit de cette topographie linéaire, la densité urbaine est forte et à proximité des polarités urbaines de Grenoble et Valence. La diversité des structures et éléments paysagers se multiplie occasionnant alors une lecture plus complexe des paysages. Le phénomène de périurbanisation en est à ce titre assez symptomatique.



Source : Parc Naturel Régional du Vercors, Fond cartographique RGEALTI, BD TOPO ©IGN ©PNR Vercors, Lans-en-Vercors, Juin 2018 Echelle numérique : 1/100000e Réalisation : PNR Vercors





[LES UNITÉS PAYSAGÈRES]

Les unités paysagères offrent un second niveau de lecture permettant d'apprécier la diversité des paysages du parc.

Conformément à la méthodologie explicitée précédemment les unités se définissent par le croisement de données naturelles et anthropiques. Pour des raisons de commodités graphiques les unités sont ici représentées par un trait continu. Il est cependant à noter qu'il n'existe bien souvent pas de démarcation franche, hormis lorsqu'une rupture topographique nette est présente. Le périmètre du parc ne marque d'ailleurs pas nécessairement une limite d'unité paysagère, à fortiori lorsqu'il s'agit d'un secteur de plaine.

Ainsi à l'échelle du parc nous avons déterminé 25 unités paysagères :

UP1 Les Hauts Plateaux du Vercors

UP2 Les Quatre Montagnes

UP3 Les plateaux du Vercors central

UP4 Les plateaux boisés du Vercors

UP5 Les vallées du Vercors central

UP6 Le Vercors des Gorges et des Combes

UP7 Les contreforts occidentaux du Vercors

UP8 La plaine occidentale de l'Isère

UP9 Les contreforts orientaux du Vercors

UP10 La plaine urbanisée de la métropole grenobloise

UP11 Les balcons du Vercors Trièves

UP12 La basse vallée de la Gresse

UP13 Le bassin du Trièves

UP14 Le haut Val de Buëch

UP15 Le bassin versant du Bez

UP16 Les balcons du Vercors diois

UP17 La plaine de Die

UP18 Le val de Quint

UP19 Les gorges et combes de la Gervanne

UP20 Les petits plateaux occiendaux du Vercors

UP21 La vallée de la Gervanne et Sye

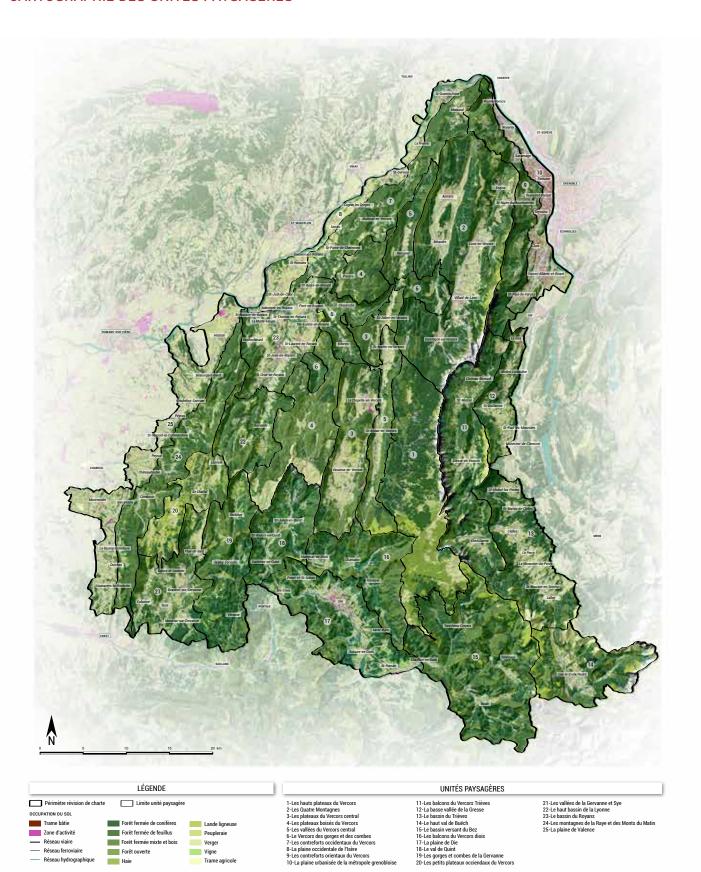
UP22 Le haut bassin de la Lyonne

UP23 Le bassin du Royans

UP24 Les montagnes de la Raye et des Monts du Matin

UP25 La plaine de Valence

L'explicitation des caractéristiques de chacune d'entre elle est proposé dans la suite du document.



Source : Parc Naturel Régional du Vercors, Fond cartographique RGEALTI, BD TOPO ©IGN ©PNR Vercors, Lans-en-Vercors, Juin 2018 Echelle numérique : 17 100000e Réalisation : PNR Vercors





[LES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES]

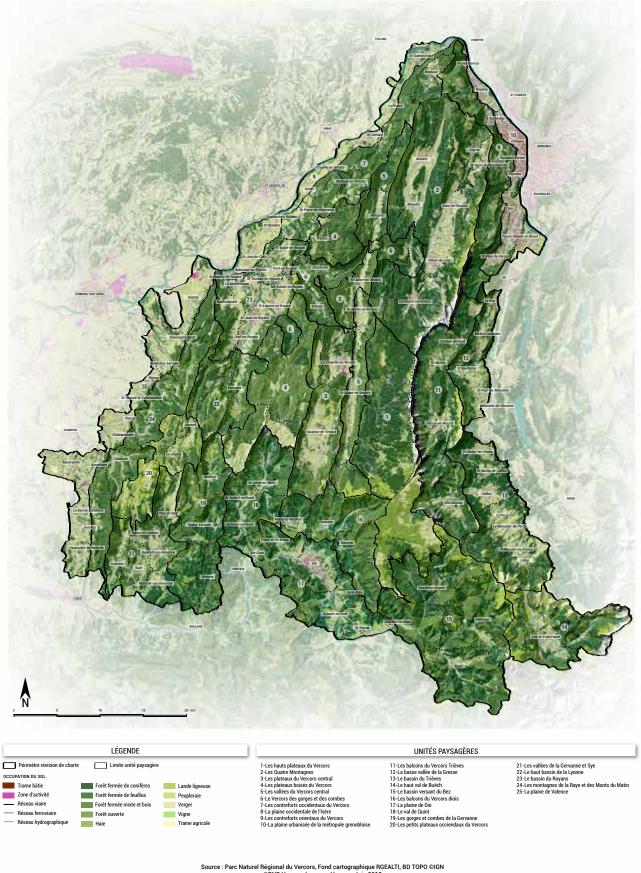
Les sous-unités paysagères offrent un dernier niveau de lecture des paysages. Elles identifient des localités spécifiques ou bien des sous-entités topographiques particulières et reconnues. Elles traduisent parfois également des typologies d'ambiances différentes au sein de la même unité paysagère.

Selon la typologie d'ensemble paysager à laquelle l'unité appartient, l'explicitation des sous-unités paysagères sera plus ou moins évidente. Effectivement une unité paysagère de contreforts pourra présenter un réseau hydrographique dense et une géomorphologie prononcée facilitant de fait la détermination des sous-unités. Au contraire, en plaine, les composantes physiques sont plus linéaires et l'individualisation des sous-unités plus complexe. Cela explique notamment la disparité partielle de la superficie des unités et sous-unités.

L'étude du territoire a permis de définir 101 sous-unités paysagères qui seront également illustrées dans la suite du document.

NB: Si l'échelle des grands ensembles paysagers ainsi que des unités permet de dégager des grandes familles d'enjeux, l'échelle de la sous-unité paysagère se rapproche bien souvent de celle de la commune et est en ce sens un territoire vécu et perçu qui parle aux populations qui y vivent; premières intéressées et actrices de la formulation des objectifs de qualité paysagère.

CARTOGRAPHIE DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES



Source : Parc Naturel Régional du Vercors, Fond cartographique RGEALTI, BD TOPO ©IGN ©PNR Vercors, Lans-en-Vercors, Juin 2018 Echelle numérique : 1/ 100000e Réalisation : PNR Vercors





[LES STRUCTURES & ÉLÉMENTS PAYSAGERS]

La caractérisation d'un paysage réside en la description de ses structures paysagères. Ce sont elles qui assoient la distinction de chaque unité paysagère.

Dans cette phase de caractérisation, deux étapes sont nécessaires : d'une part la saisie des **éléments de paysages** et d'autre part l'explicitation des **structures paysagères**.

Les éléments désignent des objets matériels d'origine naturelle tels que le relief, les cours d'eau ou certaines formations végétales, peuvent également être d'origine mais anthropique (bâti, infrastructures ou les formes de l'activité agricole). Selon les systèmes de valeurs mobilisés et les représentations sociales associées au paysage, ces éléments revêtent une signification plus ou moins forte. Aussi, certains éléments de paysage sont en interaction. Les systèmes que forment ces éléments de paysages dessinent les structures Ces structures paysagères pavsagères. intègrent trois dimensions : topographique, fonctionnelle et symbolique. En effet, les éléments de paysage s'organisent dans l'espace. Leur organisation sur le relief, leur position réciproque, leur proximité... dessinent les fondements matériels du paysage. Mais les interrelations entre les éléments de paysages traduisent aussi le fonctionnement du paysage. Ces interrelations fonctionnelles peuvent être biophysiques ou sociales. (MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, 2015)

Structures et éléments paysagers peuvent être regroupés en différentes thématiques desquelles des enjeux spécifiques pourront être dégagés.

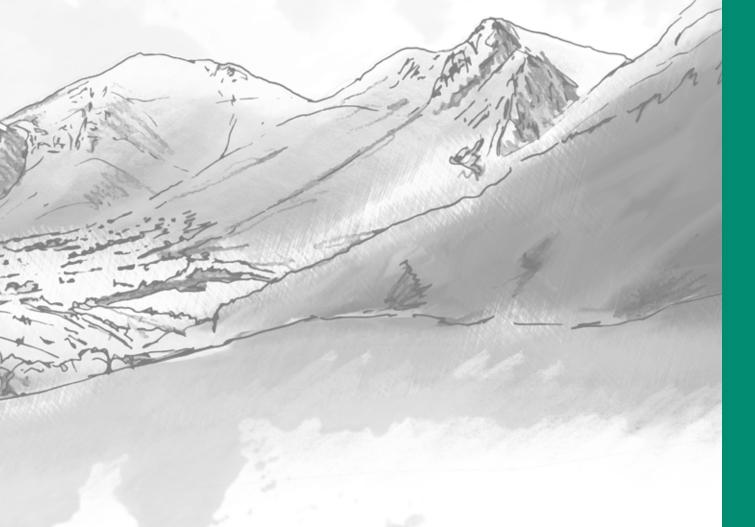
Comme il l'a été précisé précédemment, la définition des différentes structures paysagères est représentée par un bloc diagramme schématique. Ce dernier est une traduction en relief de la cartographie de chaque unité paysagère.

CATÉGORIES D'ÉLÉMENTS PAYSAGERS

THADBOORNATIONS VERTICAL SOUTH PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE

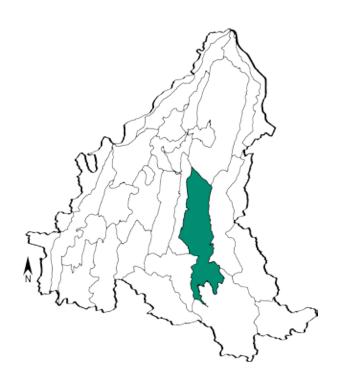


PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES UNITÉS PAYSAGÈRES.





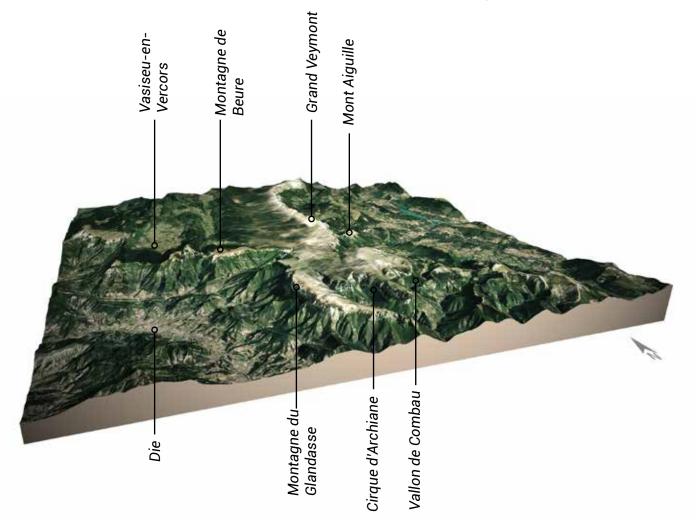
[LES HAUTS PLATEAUX DU VERCORS]



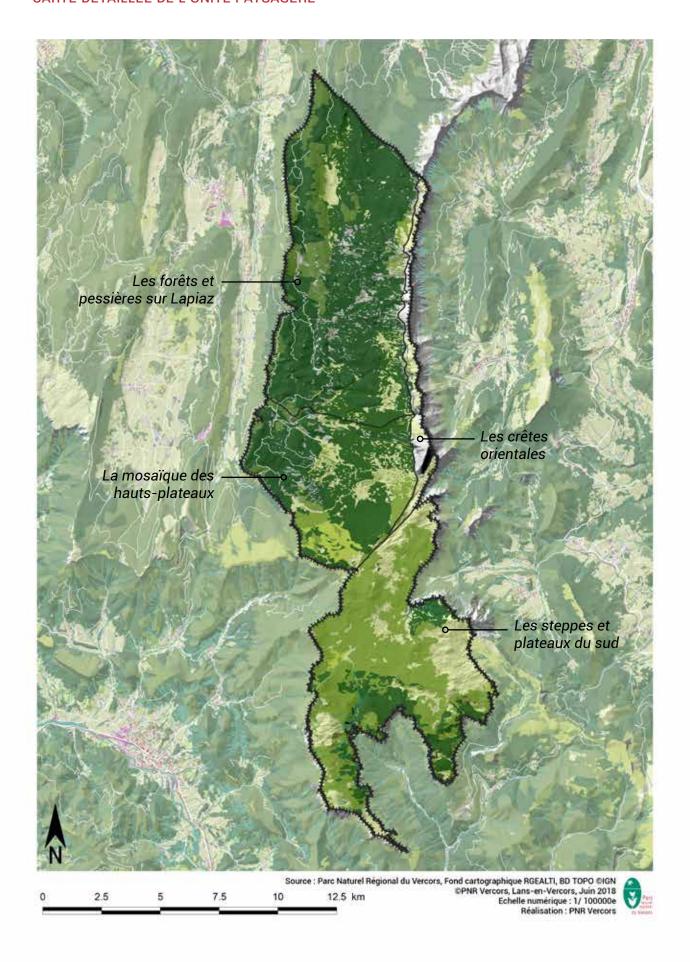
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les hauts plateaux du Vercors sont caractérisés par une naturalité prononcée où couverts végétal et minéral sont les protagonistes. Ce territoire se découvre par la marche et offre des attraits multiples autant par la richesse de sa faune que la rareté de sa flore. La traversé des hautsplateaux offre des ambiances paysagères variées entre forêts et pessières sur Lapiaz, steppes herbeuses et crêtes minérales. Des lignes de crêtes en enfilade se détachent d'imposants sommets : le Grand Veymont ou encore le Mont Aiguille dont l'exploration attire de nombreux randonneurs. Dans ce territoire de transhumance ovine, quelques bergeries patrimoniales et refuges pastoraux subsistent. Les hauts plateaux bénéficient du statut de Réserve naturelle nationale garantissant le maintien de la qualité de ses paysages ainsi que de sa richesse floristique et faunistique.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES

■Forêts et pessières sur Lapiaz



■ Crêtes orientales

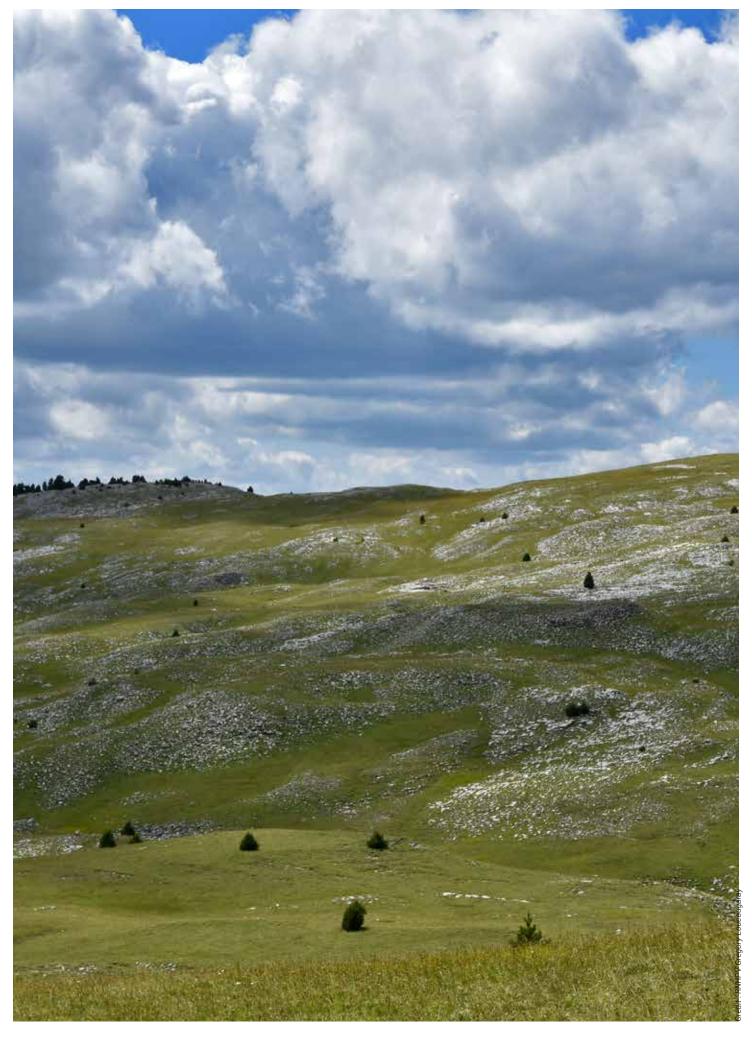


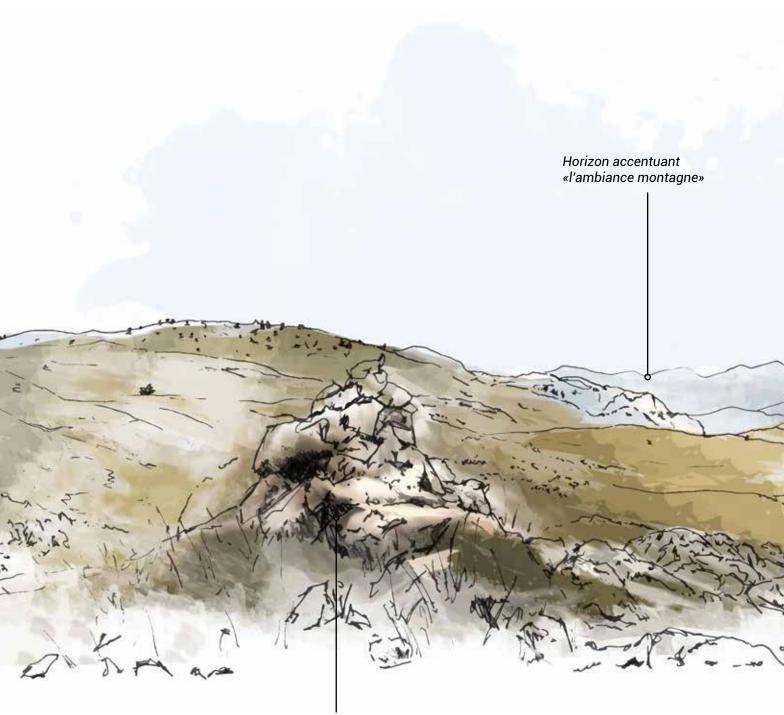
■Mosaïque des hauts-plateaux



■Steppes et plateaux du sud



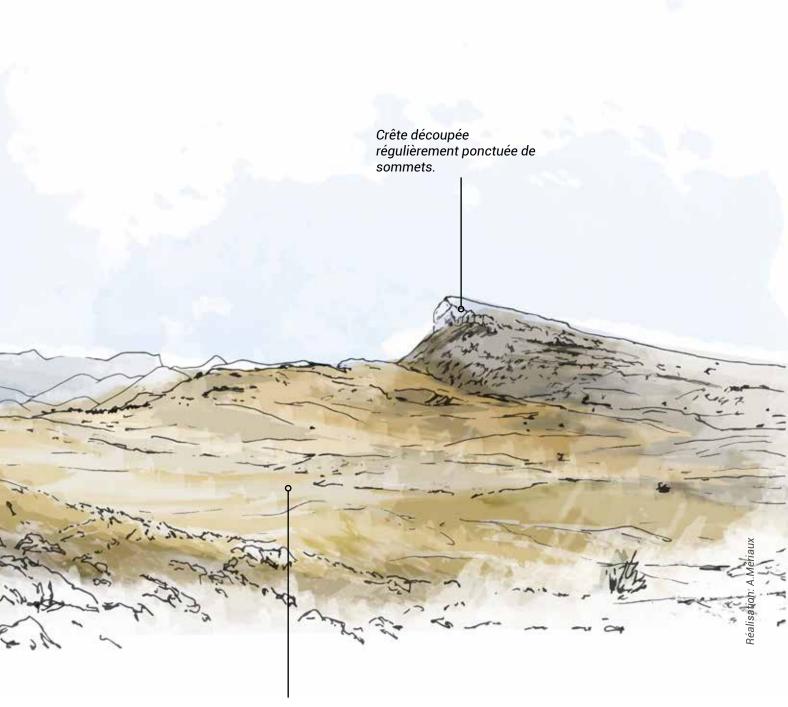




Les cairns : un point de repère ponctuel rythmant l'horizontalité du plateau, et indispensable quand le brouillard s'installe.

▲ Lecture du grand paysage

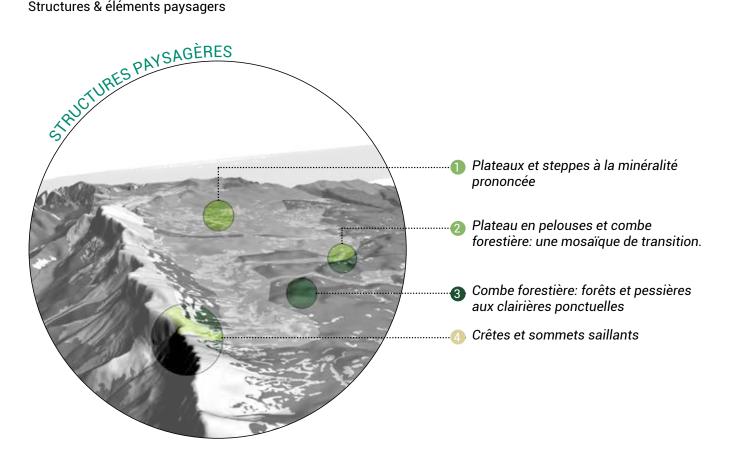
Ambiance pastorale, Réserve des Hauts-Plateaux du Vercors



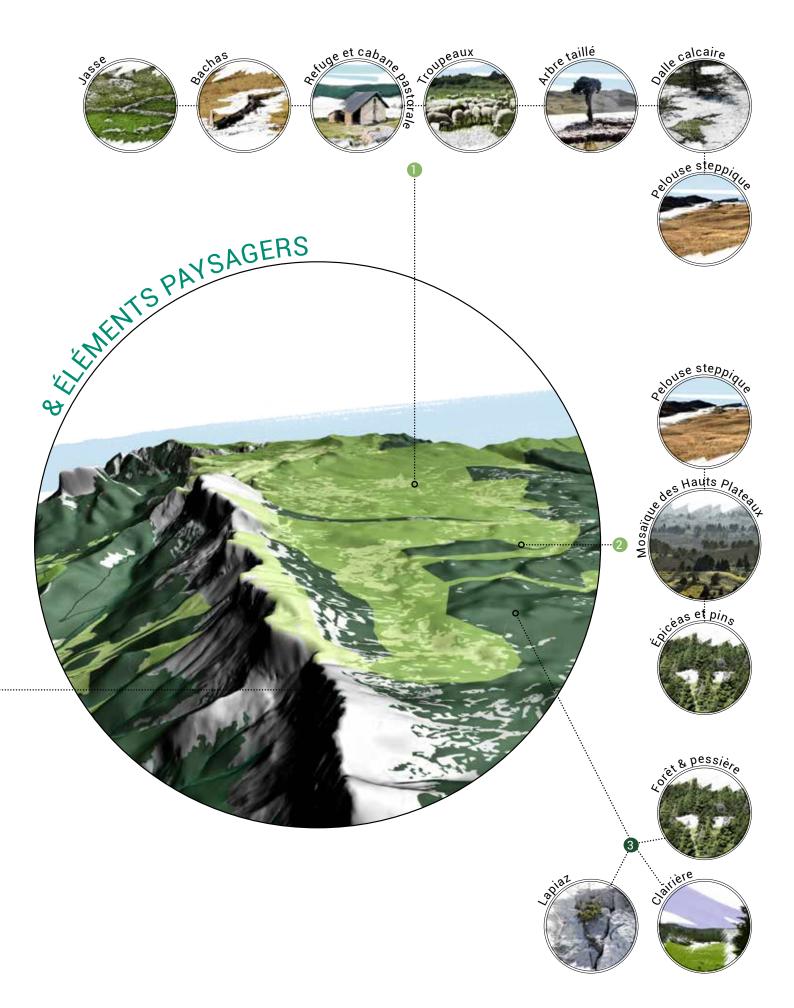
Alpages des hauts-plateaux, offrant d'agréables variations saisonnières : parés de fleurs au printemps ils se teintent de tons dorés en été. La déambulation estivale des troupeaux anime encore pleinement le paysage.

LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers

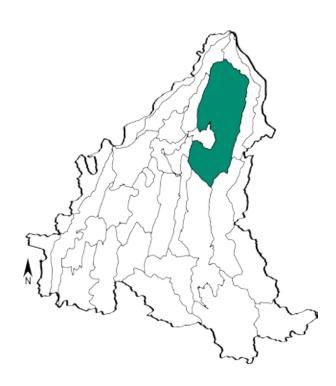






UP2

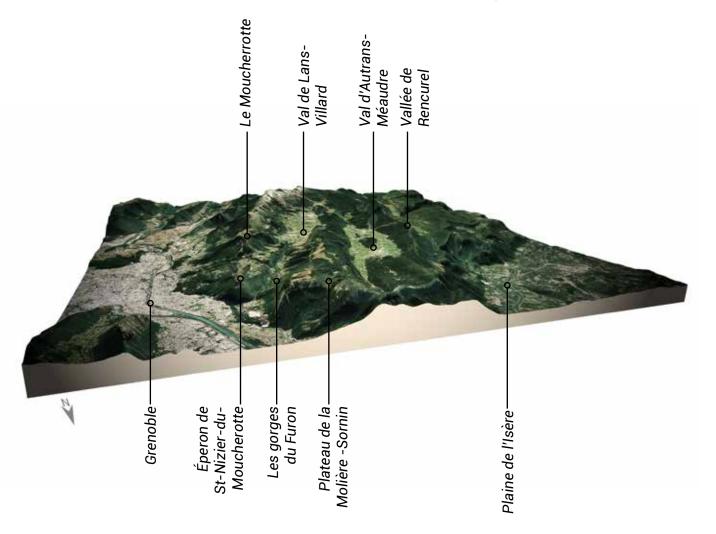
[LES QUATRE MONTAGNES]



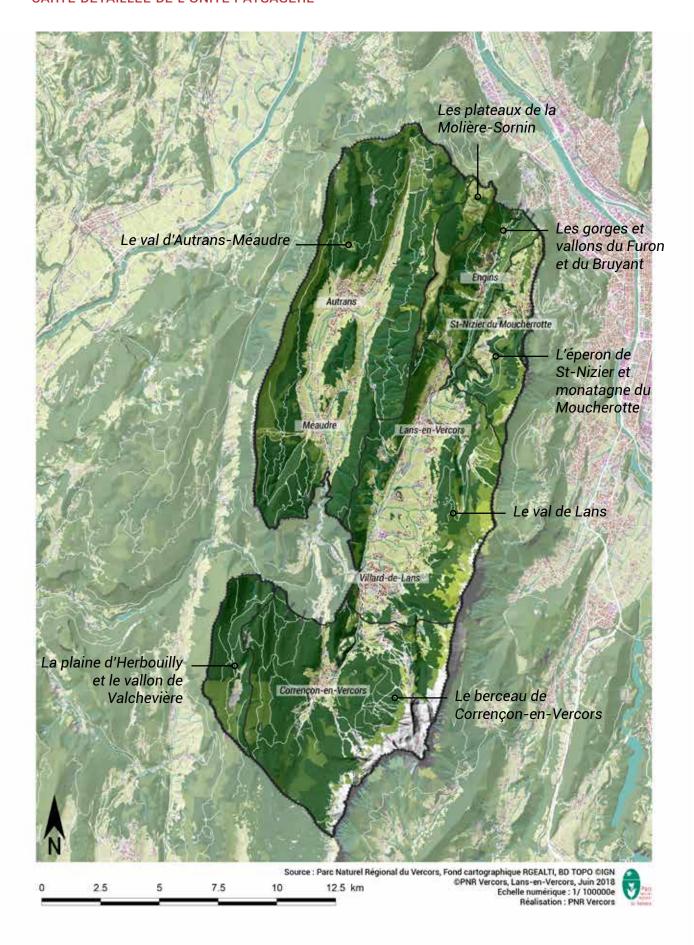
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

L'unité des Quatre Montagnes constitue une porte d'entrée privilégiée de découverte du massif vercusien depuis la métropole grenobloise. Elle offre un paysage caractéristique des plaines d'altitude, marqué par des limites topographiques claires. L'ossature paysagère y est bien lisible : un fond de vallée large et plat, des pentes boisées ainsi que des rebords et sommets calcaires caractéristiques. Les Quatre Montagnes possèdent un attrait touristique indéniable notamment pour ses domaines skiables et son offre de nombreuses autres activités sportives de pleine nature. La proximité de la métropole grenobloise ainsi que l'urbanisme de loisirs relatif à son attractivité touristique en font des paysages parmi les plus urbanisés des plaines d'altitude.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■Gorges et vallons du Furon et du Bruyant



Source: Eco-Stratégie

■ Plateaux de la Molière et du Sornin



Source: PNR Vercors

■Eperon de St-Nizier et montagne du Moucherotte



Source: PNR Vercors

■ Val de Lans



Source: A.Mériaux

■Val d'Autrans-Méaudre



Source: A.Mériaux

■Berceau de Corrençon-en-Vercors

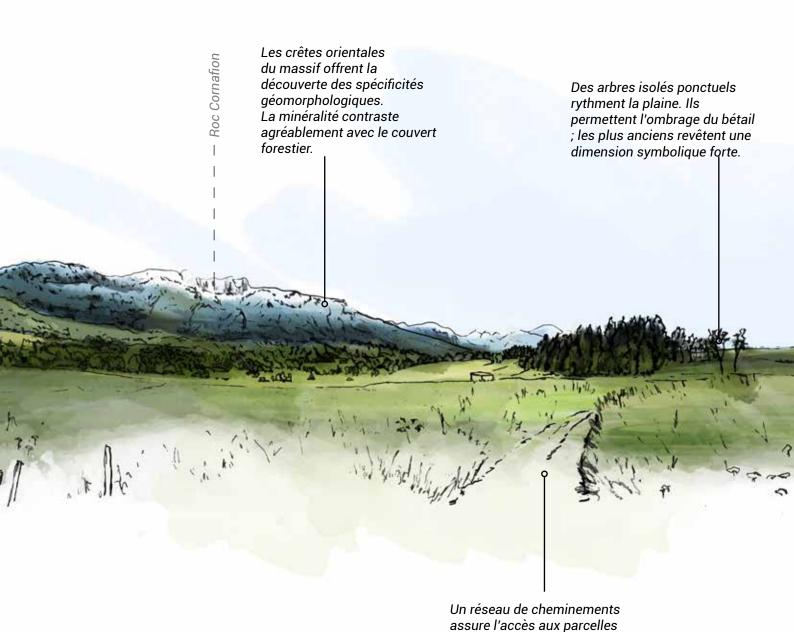


Source: A.Mériaux

■ Plaine d'Herbouilly et vallon de Valchevrière



Source: A.Mériaux



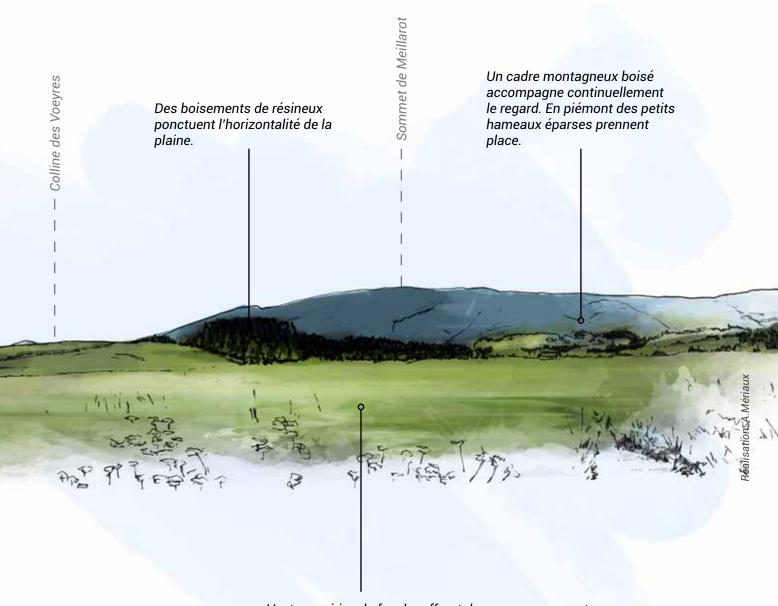
agricoles tout comme ils constituent un vecteur

paysages.

touristique de découverte des

▲ Lecture du grand paysage

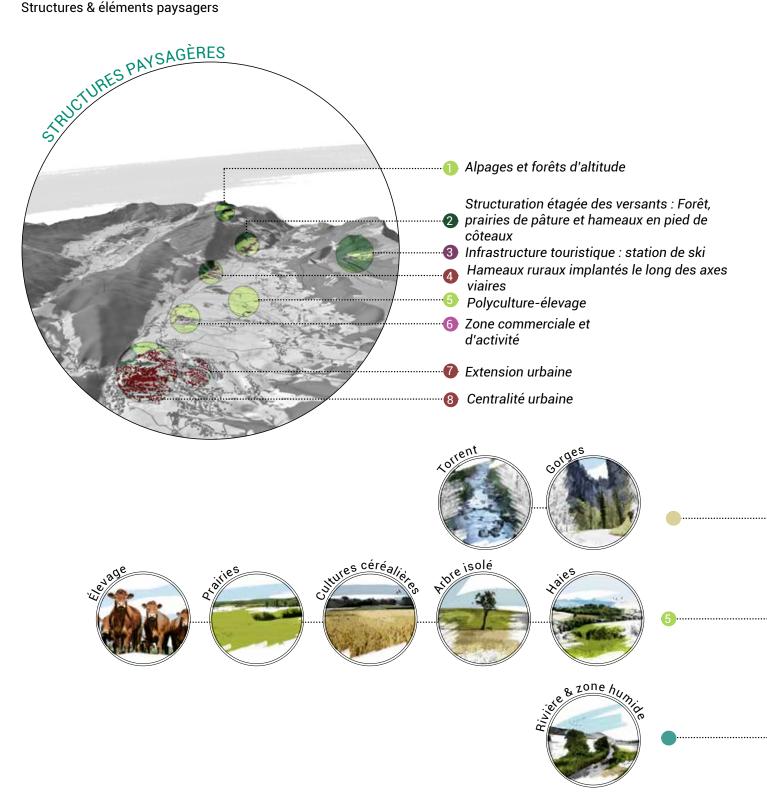
Ambiance agraire du plateau de Lans-en-Vercors

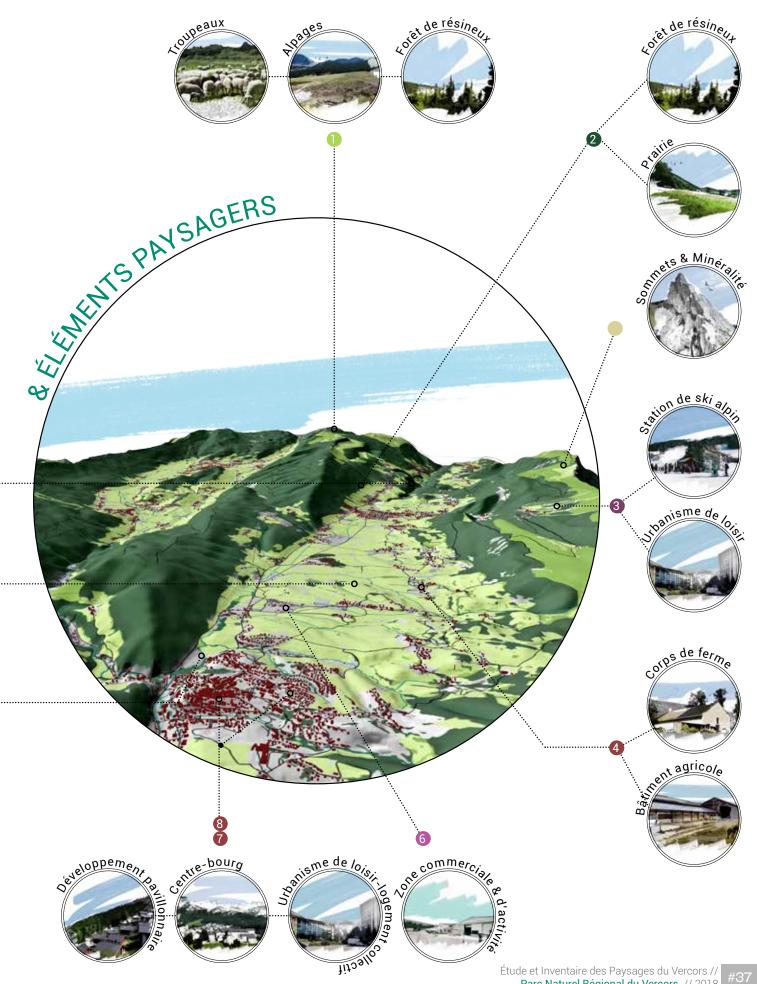


Vastes prairies de fauche offrant des paysages ouverts, révélateurs de l'activité agricole. Ces étendues offrent des attraits saisonniers multiples notamment lors de la floraison printanière, la fenaison estivale, des couleurs intenses d'automne.

LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

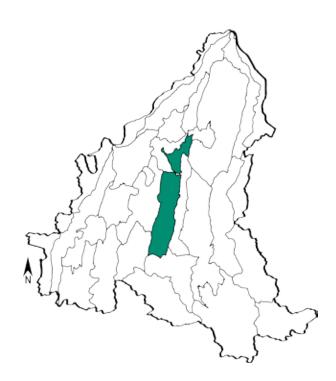
Structures & éléments paysagers







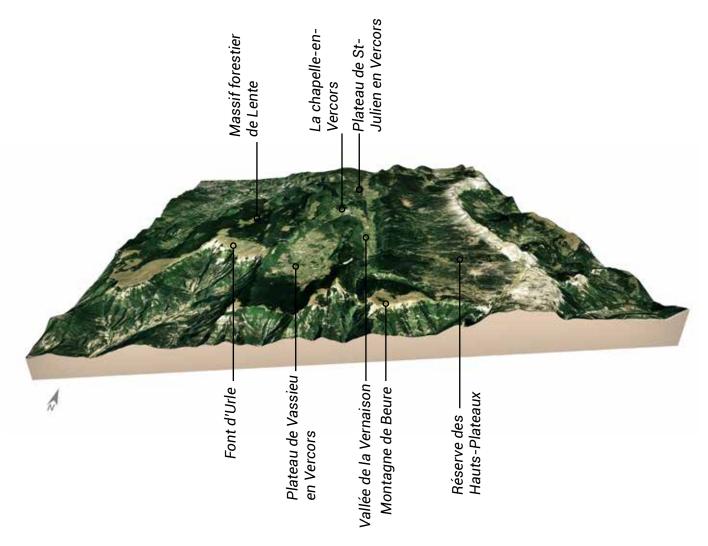
[LES PLATEAUX DU VERCORS CENTRAL]



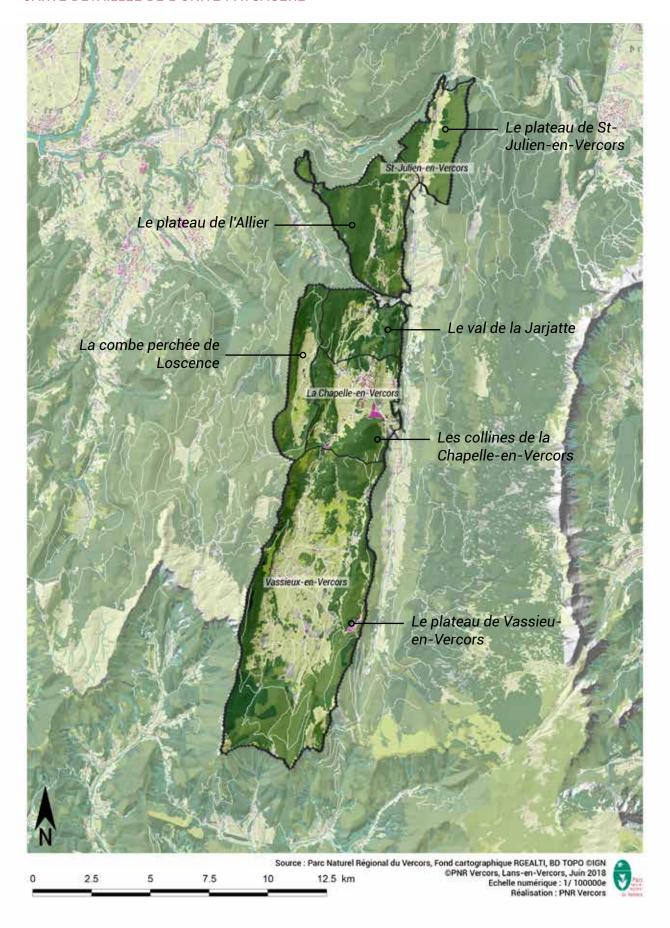
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les plateaux du Vercors central revêtent un double faciès paysager. Les plateaux de Vassieux-en-Vercors et la Chapelle attestent de la caractéristique karstique du massif. Des oscillations topographiques animent ce vaste plateau fourrager, aux allures steppiques. Tandis que plus au Nord, les plateaux de l'Allier et de St-Julien offrent un univers pastoral plus frais, marqué notamment par la proximité de la Vernaison et de la Bourne ainsi qu'un couvert forestier plus prégnant. Un horizon montagneux dicte le regard de part et d'autre de ces plateaux. L'agropastoralisme marque de manière dominante les paysages, la présence de nombreux corps de ferme traduit à ce titre l'orientation agraire du territoire. L'activité touristique y est également non négligeable et se manifeste entre autre par une offre en itinéraires de randonnée importante.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■ Plateau de St-Julien-en-Vercors



Source: A.Mériaux

■ Plateau de l'Allier



Source: Eco-Stratégie

■ Val de la Jarjatte



Source: Eco-Stratégie

■ Plateau de Vassieu



Source: A.Mériaux

■Combe perchée de Loscence

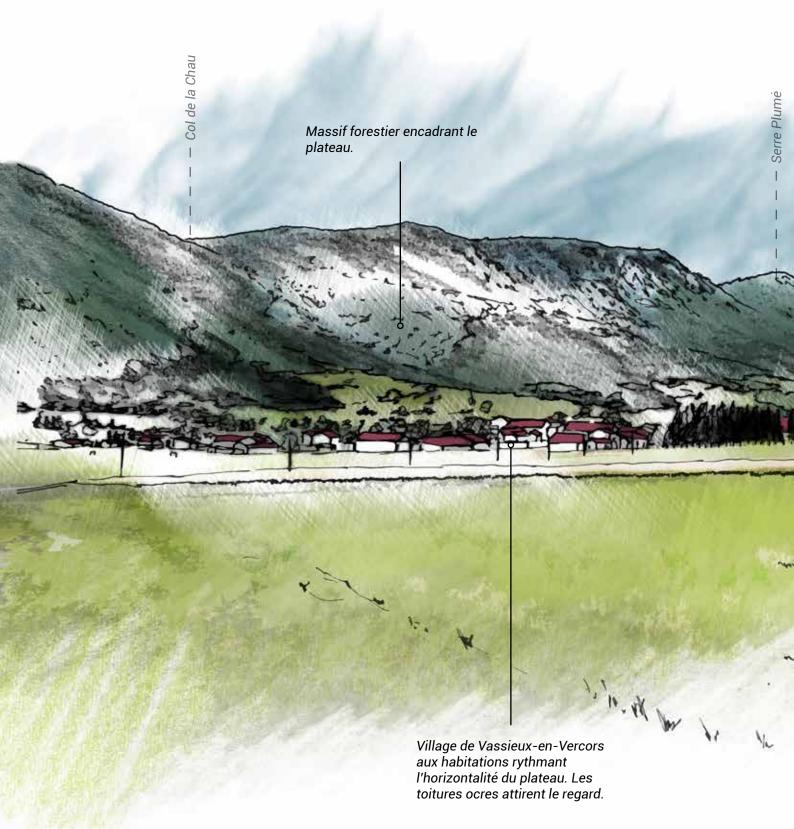


Source: A.Mériaux

■Collines de la Chapelle en Vercors

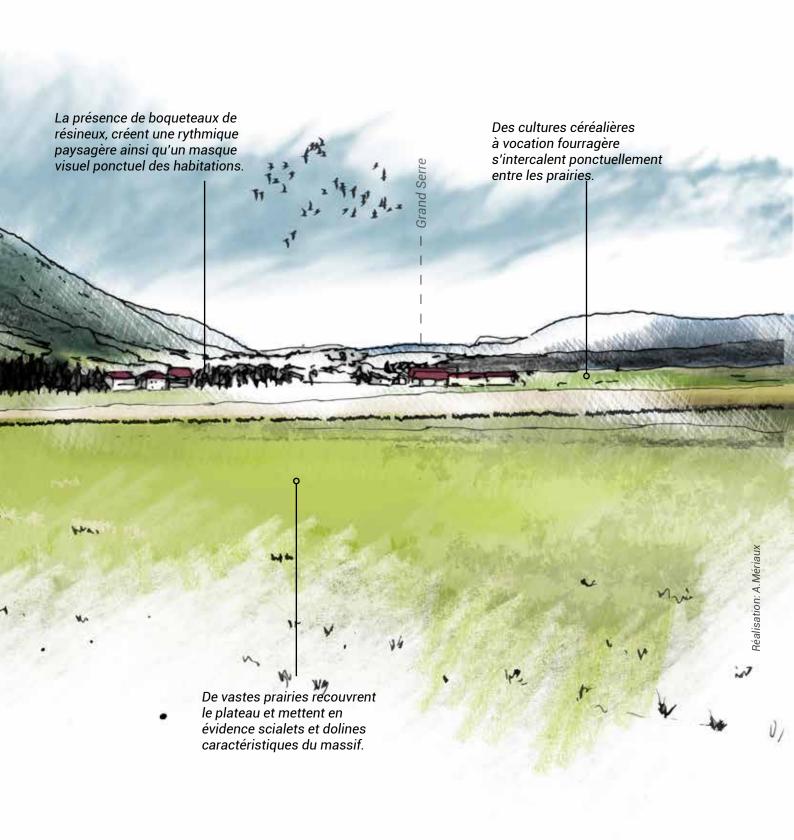


Source: A.Mériaux



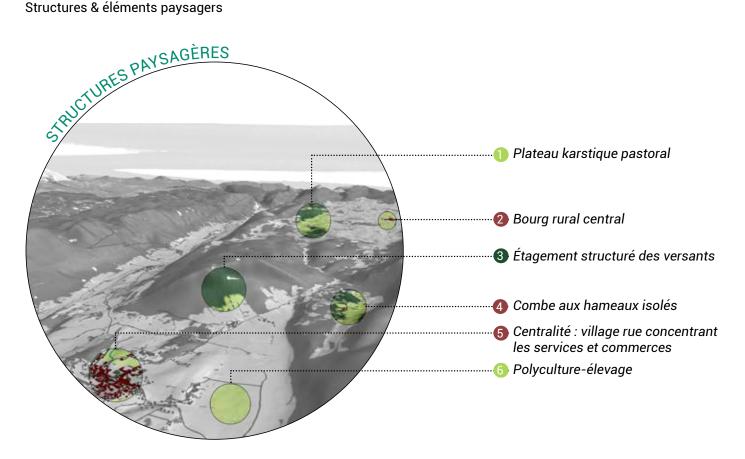
▲ Lecture du grand paysage

Le plateau agraire de Vassieux-en-Vercors, un paysage empreint d'histoire.

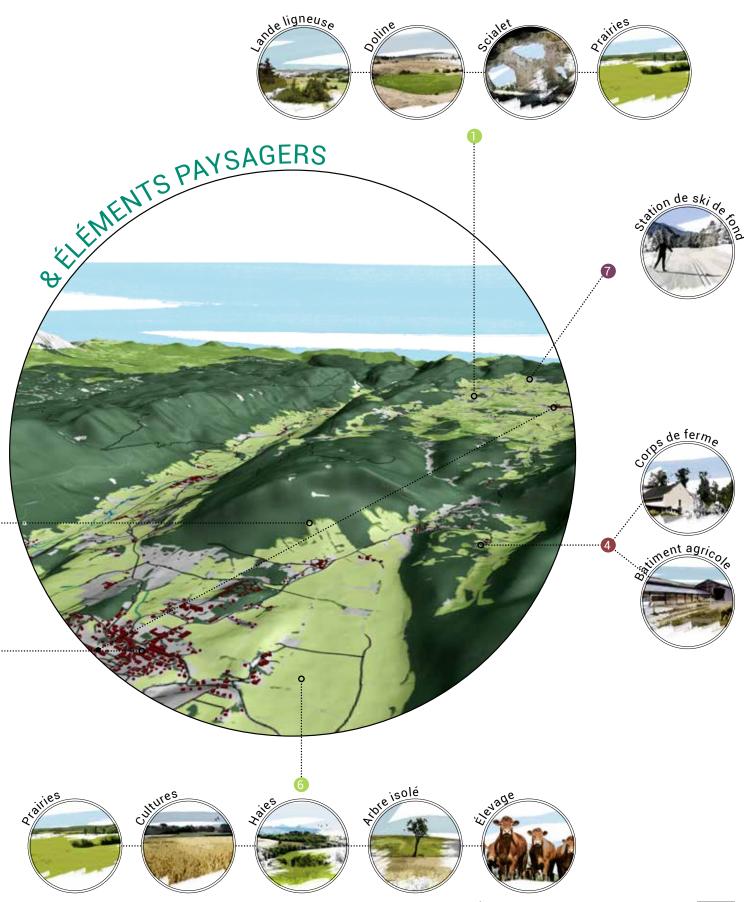


LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers







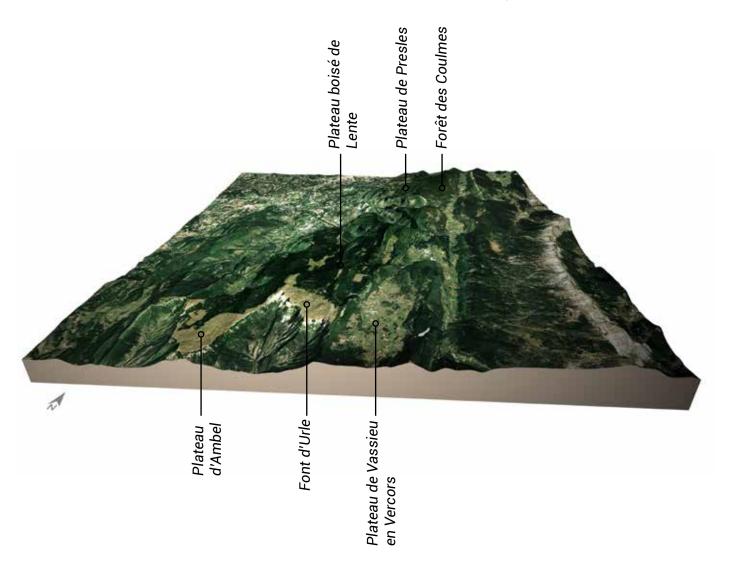
Ш

[LES PLATEAUX BOISÉS DU VERCORS]

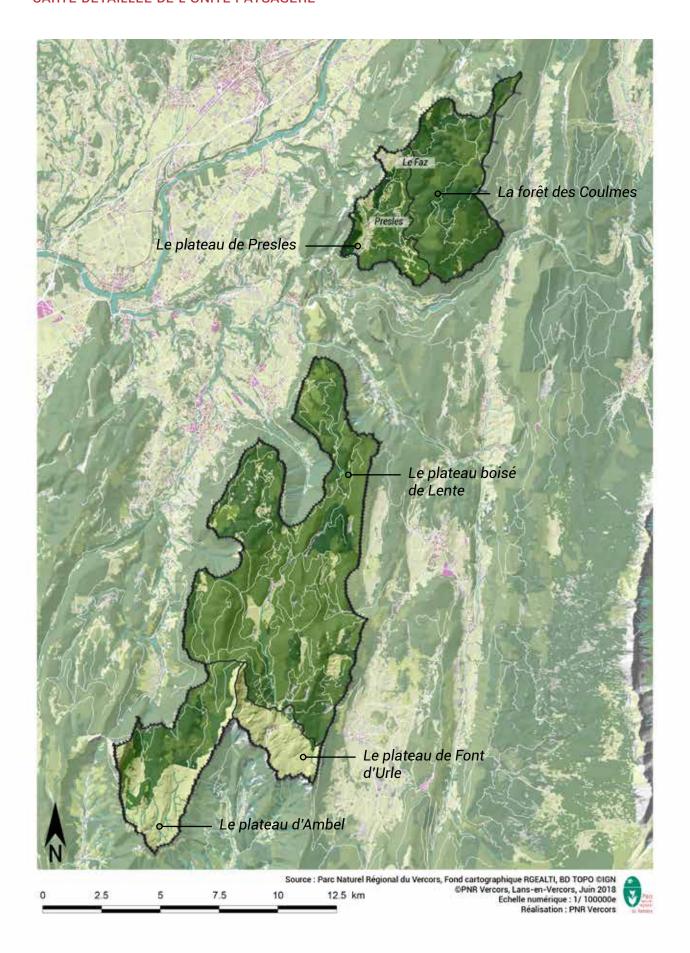
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Deux localités géographiques reflètent l'unité des plateaux boisés du Vercors. Au nord les plateaux des Coulmes et de Presles et au sud le massif forestier de Lente et ses avancés pastorales que sont les plateaux d'Ambel et de Font d'Urle. L'unité se caractérise par une ossature forestière dominante, les espaces ouverts sont en effet assez rares. De petites clairières s'immiscent toutefois ponctuellement dans le couvert forestier et donnent souvent à voir des dolines et scialets, curiosités géologiques caractéristiques du massif. Les plateaux sont cernés par des limites topographiques abruptes ouvrant la vue sur les horizons lointains (plaine de l'Isère, Massif Central). L'exploitation forestière est dominante, néanmoins l'activité touristique est également présente et s'illustre notamment par la présence des stations de ski nordique familiales du Faz au Col de Romeyer, ou encore de Fond d'Urle.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■Plateau d'Ambel



Source: A.Mériaux

■Font d'Urle



Source: Eco-Stratégie

■Plateau de Lente



Source: Eco-Stratégie

■ Forêt des Coulmes



Source: A.Mériaux

■ Plateau de Presles

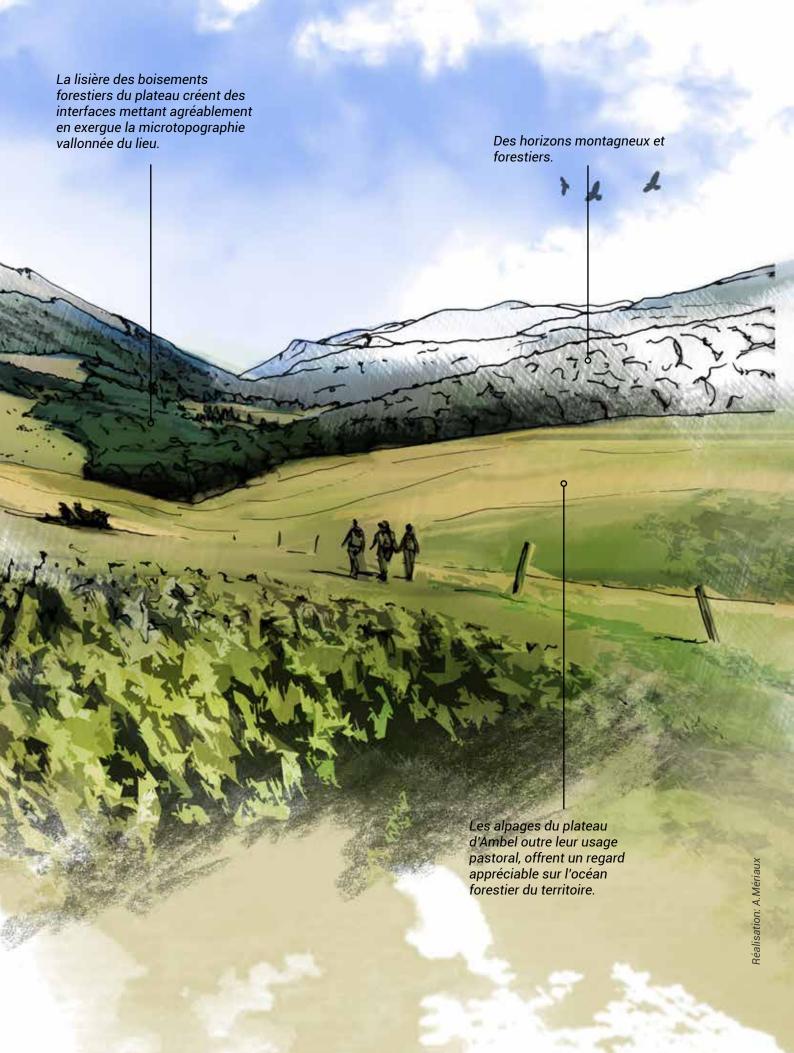


Source: A.Mériaux



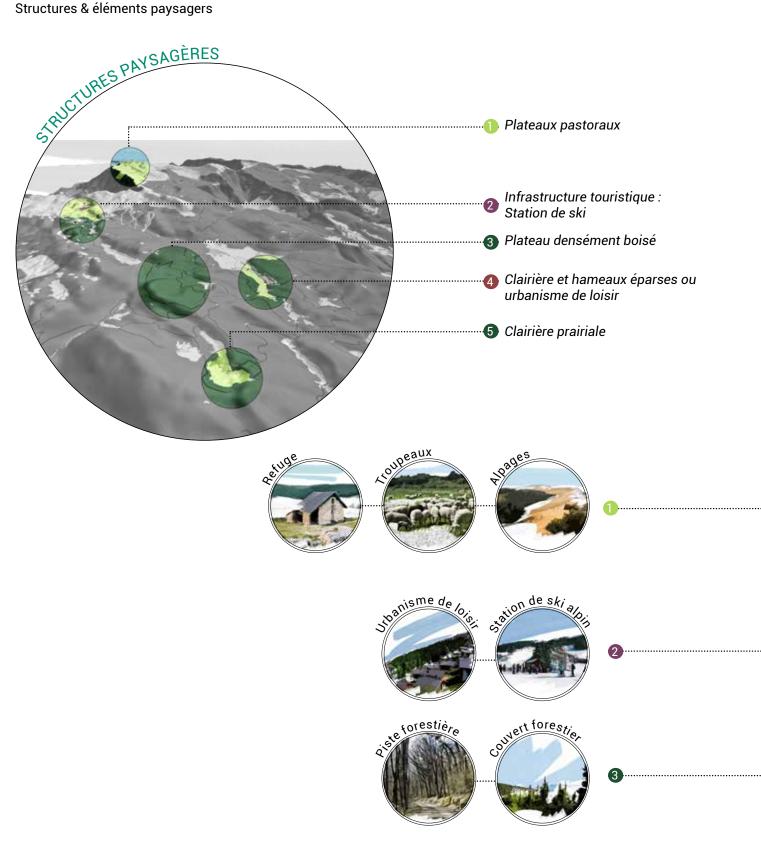
▲ Lecture du grand paysage

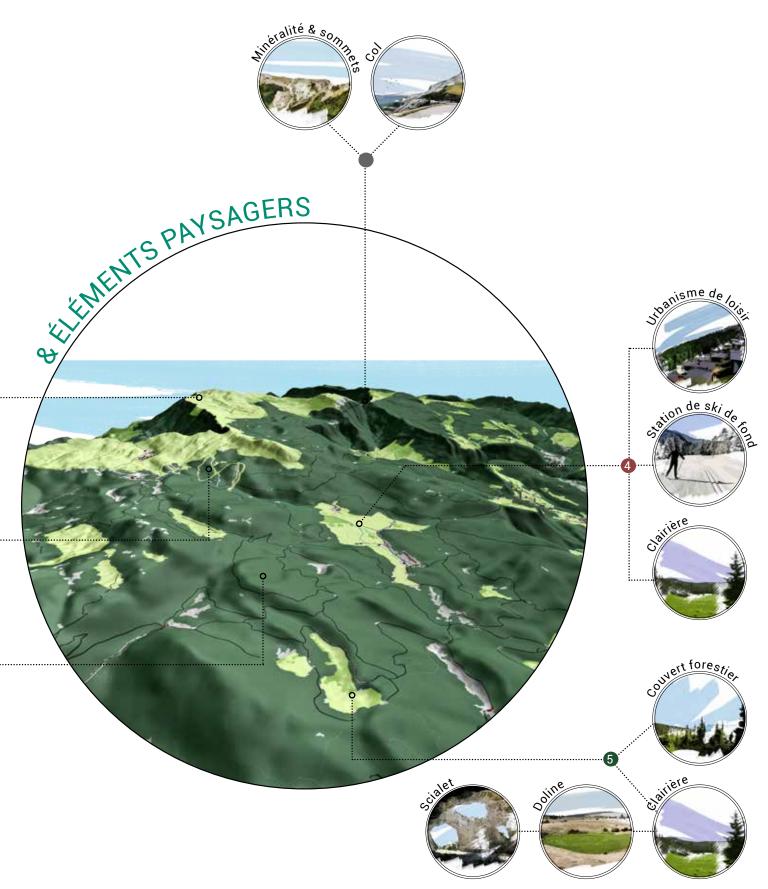
Le plateau d'Ambel : un agréable contraste d'ambiances pastorale et forestière. Un espace d'exploration visuelle du grand paysage vercusien.



LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

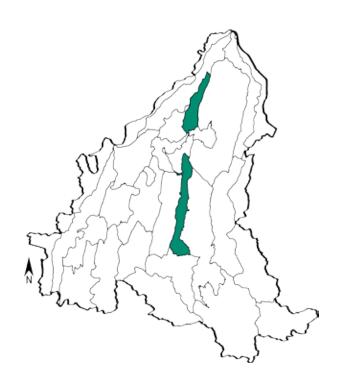
Structures & éléments paysagers







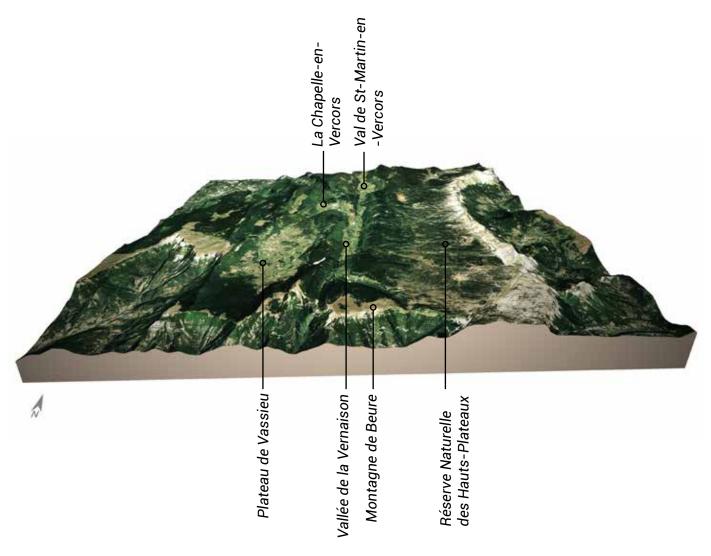
[LES VALLÉES DU VERCORS CENTRAL]



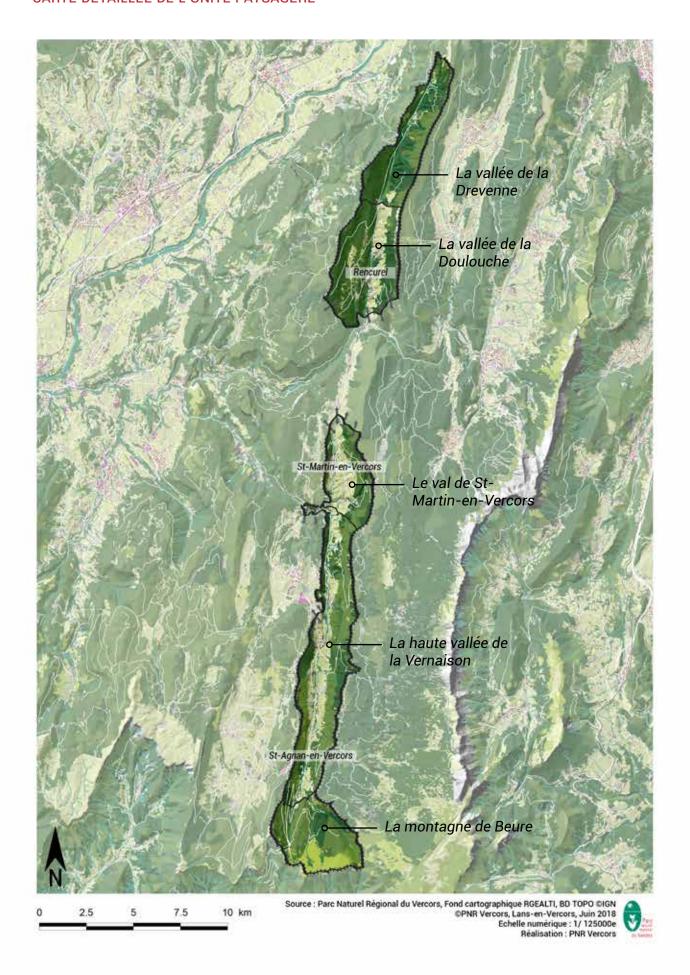
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les vallées du Vercors central se distinguent d'une part au nord du massif avec les vallées de la Doulouche et de la Drevenne et au sud avec la vallée de la Vernaison. Une étroitesse marquée par des rebords tantôt aux abruptes falaises minérales, tantôt aux croupes boisées, jalonne ces longues vallées. Ces dernières offrent de profondes perspectives visuelles intéressantes. Les vallées à fond plat sont occupées par une agriculture d'élevage dominante. Le cours de la rivière est souligné d'une ripisylve dense. Villages et hameaux en chapelet s'inscrivent le long de l'axe central de la vallée. L'habitat revêt des caractéristiques traditionnelles et une valeur patrimoniale certaine. Le territoire est principalement marqué par l'activé agricole mais aussi touristique. En témoigne la présence de sites patrimoniaux, stations de ski alpin et autres sentiers de randonnée.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■ Montagne de Beure



Source: Eco-Stratégie

■ Haute-vallée de la Vernaison



Source: Eco-Stratégie

■ Val de St-Martin-en-Vercors



Source: Eco-Stratégie

■ Vallée de la Doulouche



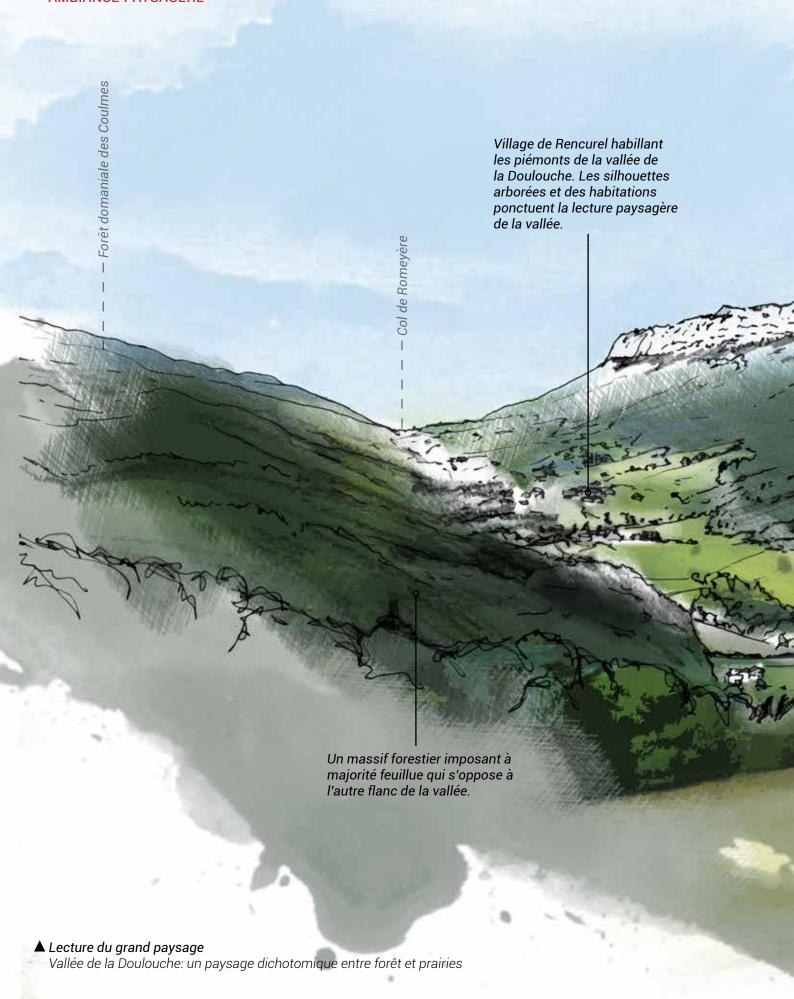
Source: Eco-Stratégie

■Vallée de la Drevenne



Source: A.Mériaux

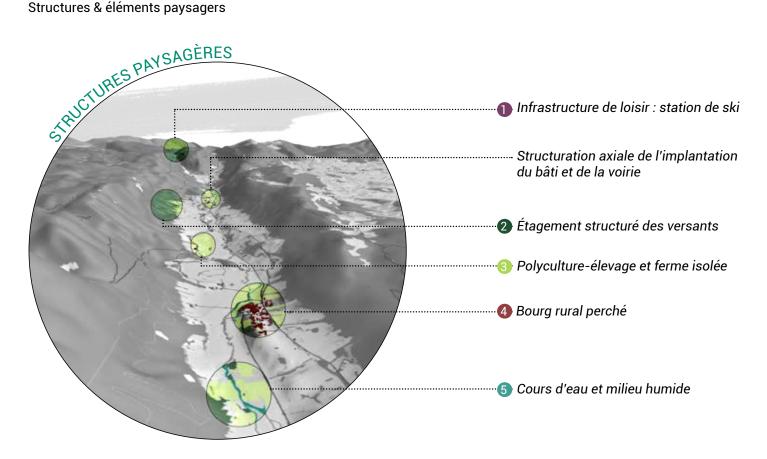
AMBIANCE PAYSAGÈRE



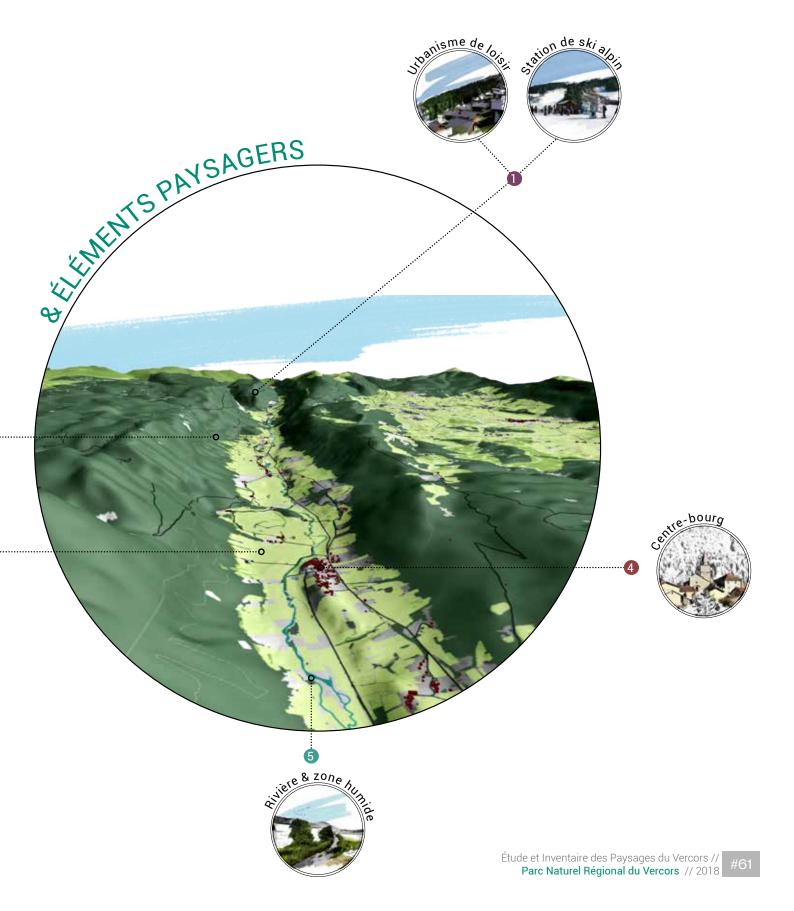


LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers

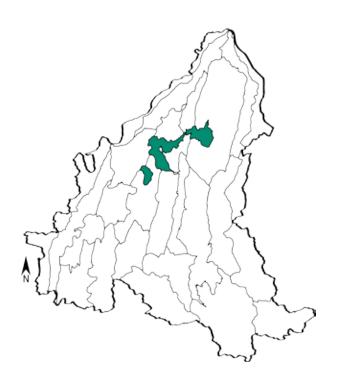






UP6

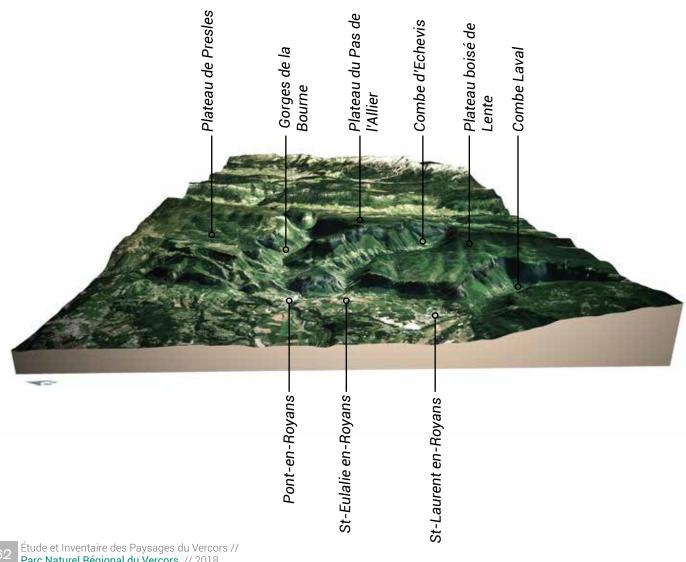
[LE VERCORS DES GORGES ET DES COMBES]



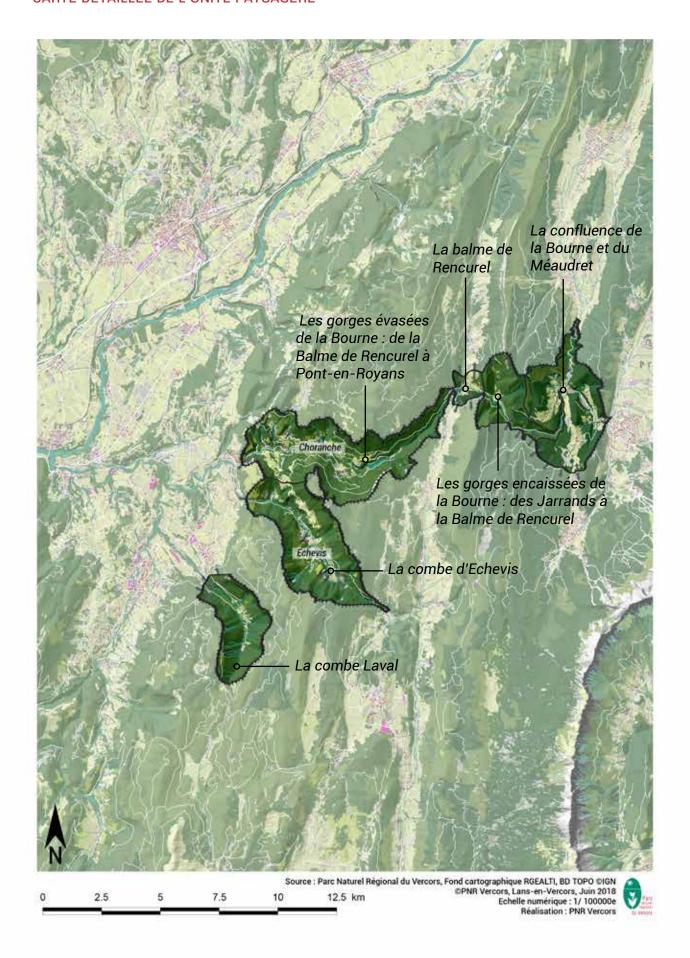
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les gorges, combes et autres reculées karstiques sont des figures géologiques caractéristiques du massif du Vercors et en assoient sa renommée. Elles se caractérisent par des parois verticales aux dimensions monumentales et offrent ainsi une variété de points de vue saisissants, tantôt ouverts tantôt fermés, ainsi que de multiples cavités souterraines à explorer. Ces combes et gorges sont parcourues de routes vertigineuses au caractère patrimonial reconnu. Les pentes les moins abruptes de ces vallées sont occupées par une activité agropastorale dominante (même si en déclin), ainsi que par des noyeraies relictuelles. Enfin on notera l'usage de la Bourne à des fins de production électrique, comme en témoigne le barrage de Choranche. Ces sites sont chargés d'histoire et offrent des différents milieux riches leur valant classements et titres de protection (Natura 2000, site classé, ENS, etc.).

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■Gorges encaissées de la Bourne : des Jarrands à la Balme de Rencurel



Source: Eco-Stratégie



Source: A.Mériaux

■ Balme de Rencurel



Source: A.Mériaux

■ Gorges évasées de la Bourne : de la Balme de Rencurel à Pont-en-Royans



Source: A.Mériaux

■ Combe d'Echevis

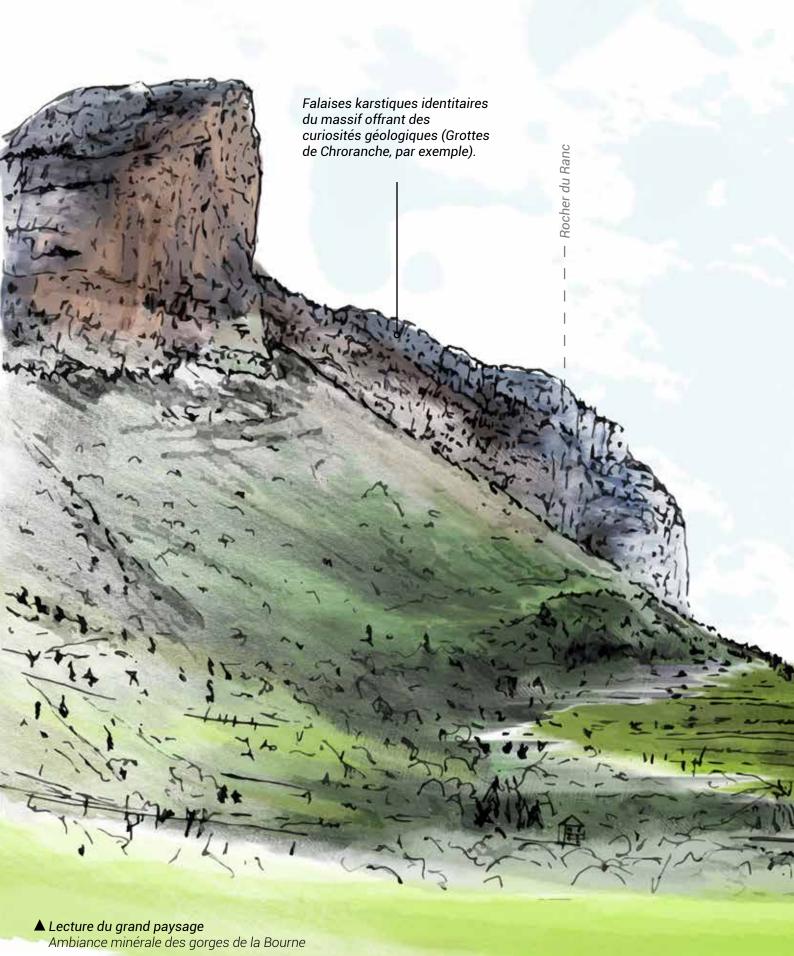


Source: Eco-Stratégie

■Combe Laval



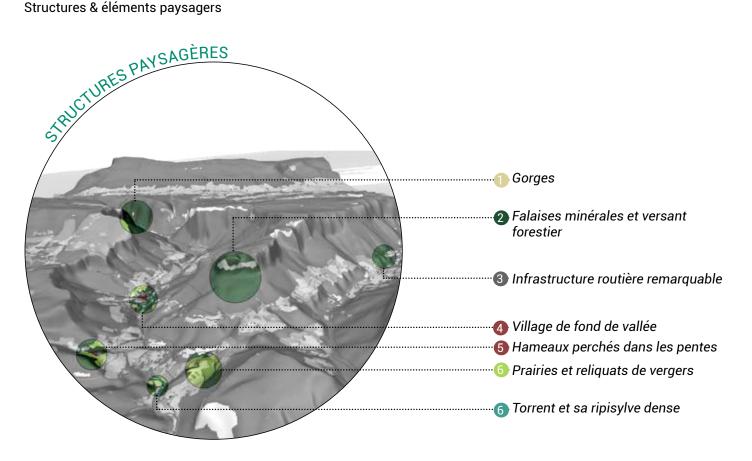
Source: Eco-Stratégie



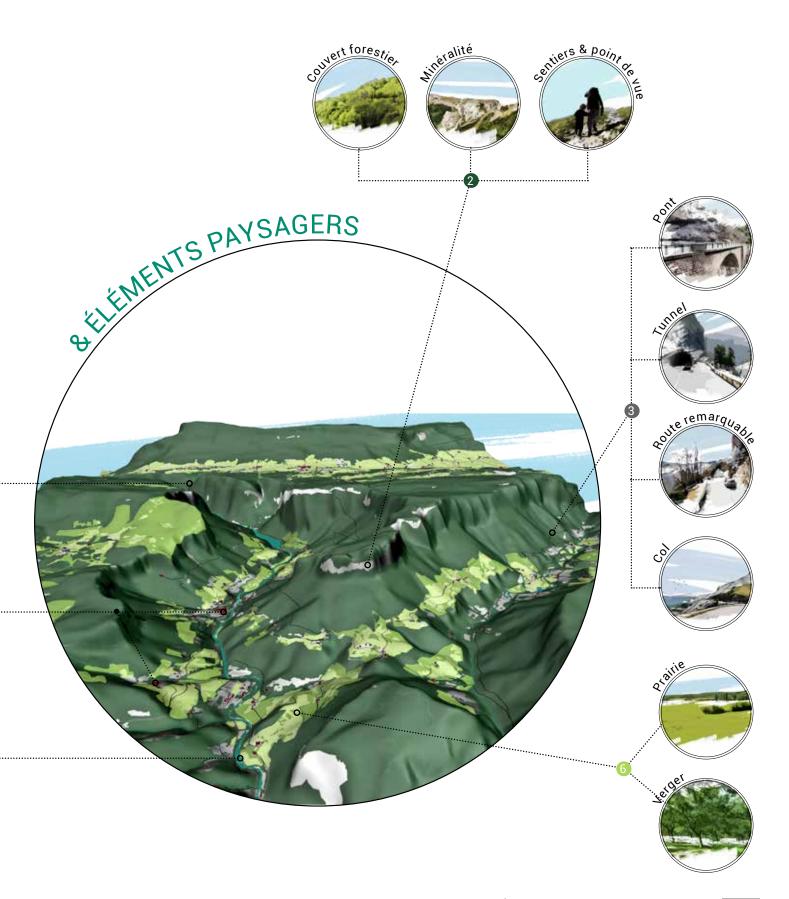


LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers

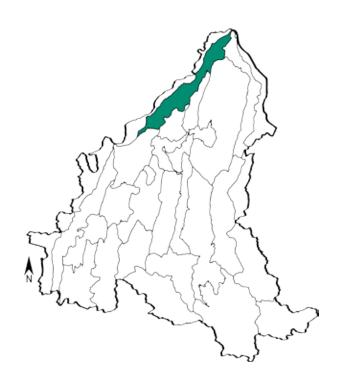






П

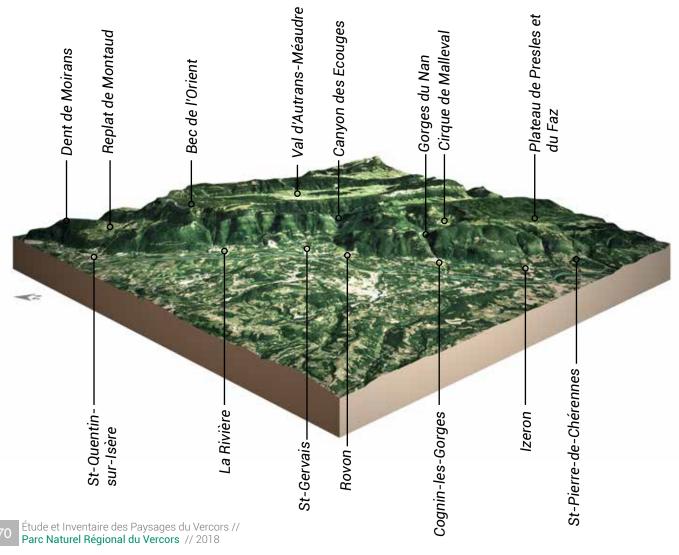
[LES CONTREFORTS OCCIDENTAUX DU VERCORS]



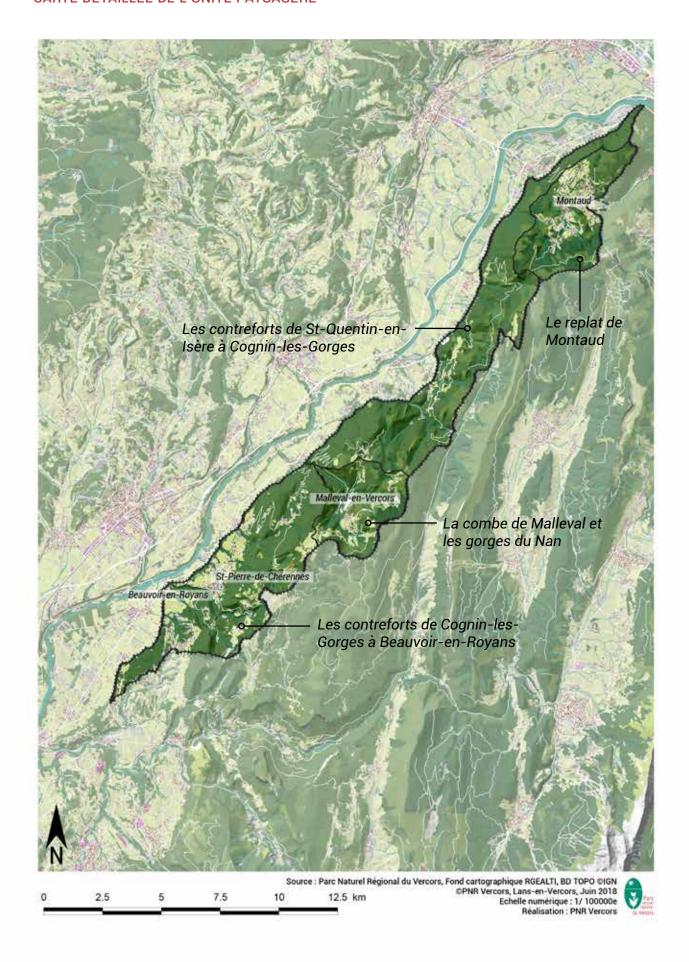
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

contreforts occidentaux du Vercors Les se caractérisent par une forte amplitude topographique accentuée par des falaises rocheuses et des pentes fortes. Un réseau hydrographique dense sculpte le massif et donne lieu à la présence de figures géomorphologiques remarquables telles que les gorges du Nan ou bien le cirque de Malleval. La topographie mouvementée des contreforts s'apaise parfois et offre des replats qui rendent l'implantation humaine plus aisée. Effectivement nous noterons la présence de bourg ruraux en bas de pente et de quelques hameaux. La présence de quelques noyeraies subsiste ainsi que des prairies de pâture. Une fermeture progressive des milieux ouverts est cependant perceptible en conséquence de la déprise agricole sur les terres non mécanisables. En revanche, le plateau de Montaud est soumis à une pression de périurbanisation assez récente, en raison de sa proximité avec la métropole grenobloise.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■Combe de Malleval et Gorges du Nan



Source: A.Mériaux

■ Contreforts de St-Quentin-en-Isère à Cognin-les-Gorges

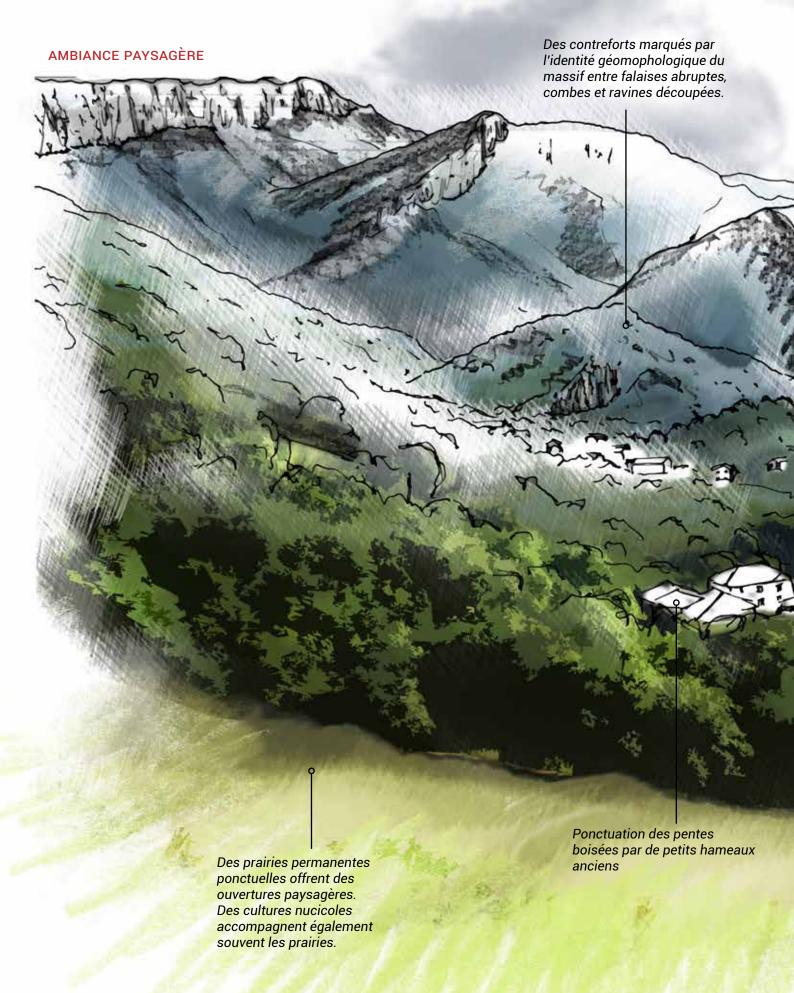


Source: A.Mériaux

■Replat de Montaud

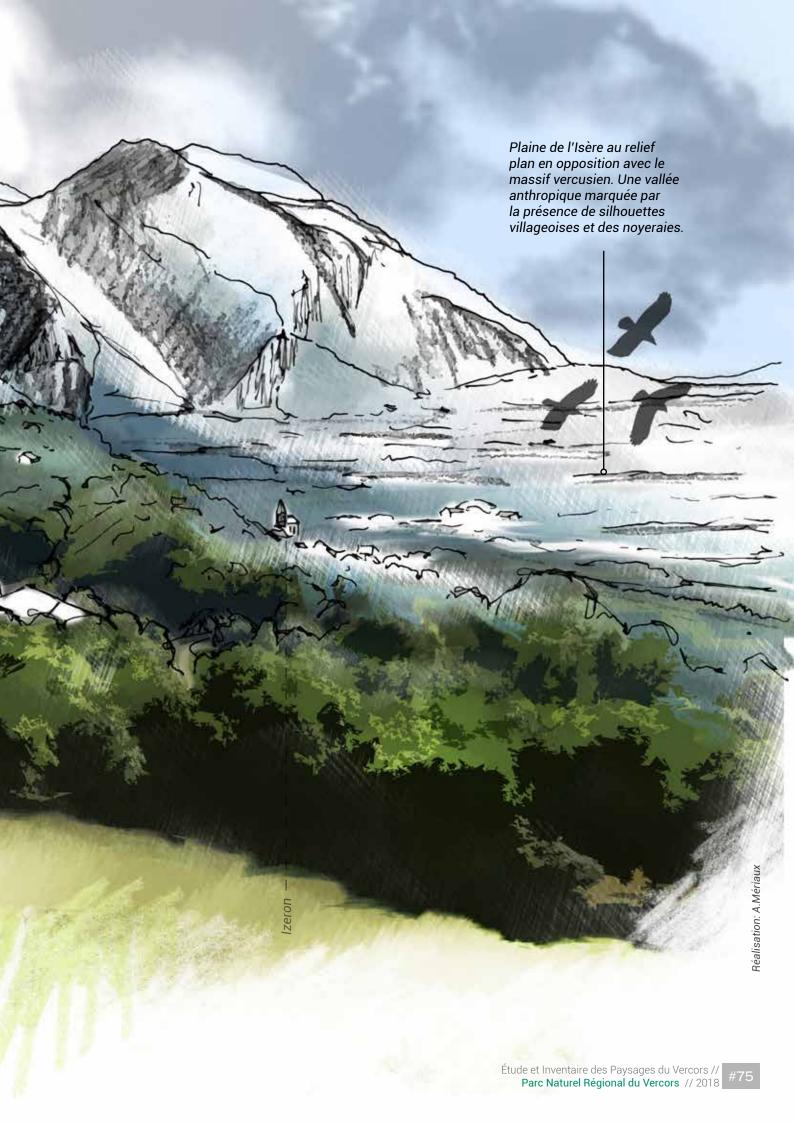


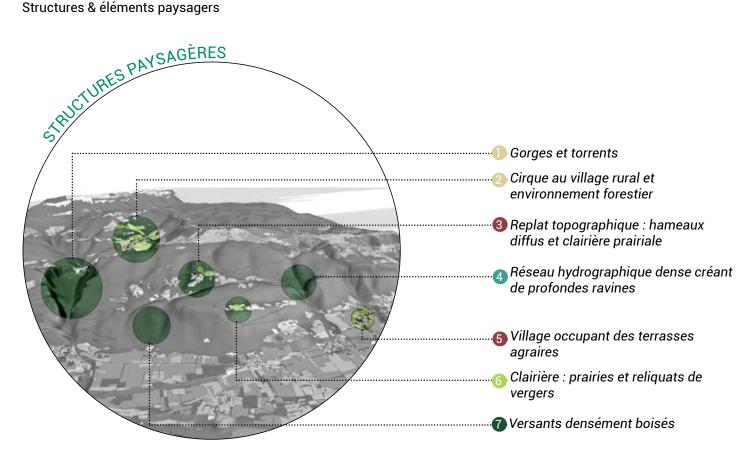
Source: A.Mériaux

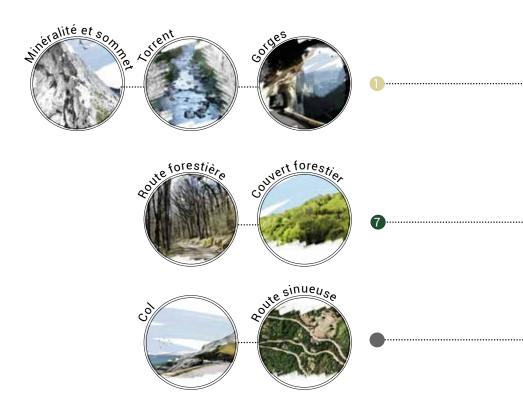


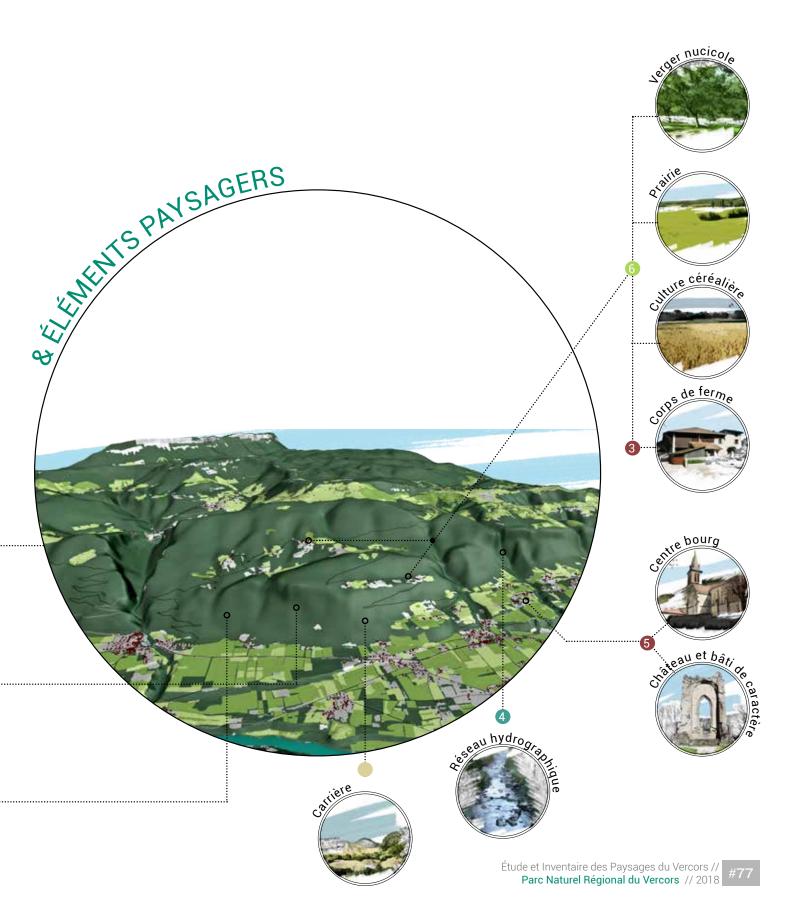
▲ Lecture du grand paysage

Contreforts orientaux depuis les hauts d'Izeron : des points de vue privilégiés sur la plaine de l'Isère.











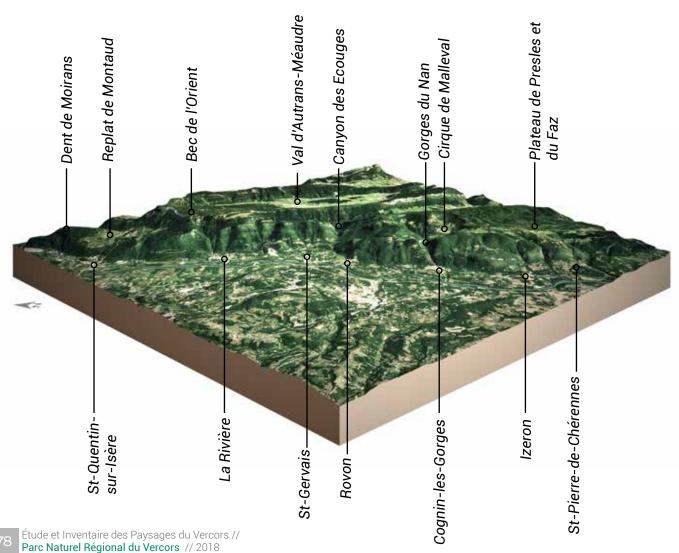
[LA PLAINE OCCIDENTALE DE L'ISÈRE]



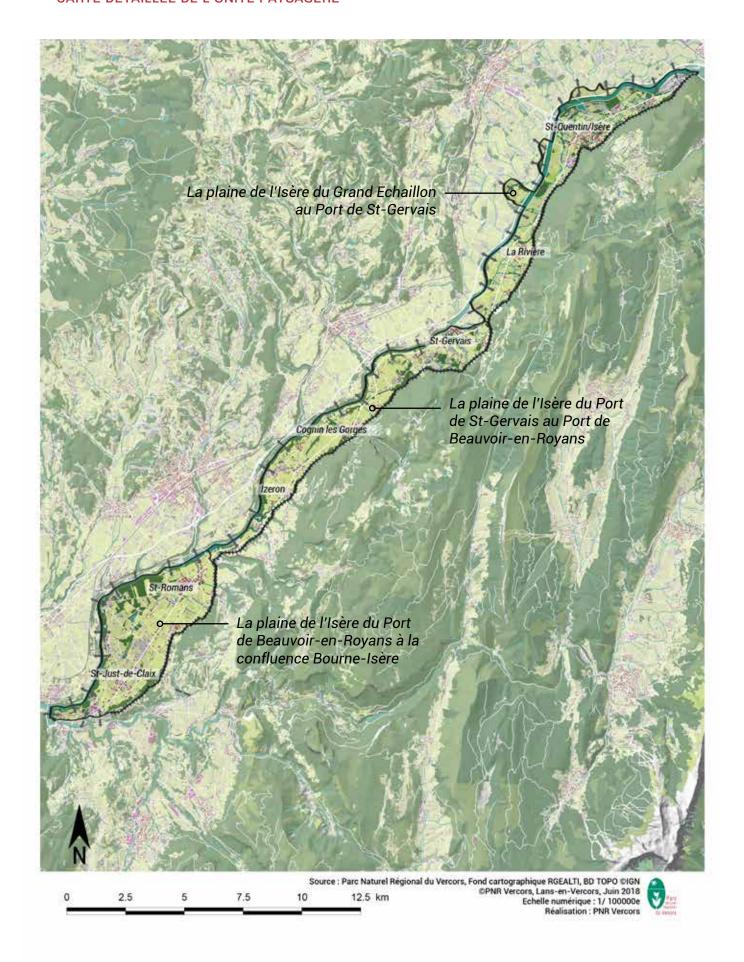
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

La plaine occidentale de l'Isère contraste contreforts vercusiens auxquels elle s'adosse. Cette unité est rythmée par la présence de l'Isère offrant des sols fertiles favorables à une activité agricole diversifiée. La nuciculture dominante se détache nettement des cultures céréalières, oléagineuses ou plus ponctuellement maraîchères. Des villages à forte valeur patrimoinale (églises, séchoirs, gorges,) ponctuent régulièrement la plaine et les extensions urbaines plus récentes créent un ensemble plus hétéroclite. Ports et châteaux sont encore régulièrement perceptibles le long du fleuve et au pied des contreforts témoignant ainsi de l'histoire des lieux. Les infrastructures viaires et commerciales sont plus présentes et renforcent l'hétérogénéité des structures paysagères rendant la lecture des lieux parfois plus complexe.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■ Plaine de l'Isère du Port de Beauvoir-en-Royans à la confluence Bourne-Isère



■ Plaine de l'Isère du Grand Echaillon au Port de St-Gervais



■Plaine de l'Isère du Port de St-Gervais au Port de Beauvoir-en-Royans

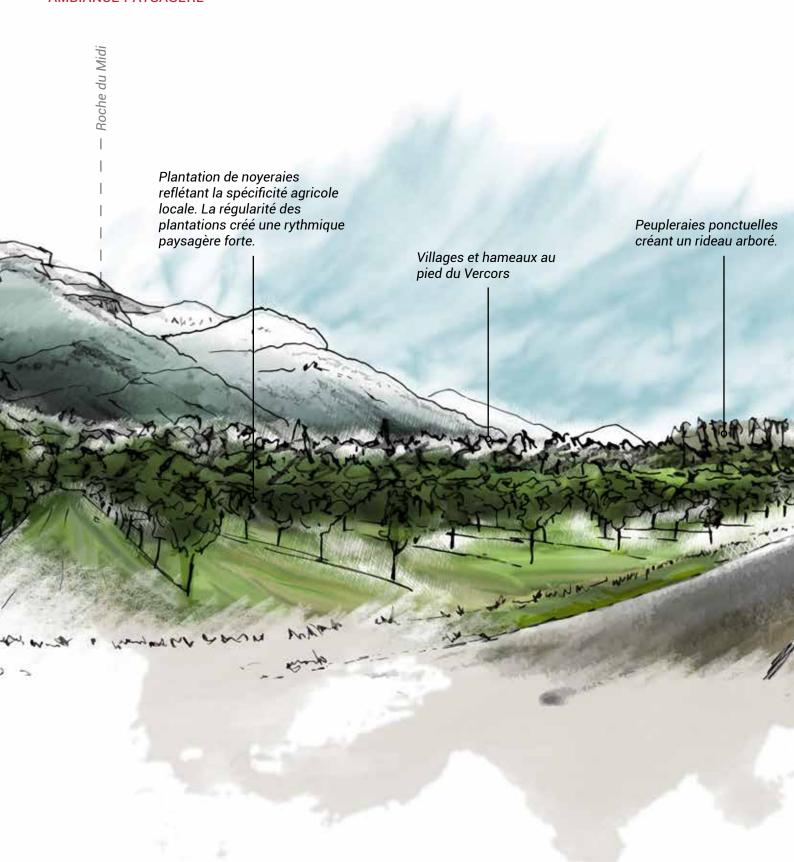


Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux

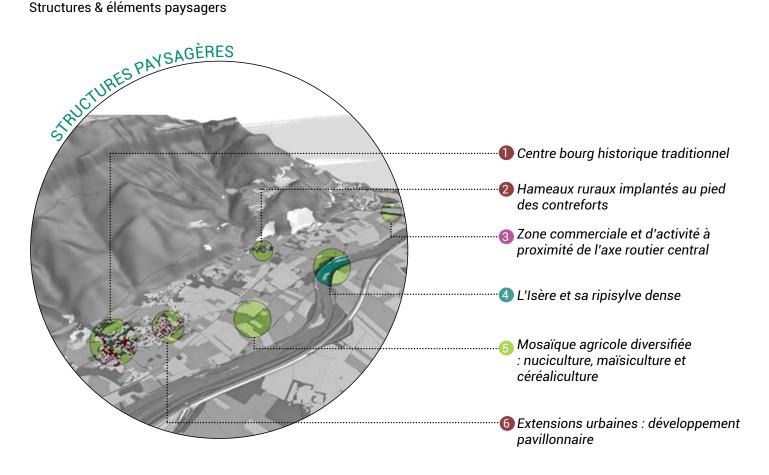
AMBIANCE PAYSAGÈRE



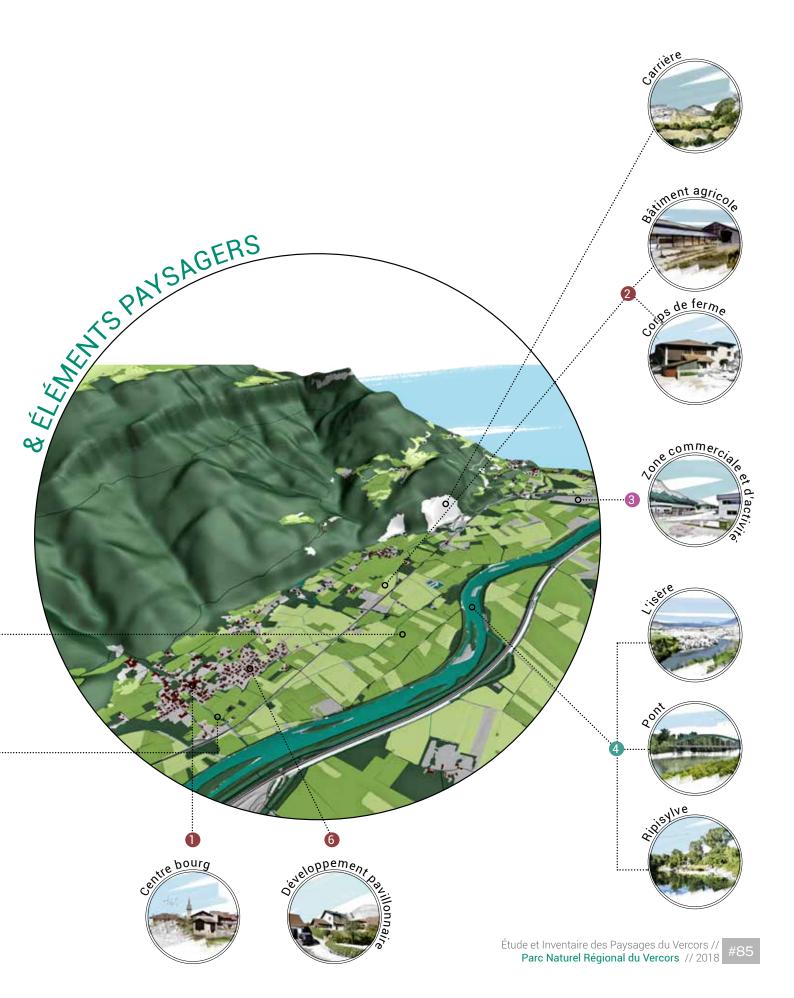
▲ Lecture du grand paysage

Plaine de l'Isère à la sortie de St-Quentin-sur-Isère : une plaine à dominante nucicole reflet des spécificités agricoles du terroir.











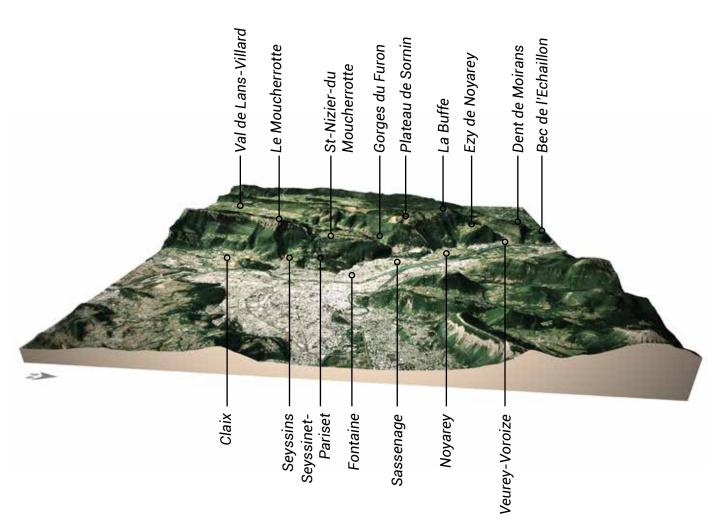
[LES CONTREFORTS ORIENTAUX DU VERCORS]



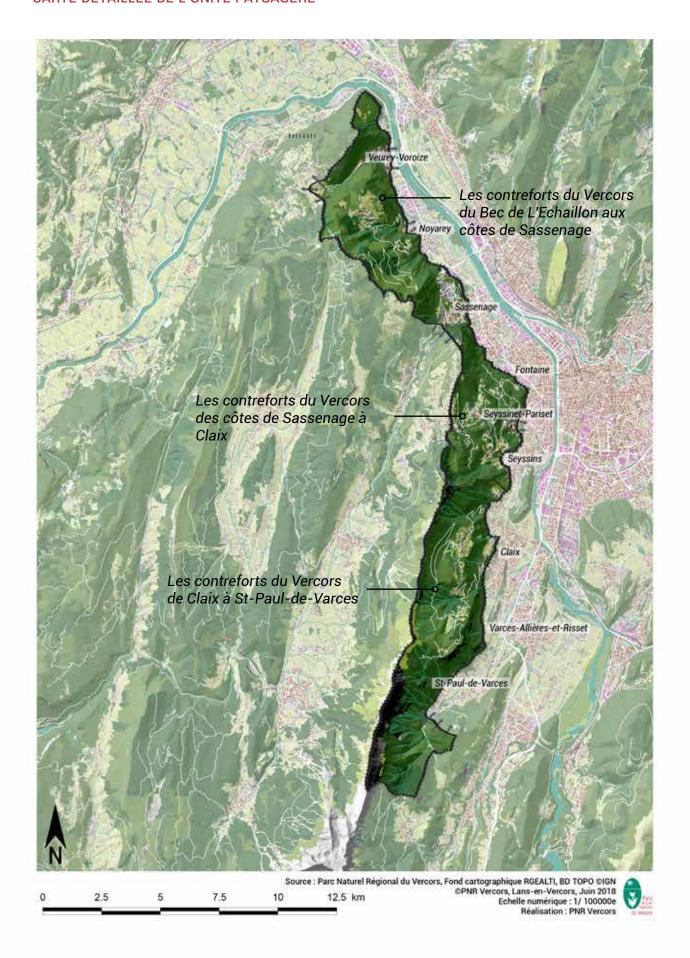
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

contreforts orientaux du Vercors caractérisent par des versants abruptes ponctués de falaises rocheuses et d'un couvert forestier dense. Le réseau hydrographique y est également abondant et dessine de fortes combes et ravines. Bien que la pente ne facilite pas l'implantation du bâti, de petits replats perchés ainsi que des bas de pentes plus accueillants ont permis l'implantation de bourgs historiques tels que Veurey-Voroize, Noyarey ou encore Sassenage. Soumises à une forte expansion urbaine, ces petites centralités ont tendance à gagner les pentes au détriment des terres agricoles essentiellement à vocation pastorale. Les contreforts sont également marqués par l'exploitation de la roche calcaire comme en témoigne la présence de carrières. Enfin, cette unité constitue le passage des deux portes d'entrée principales dans le cœur de massif depuis la métropole grenobloise.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■ Contreforts du Vercors du Bec de l'Echaillon aux cotes de Sassenages



Source: A.Meriaux



Source: A.Mériaux

■ Contreforts du Vercors des cotes de Sassenages à Claix



Source: N.Antoine

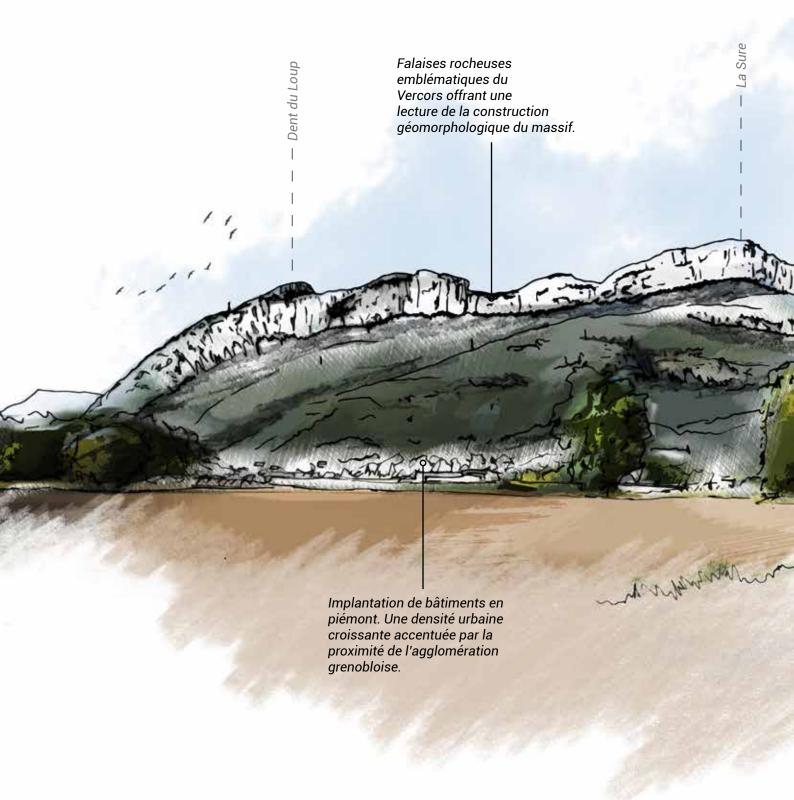
■ Contreforts du Vercors de Claix à St-Paul-de-Varces



Source: A.Mériaux

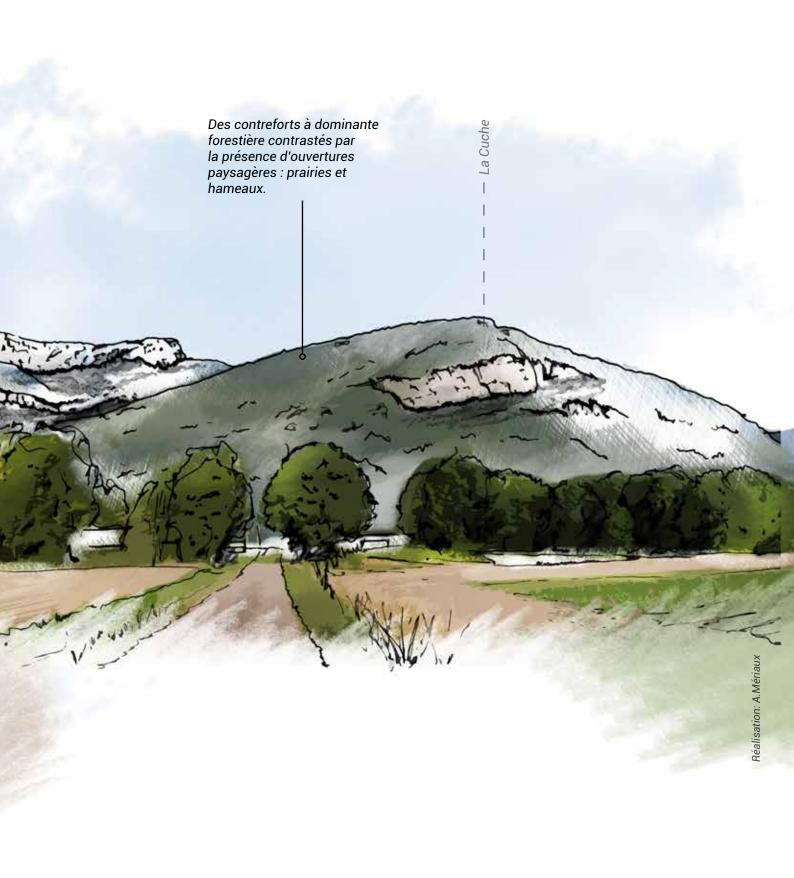


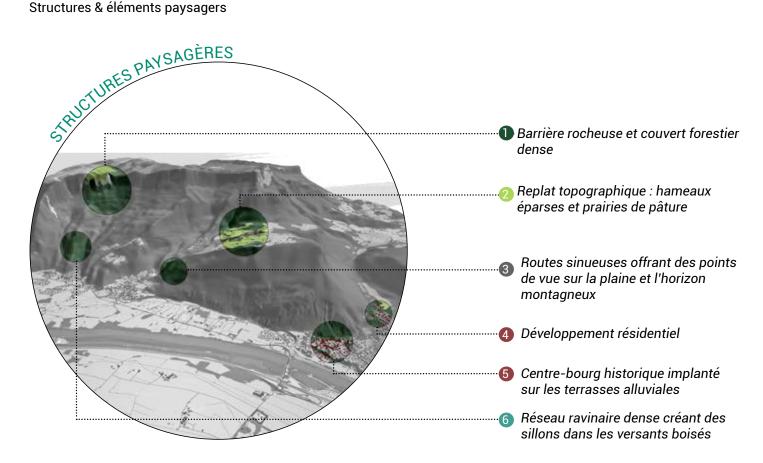
Source: A.Mériaux

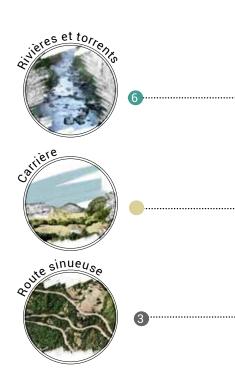


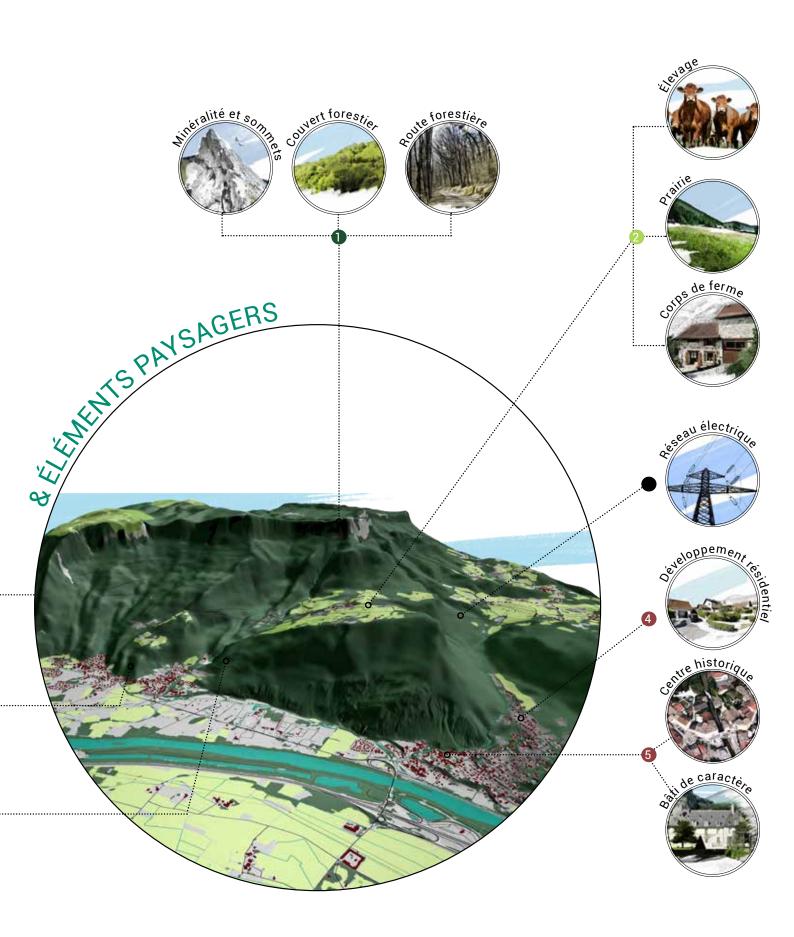
▲ Lecture du grand paysage

Contreforts vercusiens depuis la plaine de Noyarey. Un massif au profil géomorphologique identitaire.



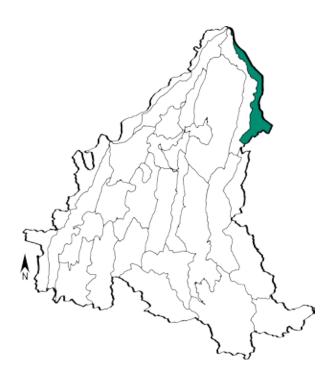








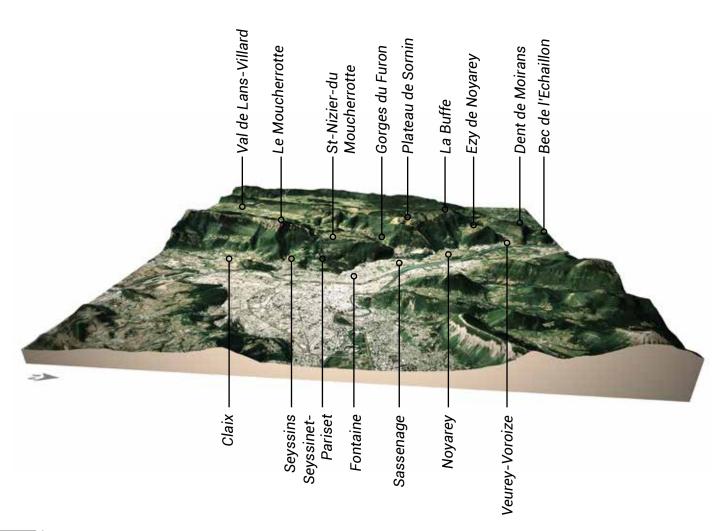
[LA PLAINE URBANISÉE DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE]



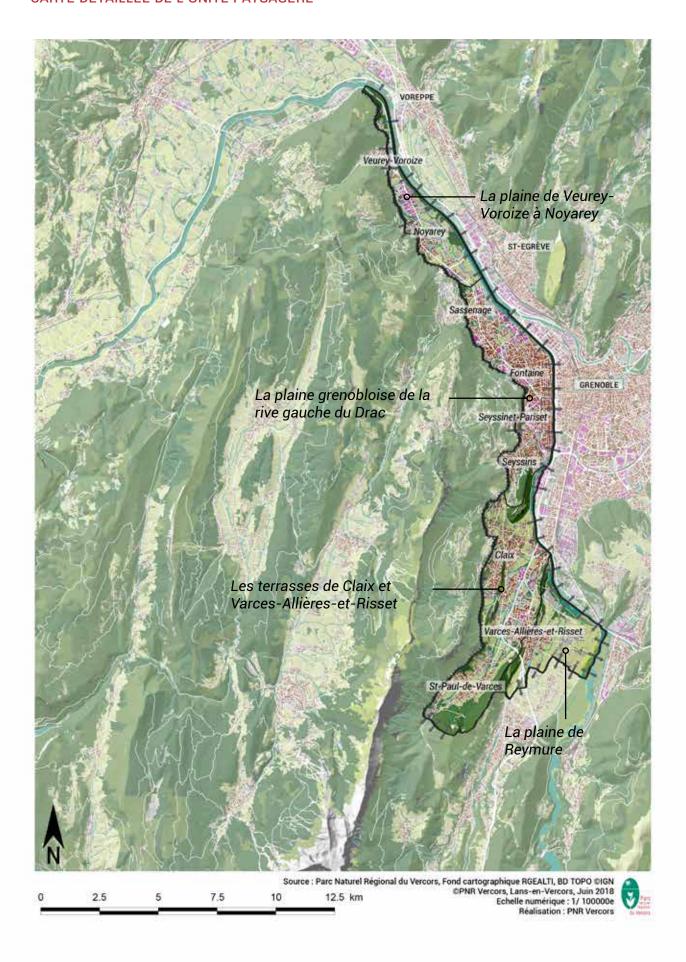
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

La plaine urbanisée de Grenoble se caractérise par un vocabulaire urbain majoritaire. Un gradient de densité urbaine décroissant se dessine du centre de Grenoble à sa périphérie plus lointaine. Se succèdent alors des éléments paysagers d'abord du registre de la centralité urbaine dense (habitats collectifs, boulevards, parcs et places...) jusqu'aux motifs caractéristiques du domaine périurbain (lotissements, zones industrielles et commerciales, reliquats agraires...). Un important maillage viaire ainsi que des infrastructures commerciales et industrielles marquent le paysage. La présence de l'activité agricole se fait plus discrète et est représentée par une culture céréalière majoritaire, plus ponctuellement maraîchère. En somme, le caractère hétéroclite des structures paysagères rend la lisibilité de cet espace très complexe.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■ Plaine de Reymure



Source: A.Mériaux

■Terrasses de Claix et Varces-Allières-et-Risset



Source: A.Mériaux

■ Plaine de Veurey-Voroize à Noyarey



Source: A.Mériaux

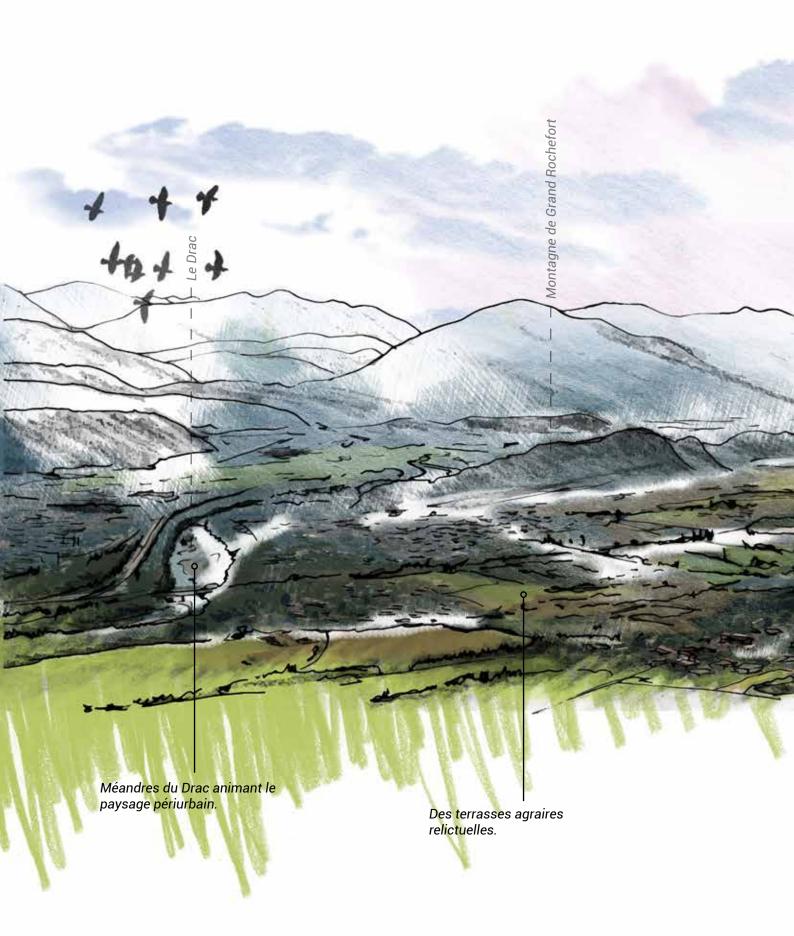
■ Plaine grenobloise - Rive gauche du Drac



Source: A.Mériaux

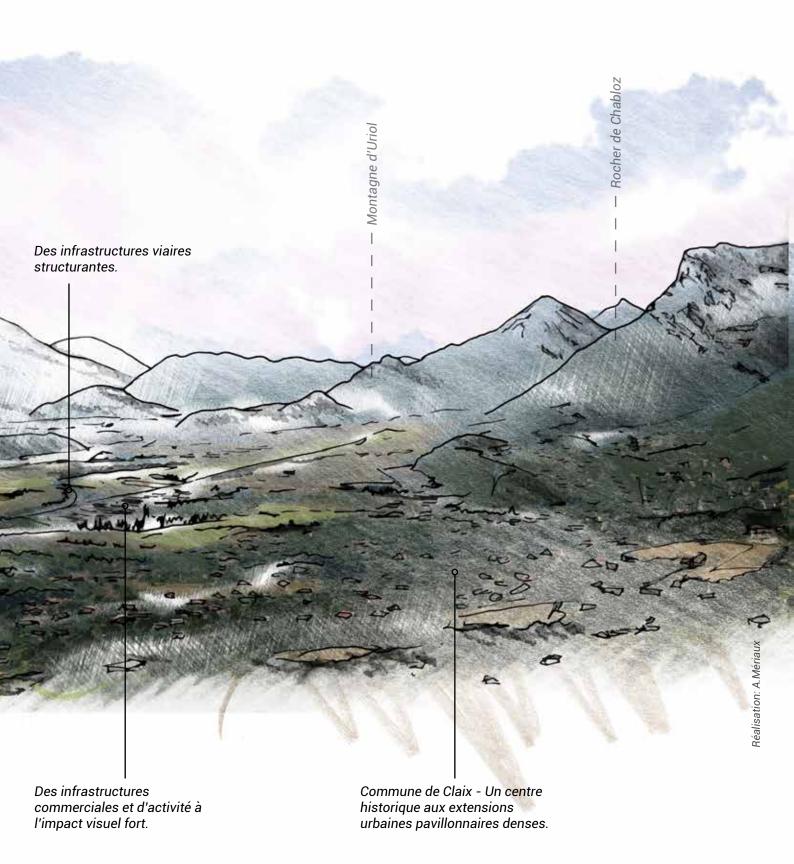


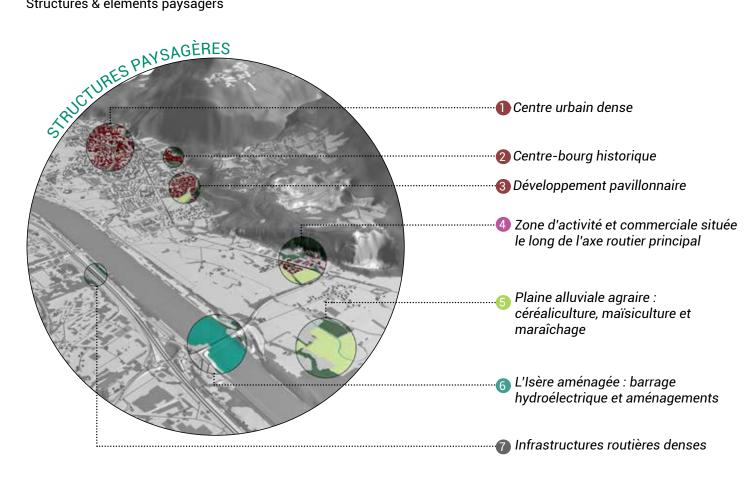
Source: A.Mériaux

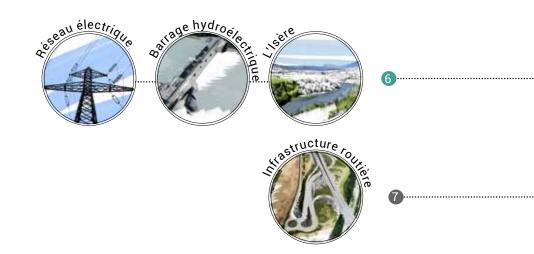


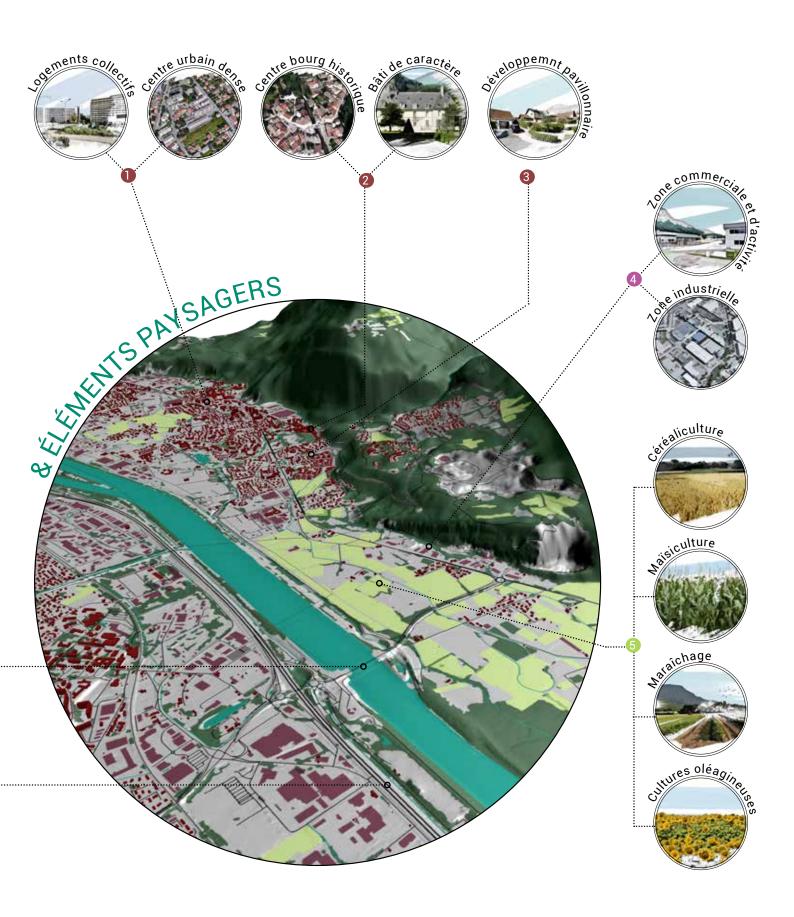
▲ Lecture du grand paysage

Plaine Grenobloise depuis le col de Cossey : un paysage périurbain dans son écrin montagnard











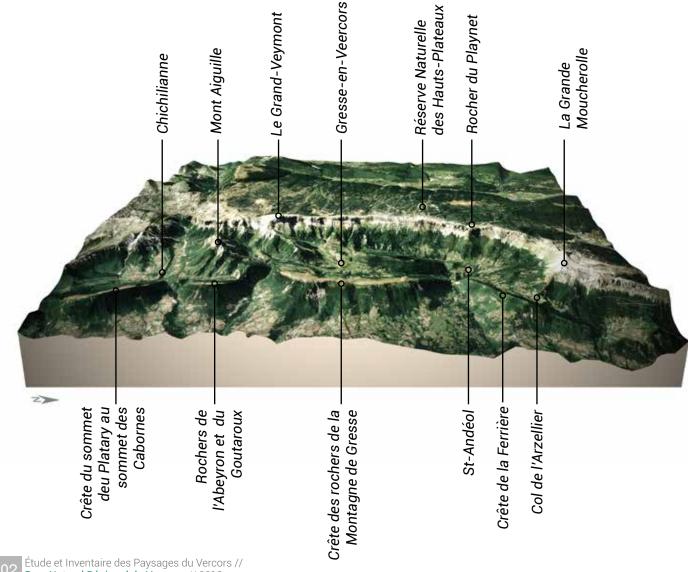
[LES BALCONS DU VERCORS TRIÈVES]



SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les balcons du Vercors Trièves présentent une identité paysagère très forte, marquée par les imposantes barres rocheuses qui dominent le regard et qui participent à un univers très minéral. Un réseau de ravines denses parcourt les falaises participant alors à la formation de nombreux éboulis rocheux. A la faveur de pentes plus adoucies, un couvert forestier reprend ses droits puis se succèdent des prairies, petits villages et hameaux ruraux dispersés. Bien que les paysages soient essentiellement marqués par l'activité forestière et agricole (pastorale), nous noterons l'existence de stations de sports d'hiver familiales, à Gresse-en-Vercors notamment, témoignant de son activité touristique. A ce titre. le Mont Aiguille, figure minérale monumentale renommée au plan national, constitue un trésor pour les amateurs d'escalade et de randonnée.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■Plaine de Chichilianne et Mont-Aiguille



Source: A.Mériaux

■ Plateau de Prélanfrey



Source: A.Mériaux

■ Combe et vallée étroite de Gresse-en-Vercors



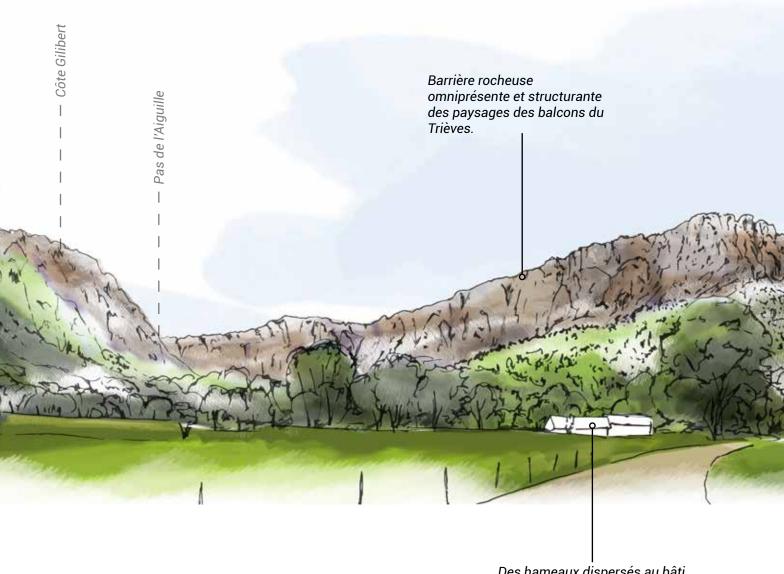
Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



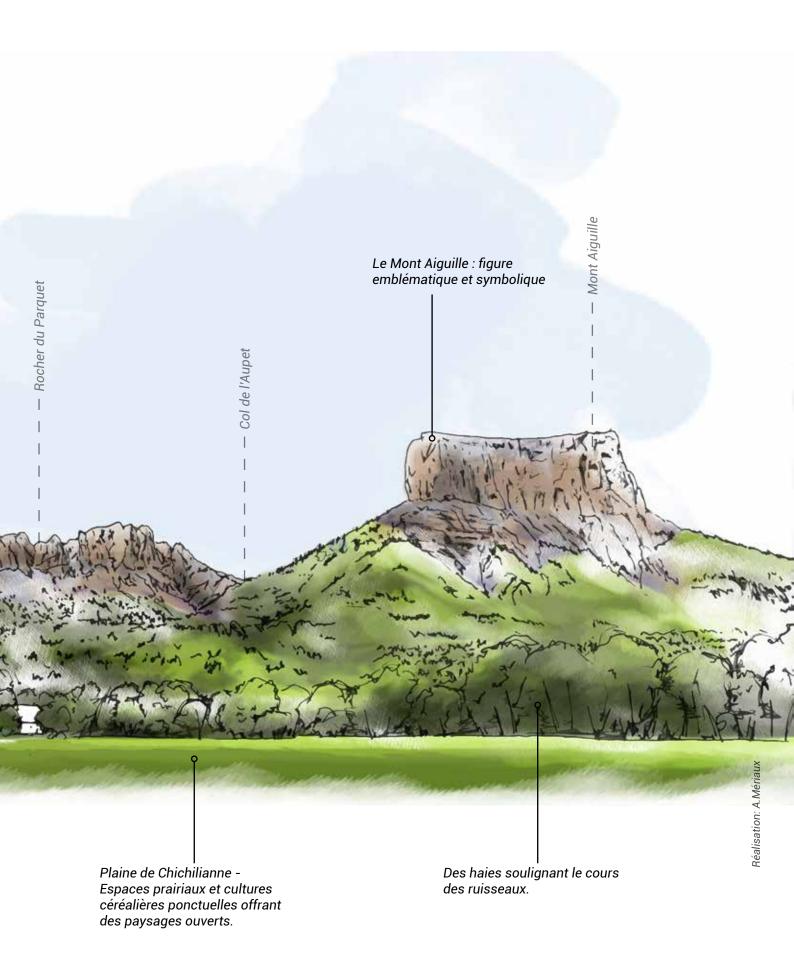
Source: A.Mériaux

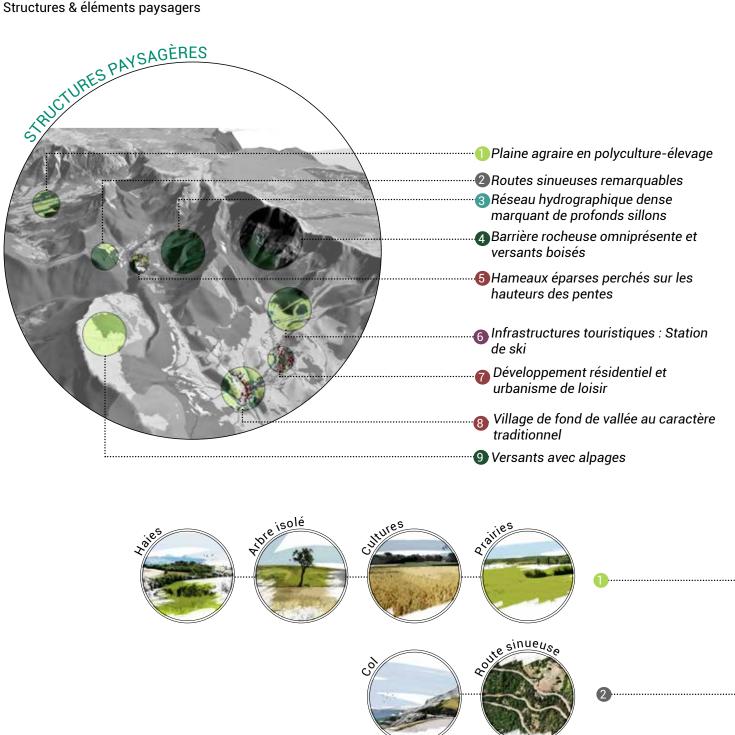


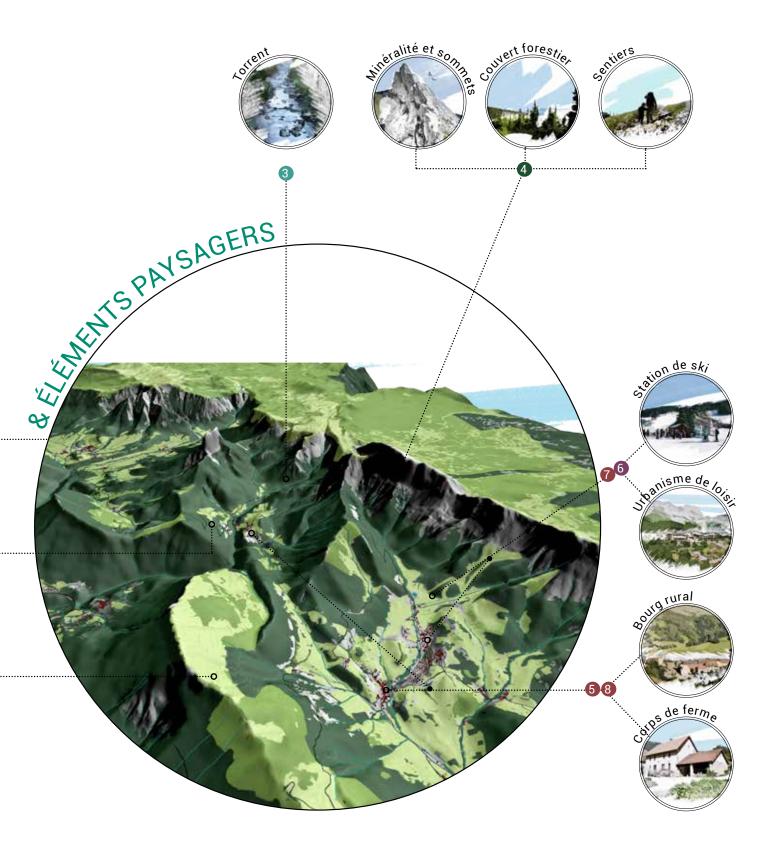
Des hameaux dispersés au bâti traditionnel rythmant la plaine.

▲ Lecture du grand paysage

Plaine de Chichilianne et son géant de pierre : Le Mont Aiguille









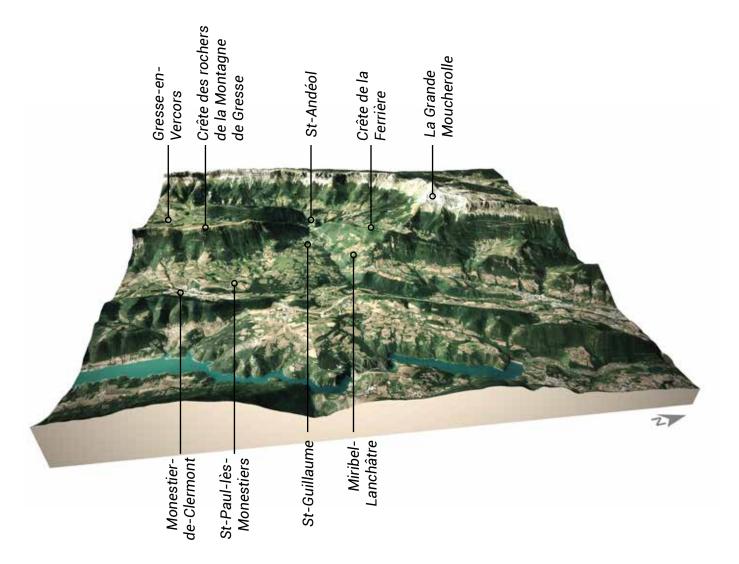
[LA BASSE VALLÉE DE LA GRESSE]



SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

La basse vallée de la Gresse se caractérise par des terrasses agraires aux paysages forestiers et champêtres. Des prairies et cultures céréalières plus éparses sont régulièrement ponctuées d'un maillage de haies encore bien conservées, rythmant agréablement la lecture paysagère des lieux. Des bourgs ruraux dispersés sont implantés le long des axes viaires. Ils recouvrent des caractéristiques d'une architecture traditionnelle locale. En revanche, à proximité de Vif, la pression urbaine se fait ressentir et les constructions se font plus denses. Le paysage plus lointain est fortement marqué par les infrastructures routières et ferroviaires (autoroute A51 notamment) doublées de la présence d'ouvrages d'art prégnants (viaduc) reléguant presque l'agriculture au second plan.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■ Terrasses de Saint-Paul-les-Monestiers



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux

■ Val de Vif



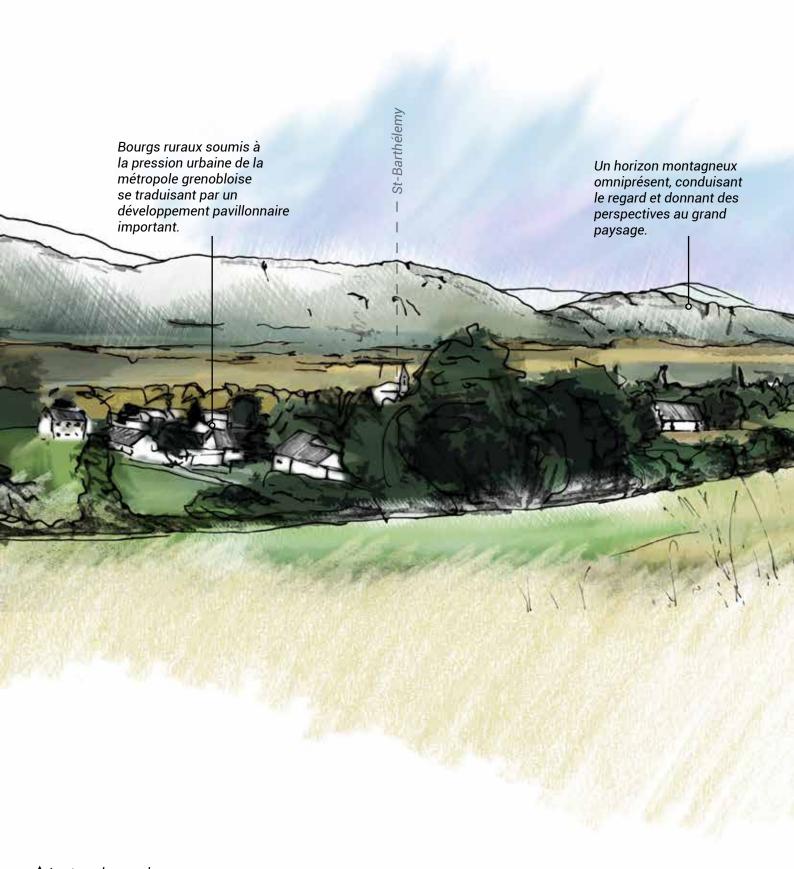
Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux

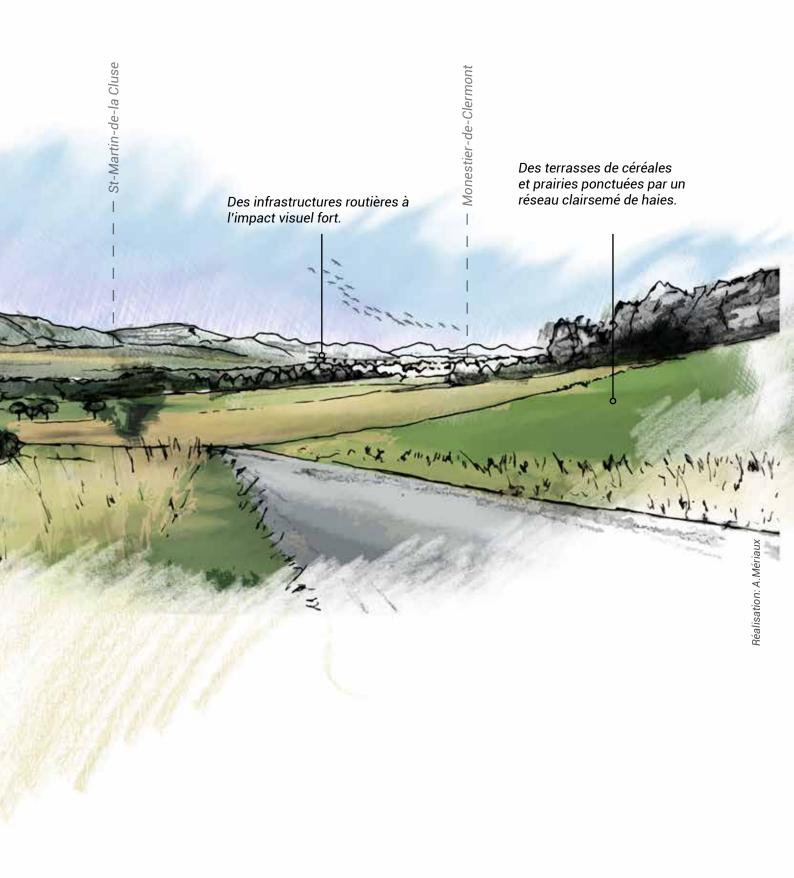


Source: A.Mériaux



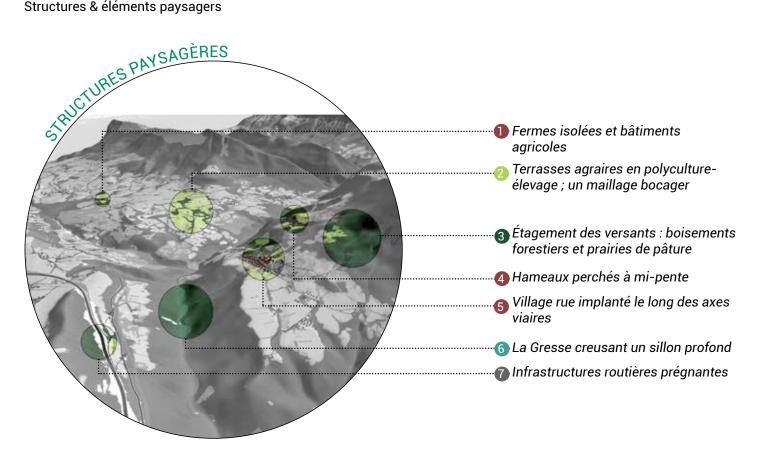
▲ Lecture du grand paysage

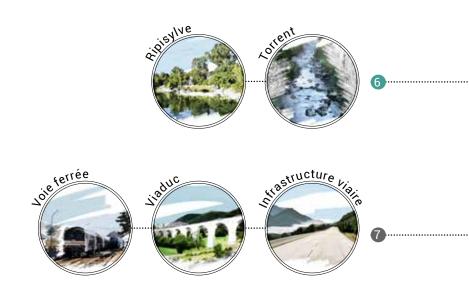
Un paysage de vallée aux terrasses perchées marqué par la présence du torrent de la Gresse.

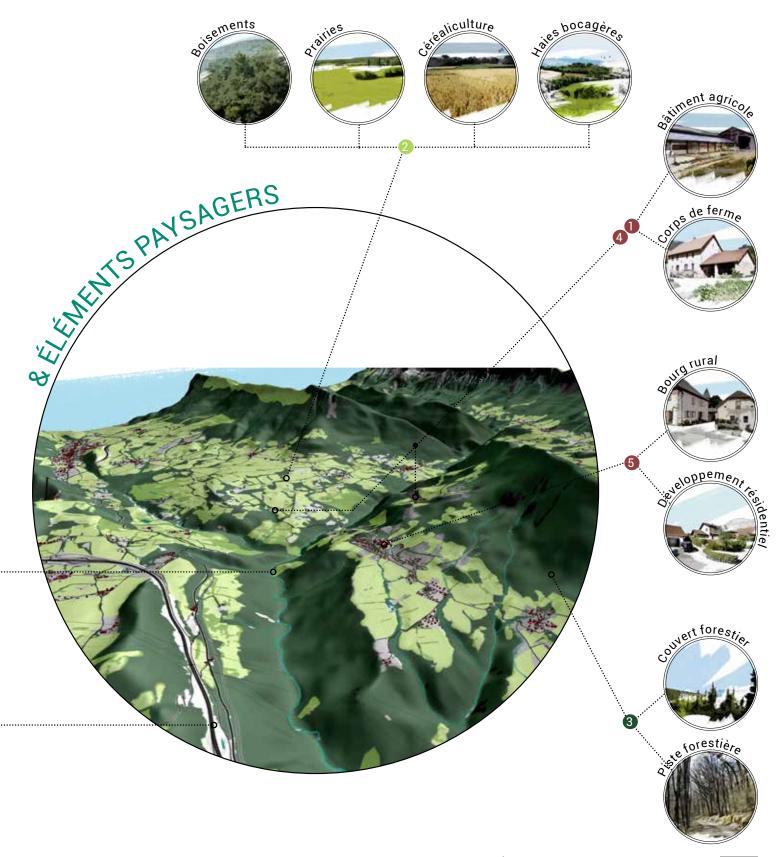


LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers







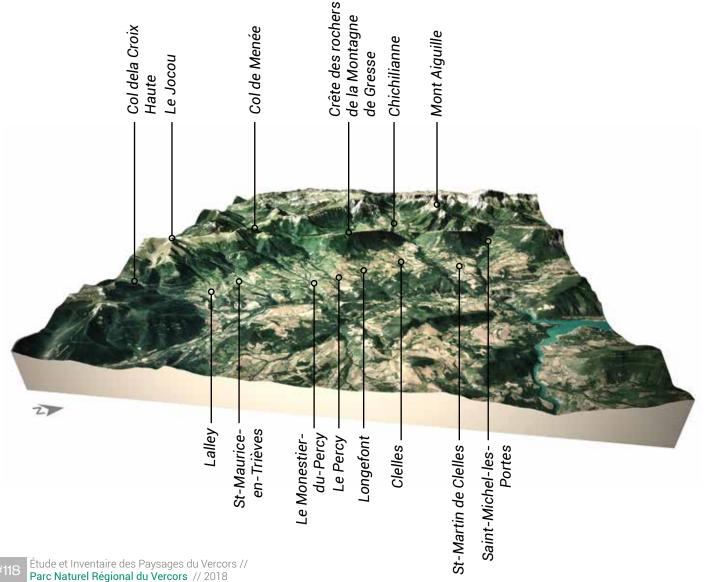


[LE BASSIN DU TRIÈVES]

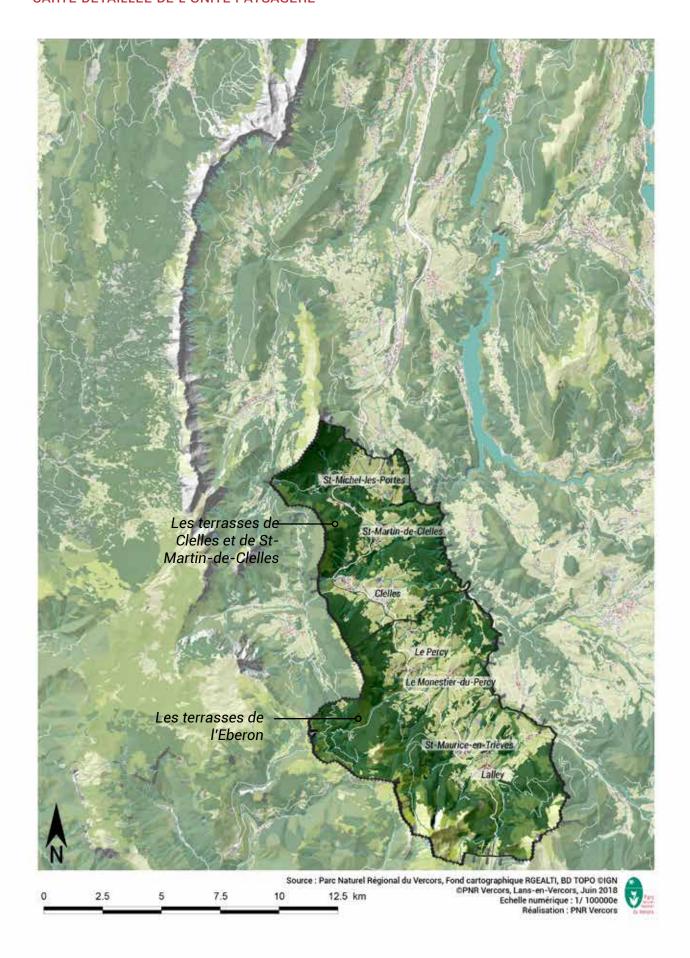
UP13 SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Le bassin du Trièves offre un contraste saisissant entre le cadre champêtre et agraire qui le définit et la grandeur des panoramas de montagnes qui guident le regard en arrière plan. Ce grand bassin agricole est fortement marqué par le passage de l'Ebron et ses affluents, qui entaillent profondément les roches tendres de son socle. La mosaïque agricole est riche et diversifiée, alternant cultures céréalières, prés et boisements ainsi que quelques vergers. Des bourgs ruraux pittoresques, au bâti traditionnel conservé, jalonnent les terrasses le long de la RN75. Cette dernière ainsi que la voie ferrée Grenoble-Sisteron, forment un élément paysager fort de cette unité et constitue par ailleurs un axe de découverte privilégié des paysages du Trièves.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■Terrasse de l'Eberon



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux

■ Terrasses de Clelles et de St-Martin de Clelles

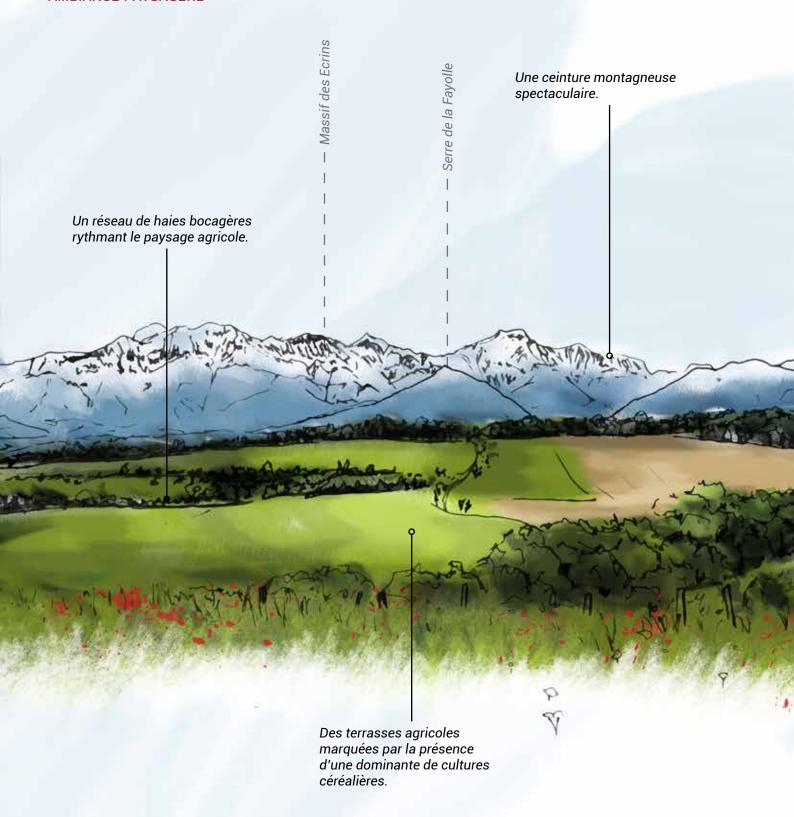


Source: A.Mériaux



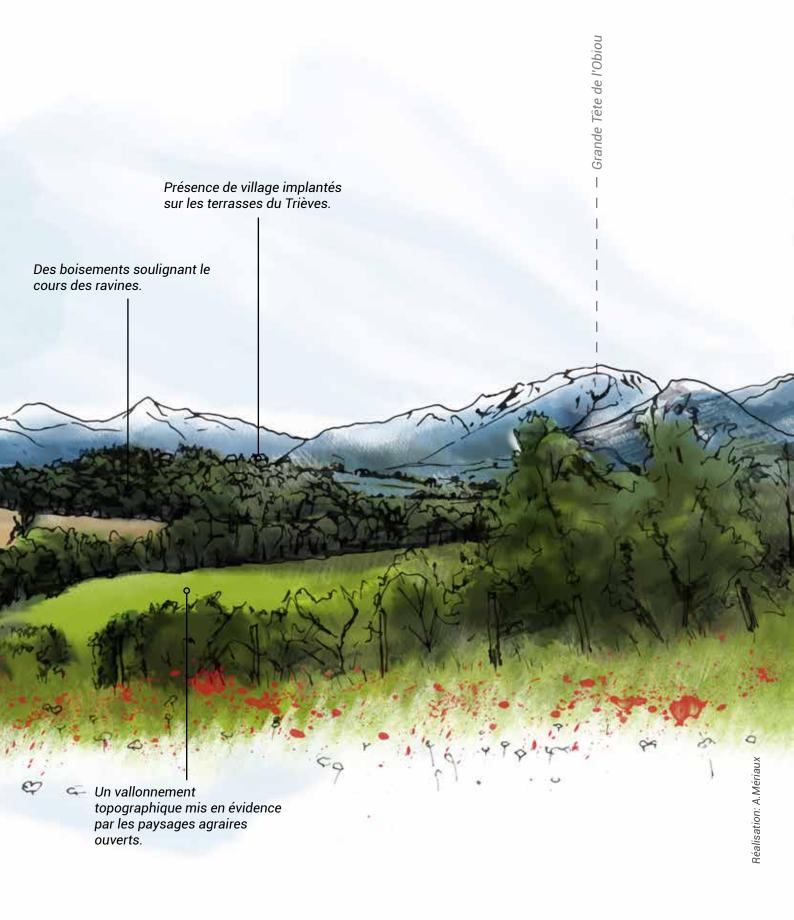
Source: A.Mériaux

AMBIANCE PAYSAGÈRE



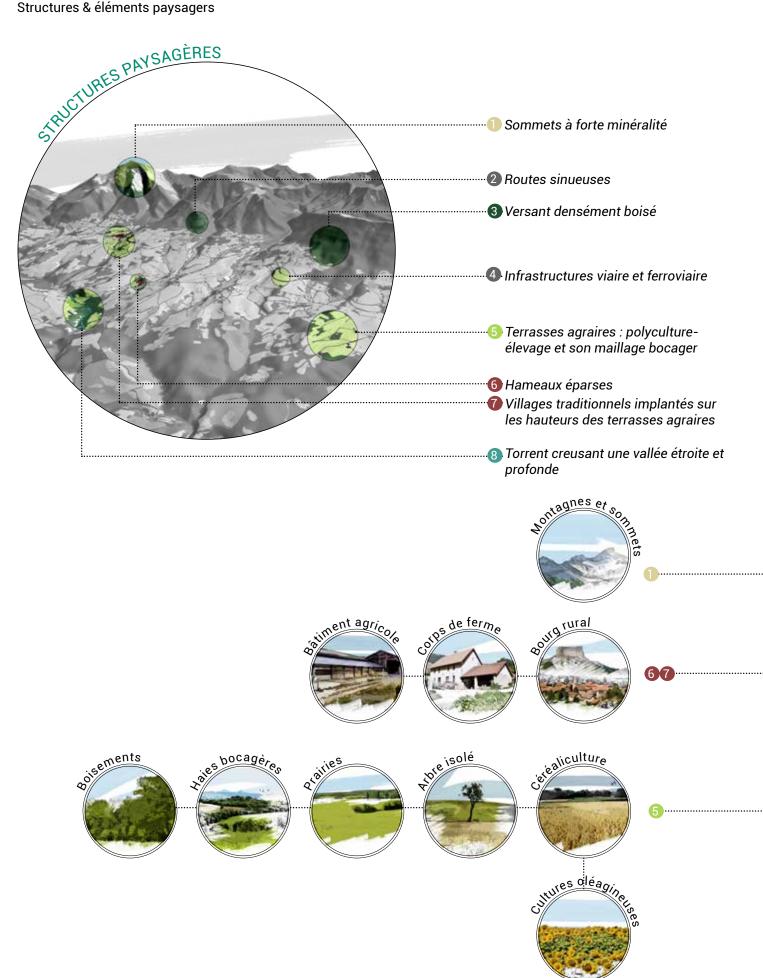
▲ Lecture du grand paysage

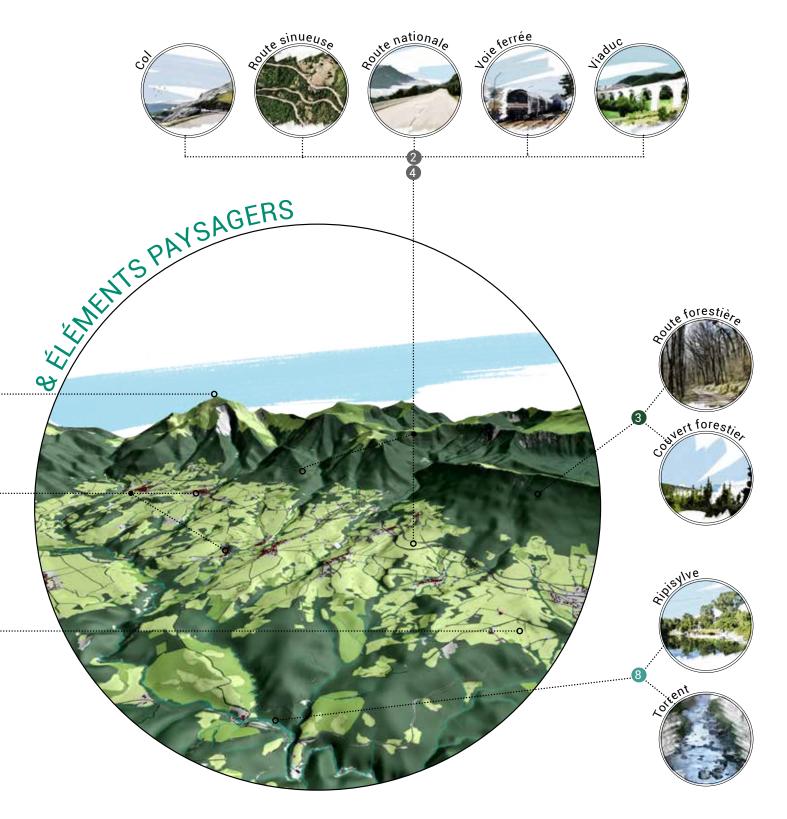
Terrasses agricoles du Trièves et leur écrin montagneux depuis St-Martin de Clelles



LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers





П

UP14

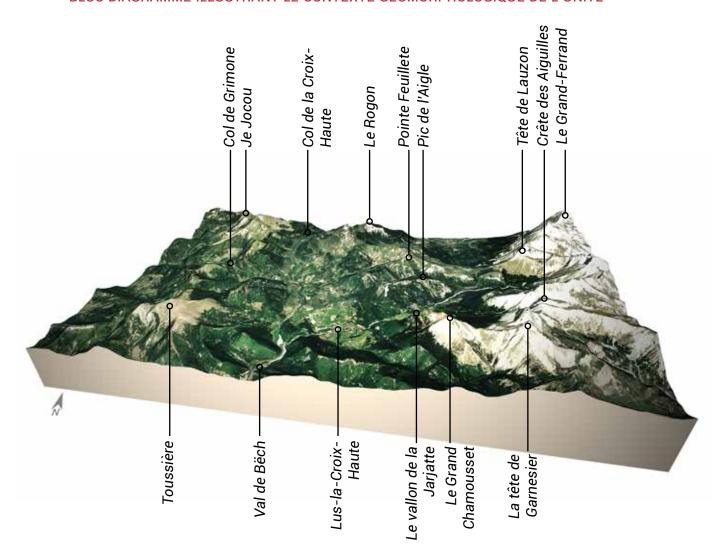
[LE HAUT VAL DE BUËCH]



SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Le haut val de Buëch revêt les caractéristiques d'une plaine d'altitude, constituée à la fois d'un fond de vallée au relief vallonné et de versants abruptes régulièrement marqués par des combes et vallons. Cette unité paysagère est fortement marquée par la présence de la RN75 et de la voie ferrée qui la traverse. Très fréquentées, elles ont entrainé le développement de secteurs urbanisés parfois en décalage avec les paysages agraires de la vallée. Les replats de celle-ci offrent en effet des cultures céréalières et prairies que viennent ponctuer un réseau de haies bocagères et de boisements. De petits hameaux épars s'implantent au pied des versants boisés tandis que le village de Lus-la-Croix-Haute gagne en superficie bâtie. En lien avec la station de ski du vallon de la Jarjatte, un urbanisme de loisir existe.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■ Plaine de Lus-la-Croix-Haute



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux

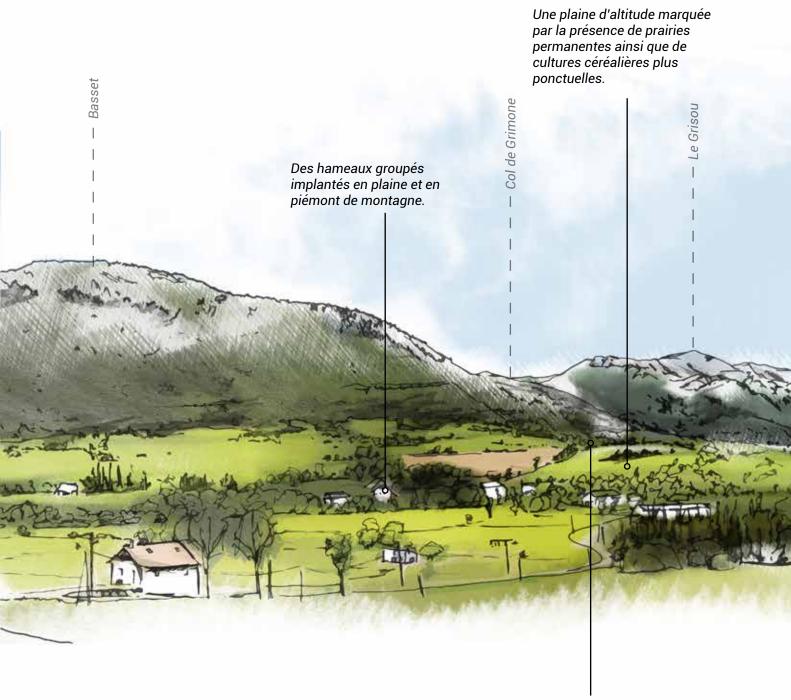
■ Vallon de la Jarjatte



Source: A.Mériaux



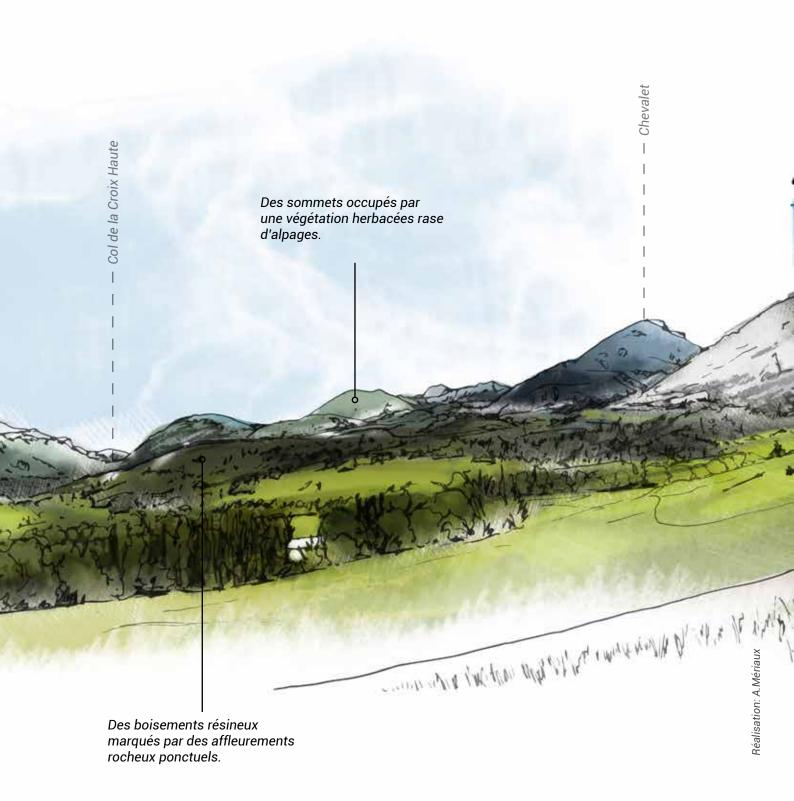
Source: A.Mériaux



Des infrastructures viaires linéaires structurantes.

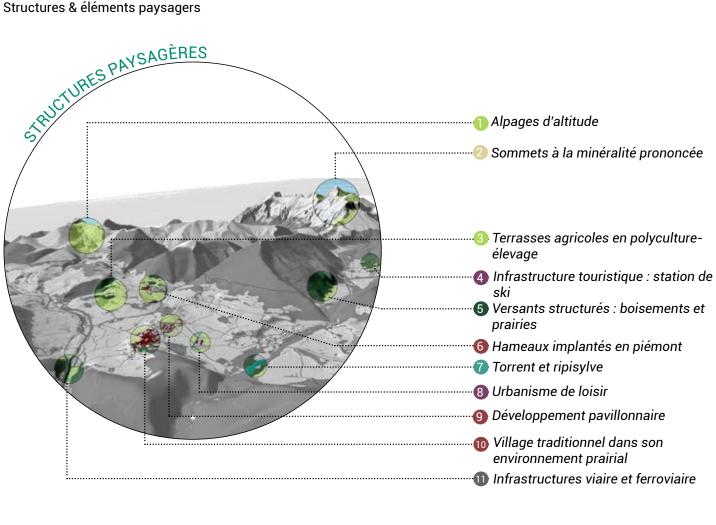
▲ Lecture du grand paysage

Panorama sur la plaine de Lus-la-Croix-Haute : un paysage de plaine d'altitude ponctué de ses multiples sommets.

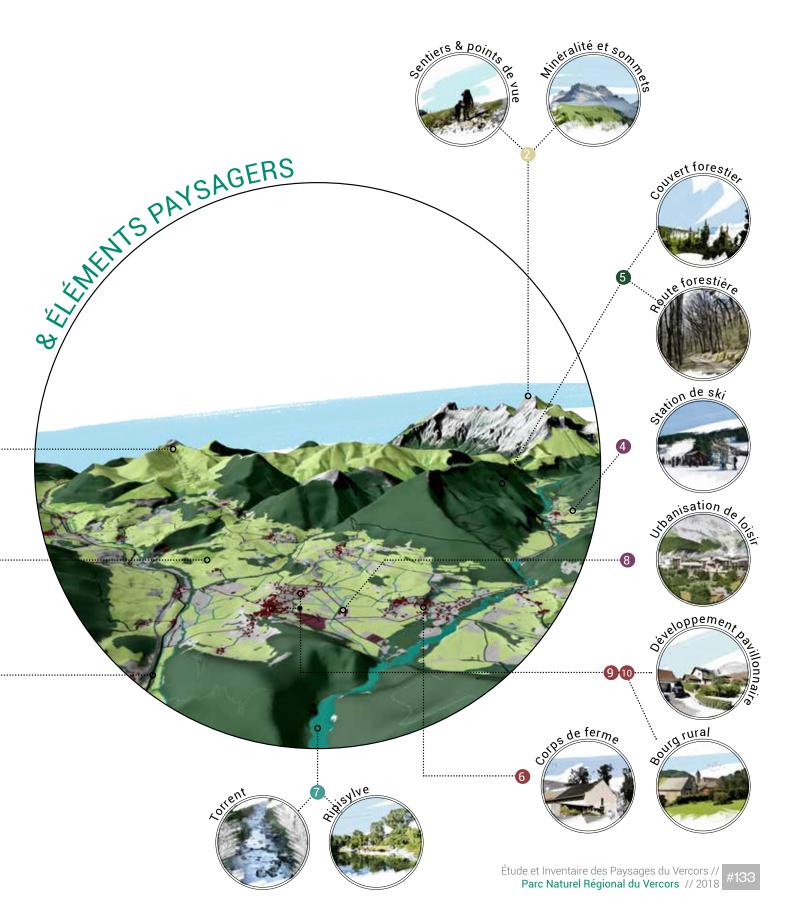


LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers







Ш

UP15

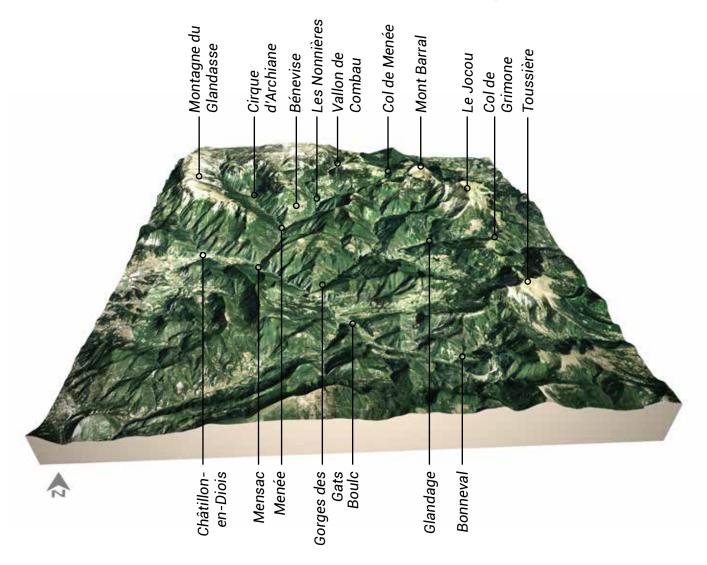
[LE BASSIN VERSANT DU BEZ]



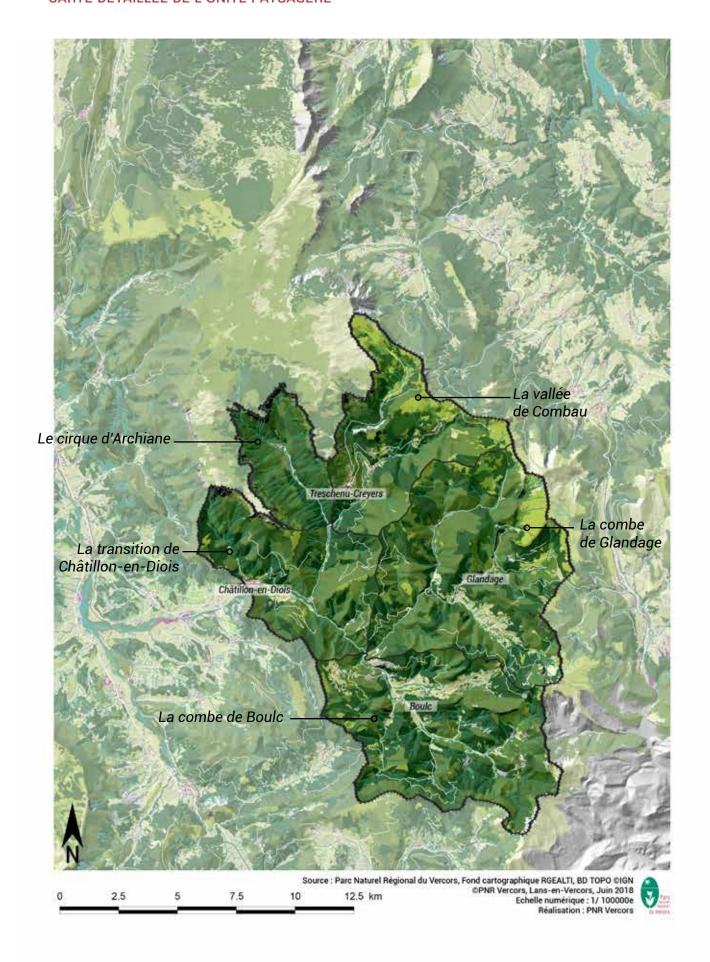
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Le bassin versant du Bez offre des paysages très préservés et se caractérise par une topographie très mouvementée où se succèdent combes, cirques et vallée étroites. L'univers est grandiose et la verticalité prégnante voire impressionnante. Les villages rares sont peu densément peuplés et ont gardé le charme pittoresque des hameaux pastoraux. Souvent perchés, ils possèdent une importante valeur patrimoniale. Les fonds de vallées et hauts-sommets dégarnis sont occupés par une activité pastorale en déclin. Les pentes densément boisées sont contrastées par la minéralité prononcée des falaises abruptes des hauts-plateaux. Cette unité à la naturalité préservée constitue un attrait certain pour les visiteurs qui y emprunteront les divers sentiers pédestres ou routes en balcons offrant des points de vue saisissants.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■ Transition de Châtillon-en-Diois



■Combe de Boulc



334.55.7.....

■Combe de Glandage



Source: A.Mériaux

■ Vallée de Combau

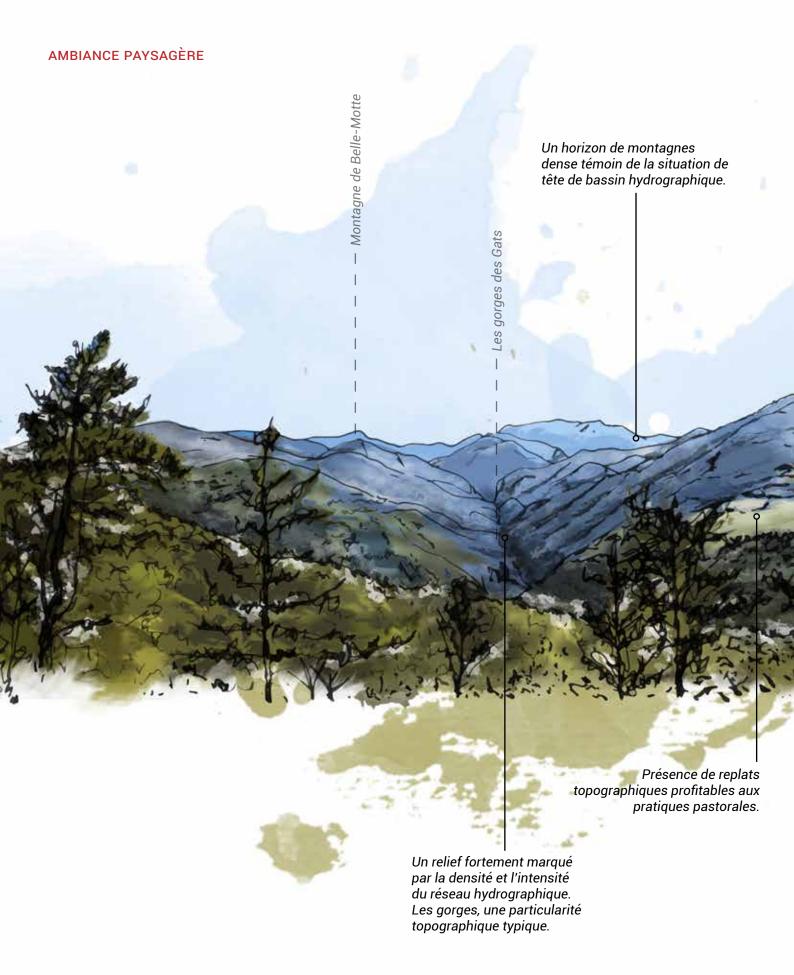


Source: A.Mériaux

■ Cirque d'Archiane

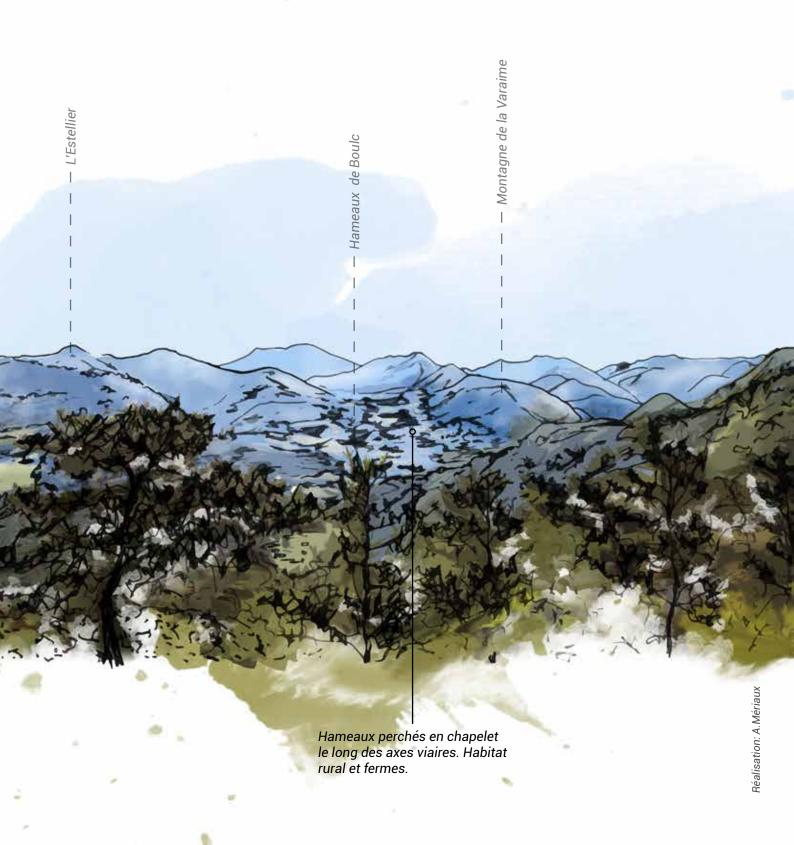


Source: A.Mériaux



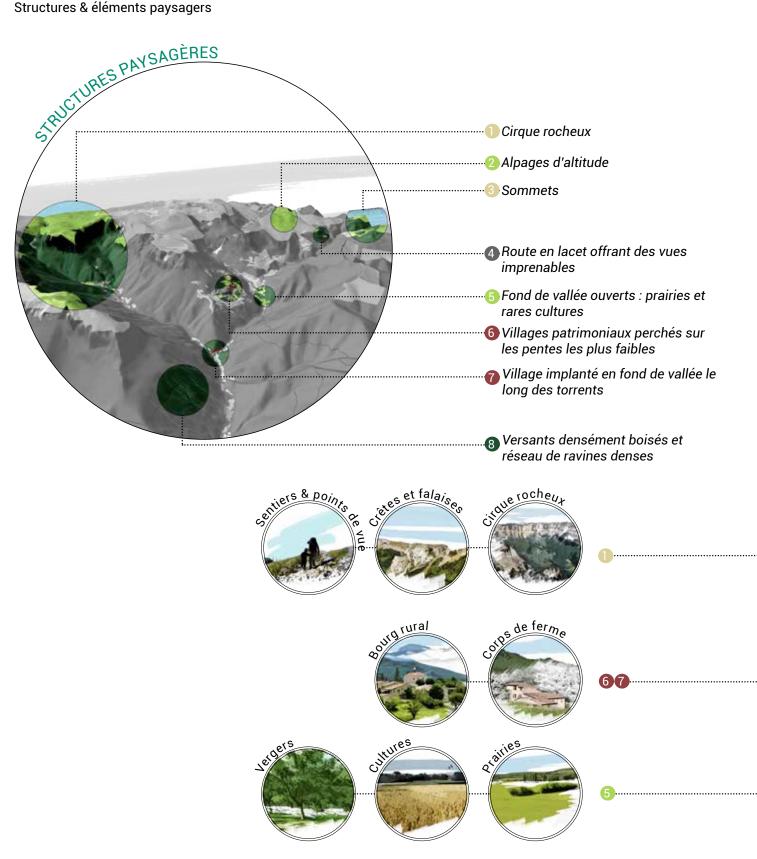
▲ Lecture du grand paysage

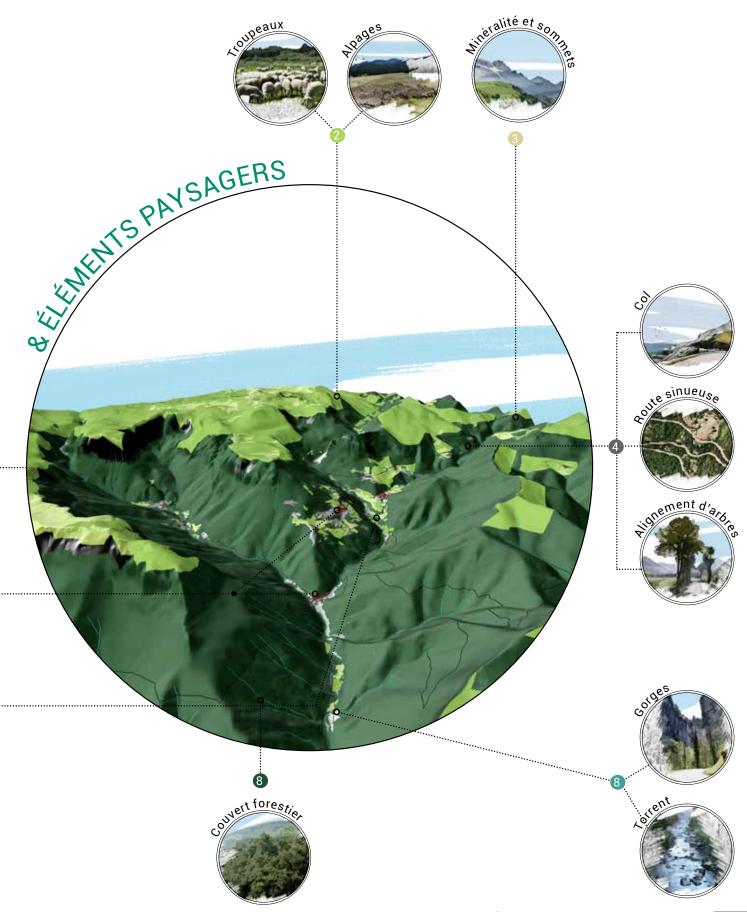
Panorama sur les gorges du Gats et la combe de Boulc, un paysage montagneux spectaculaire.



LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers







UP16

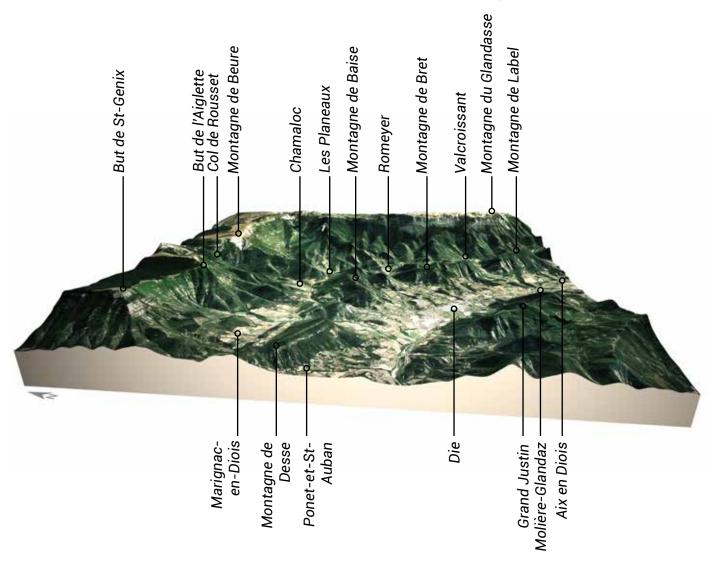
[LES BALCONS DU VERCORS DIOIS]

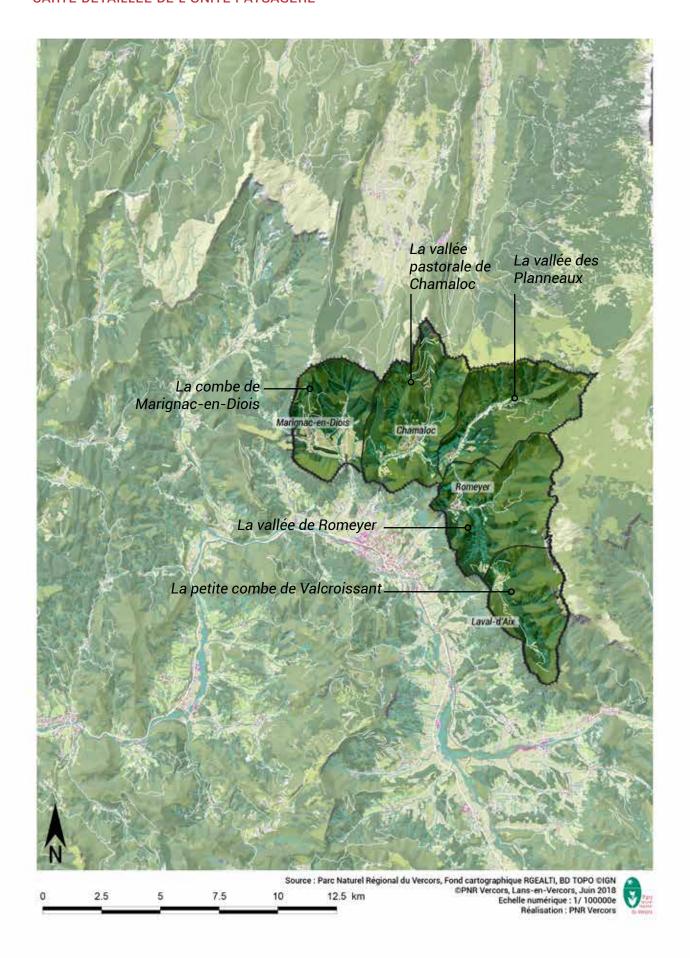


SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les balcons du Vercors Diois sont entourés de montagnes constituant les contreforts sud du massif. Cette unité est marquée par un relief prononcé de combes juxtaposées. Le réseau hydrographique y est dense et creuse de profondes ravines, animant les versants boisés ponctués de falaises rocheuses. Au profit de l'affaiblissement de la pente, se tiennent des bourgs ruraux à la typicité méridionale marquée. A proximité de ces derniers, une mosaïque agricole constituée de prairies à usage pastoral ainsi que de cultures céréalières et aromatiques, prend place. Les cultures aromatiques offrent d'agréables contrastes chromatiques et appuient le caractère «provençal» identitaire du secteur. Cette entité constitue également une transition vers le cœur du massif rendue possible par la D518 et le col du Rousset offrant de belles perspectives panoramiques sur les paysages du Diois.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■Combe de Marignac-en-Diois



Source: A.Mériaux

■ Vallée pastorale de Chamaloc



Source: A.Mériaux

■ Vallée des Planneaux



Source: A.Mériaux

■ Vallée de Romeyer



Source: A.Mériaux

■ Petite combe de Valcroissant



Source: A.Mériaux



Une vallée pastorale, marquée par la présence de prairies permanentes pâturées.

▲ Lecture du grand paysage

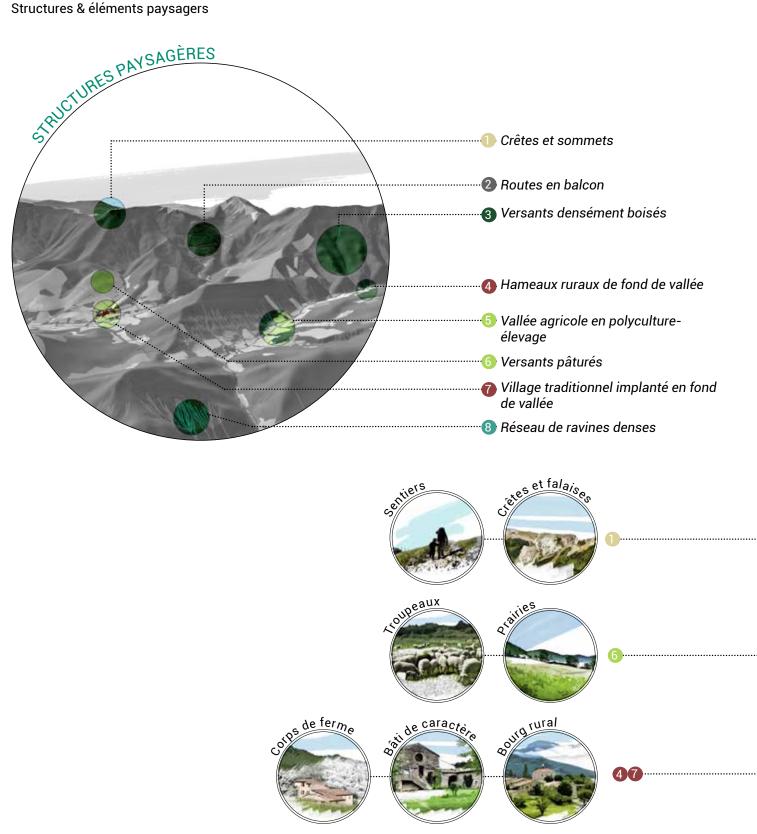
Combe de Chamaloc: un paysage pastoral aux motifs méridionaux typiques.

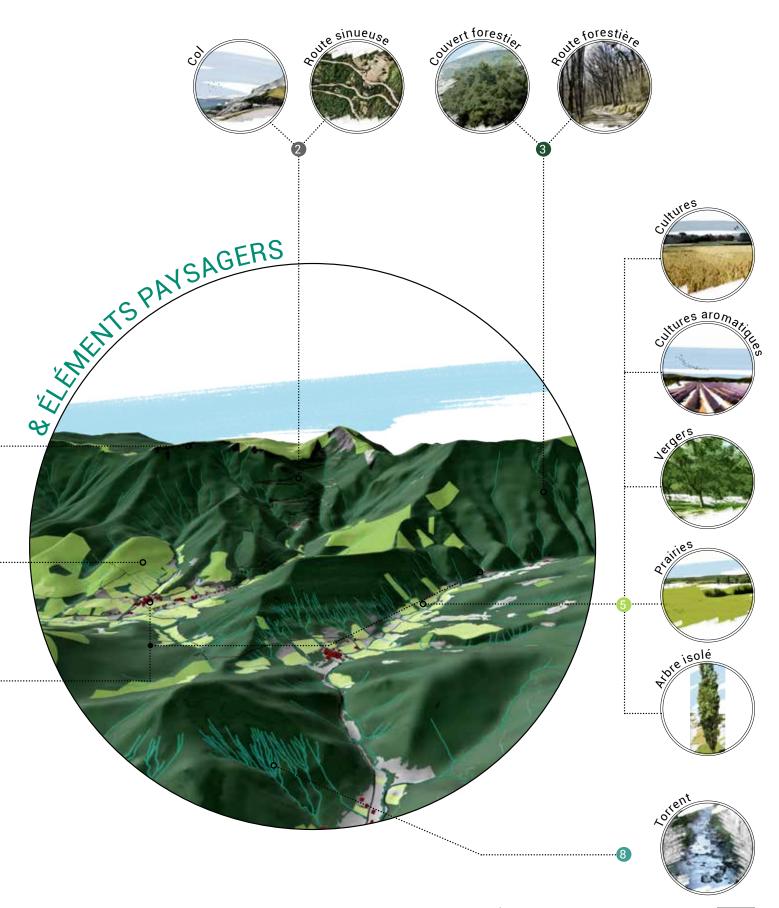


Un profil agraire également marqué par la présence de plantes aromatiques et à parfum offrant un attrait paysager fort.

LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers





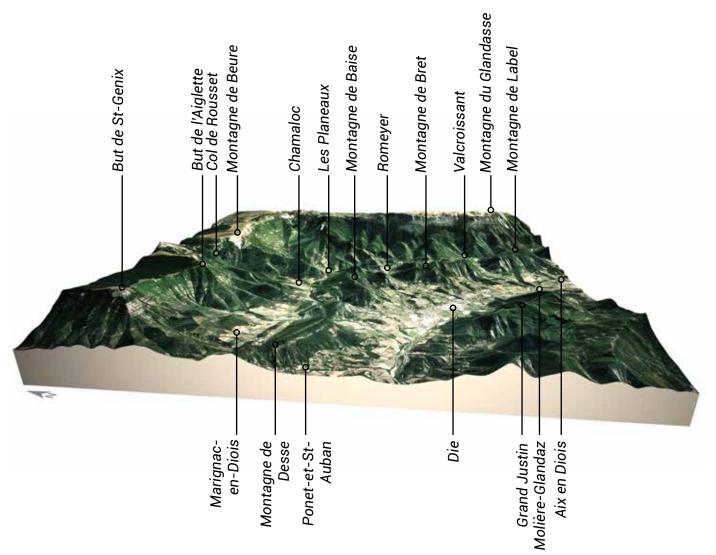
UP17

[LA PLAINE DE DIE]

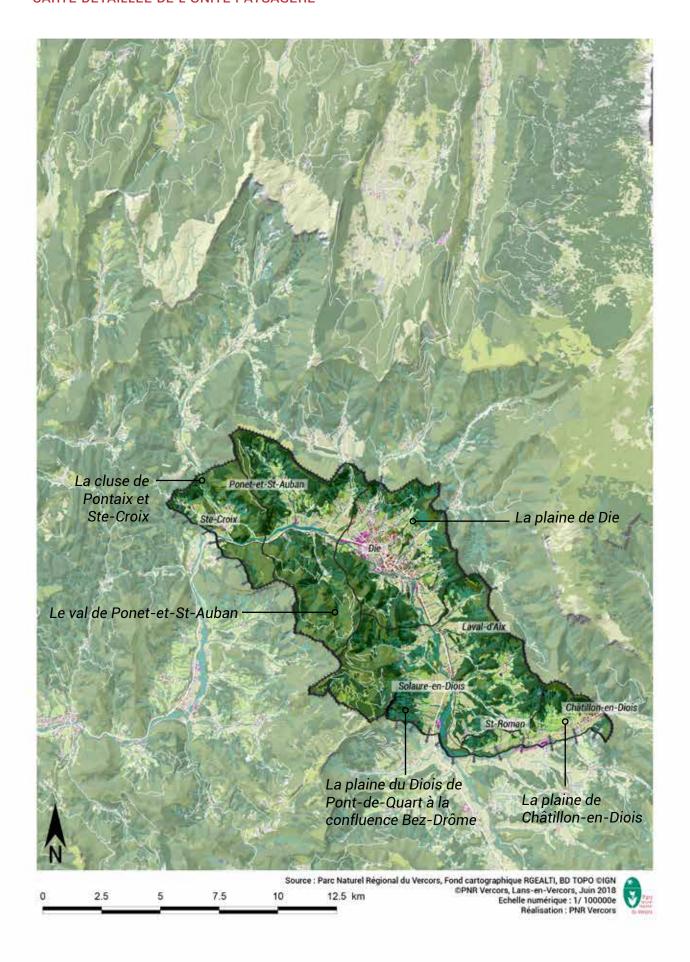
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

La plaine de Die est caractérisée par des paysages ruraux à valeur patrimoniale, marqués par la présence des vignes et des plantes aromatiques. L'omniprésence des reliefs crée un contraste apaisant avec la plaine agricole. La Drôme et son lit calcaire accompagné d'une ripisylve dense, rythment le paysage. Des villages et hameaux de caractères occupent les terrasses viticoles et le petit patrimoine bâti renforce la valeur patrimoniale du site. Cabanons de vignes, clochers et villages en colimaçon créent des points d'appel du regard. A cette architecture traditionnelle se mêle également des aménagements récents témoignant de l'expansion urbaine de Die (zone commerciale d'entrée de ville et lotissements). La qualité des paysages assoit une attractivité touristique significative qui se traduit notamment par la présence de nombreuses structures d'accueil touristique.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■ Cluse de Pontaix et Ste-Croix



Source: A.Mériaux

■ Val de Ponet-et-St-Auban



Source: A.Mériaux

■ Plaine de Die



Source: A.Mériaux

■ Plaine du Diois de Pont-de-Quart à la confluence Bez-Drôme



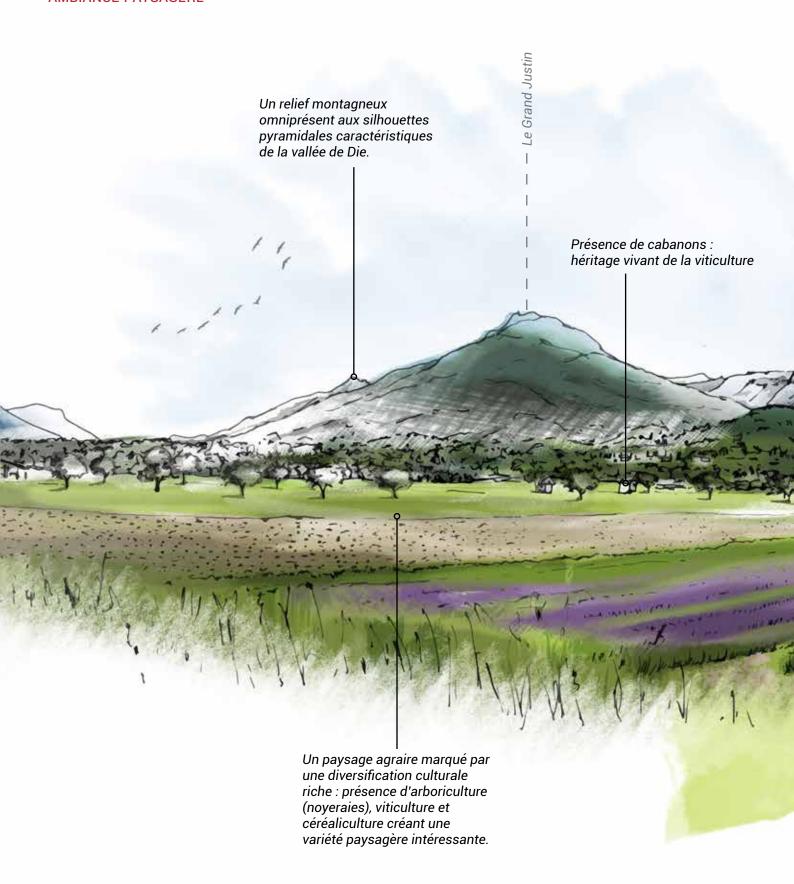
Source: A.Mériaux

■ Plaine de Châtillon-en-Diois

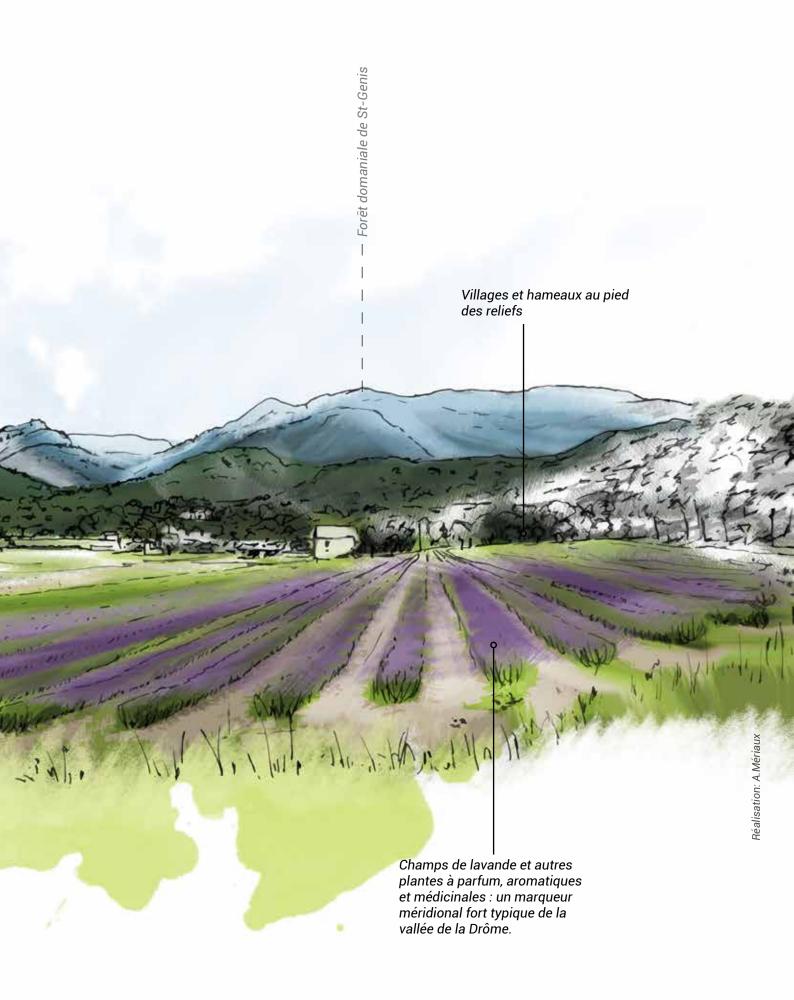


Source: A.Mériaux

AMBIANCE PAYSAGÈRE

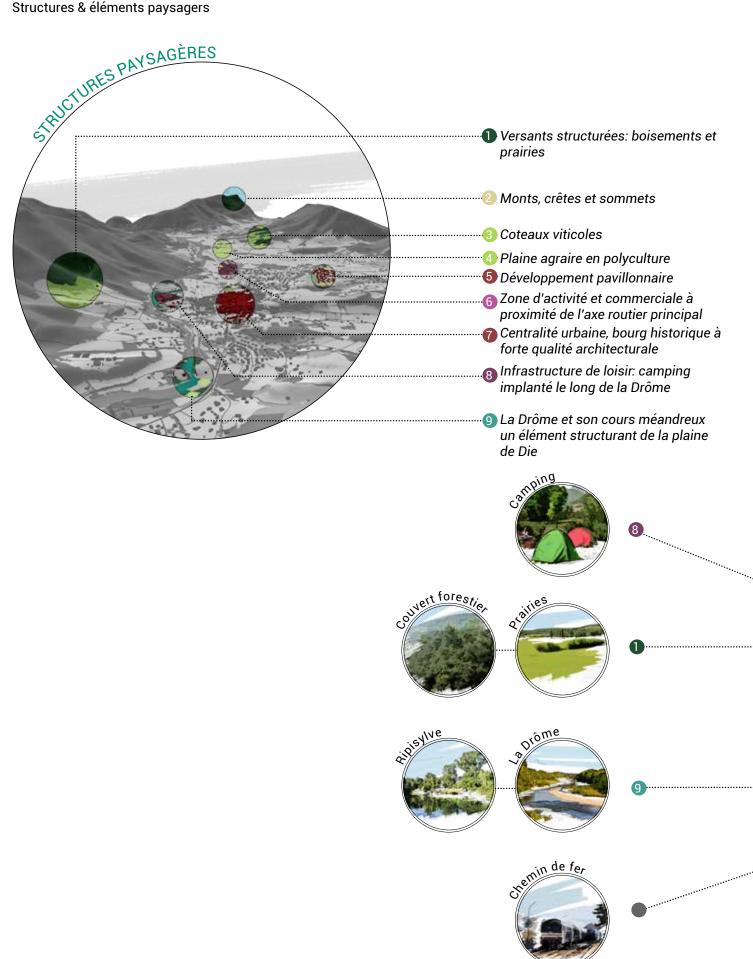


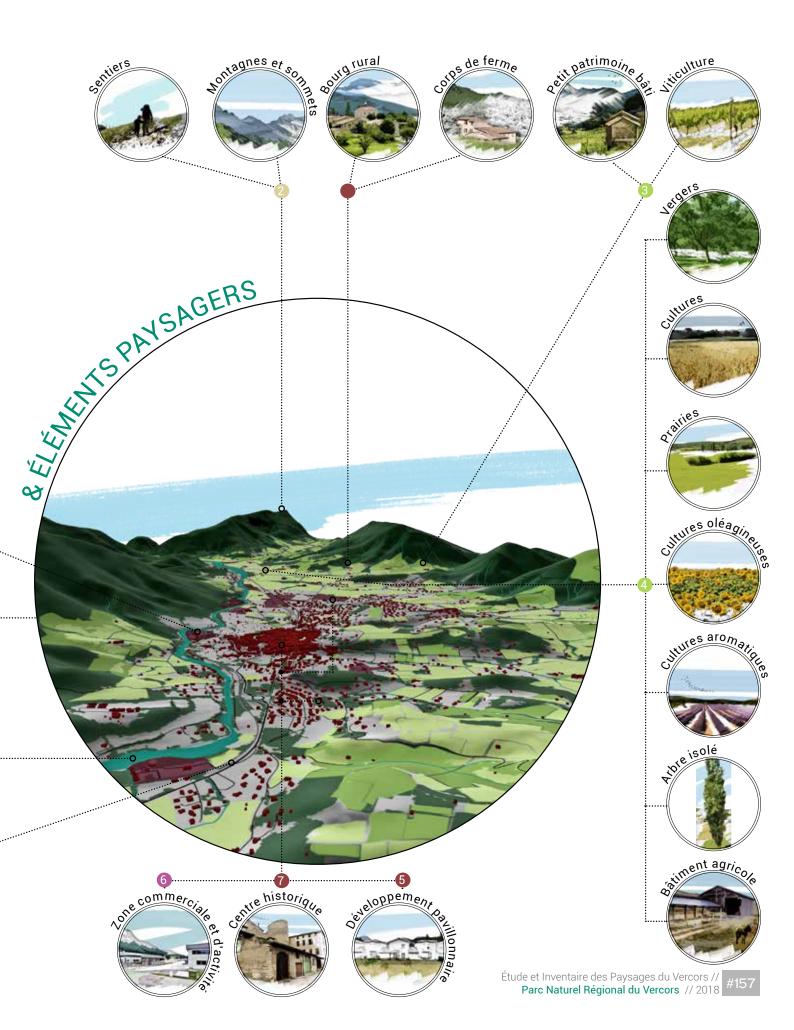
▲ Lecture du grand paysage
Plaine de Die - Ponet-et-St-Auban



LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers





Ш

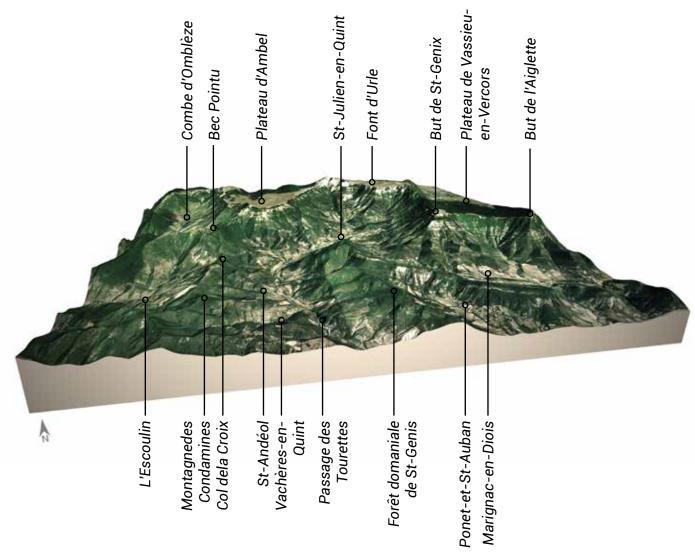
UP18

[LE VAL DE QUINT]

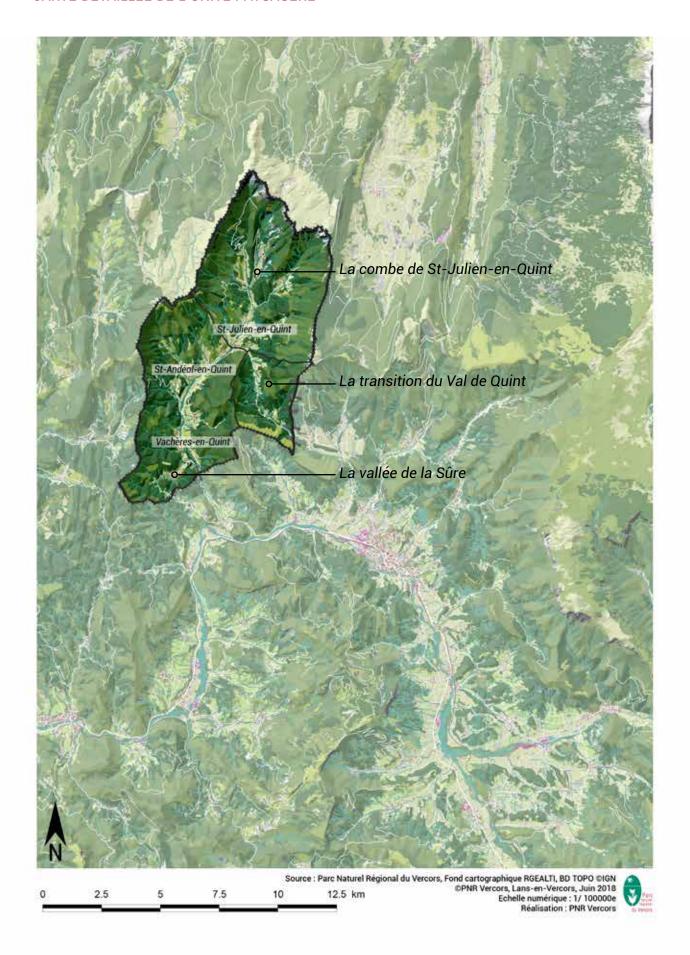
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Le val de Quint situé à l'écart du passage de la Drôme, constitue un val préservé lové au centre d'une forêt dense et encerclé d'un écrin de montagnes. Le fond de la vallée forme un cirque aux falaises minérales partiellement habillées d'un couvert forestier. L'activité agricole (élevage, polyculture et plantes aromatiques), se concentre sur les replats de la vallée, le long de la rivière. Les villages perchés sur les pentes offrent des vues imprenables. Hormis ces petits bourgs, un habitat diffus constitué de corps de ferme traditionnels est disséminé au gré des pentes et des fonds de vallée. Les structures paysagères forment un ensemble cohérent lisible participant pleinement à la très grande qualité des paysages. Malgré sa proximité avec la ville de Die, le val de Quint est peu marqué par l'activité touristique.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■ Transition du val de Quint



Source: A.Mériaux

■ Combe de St-Julien-en-Quint



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux

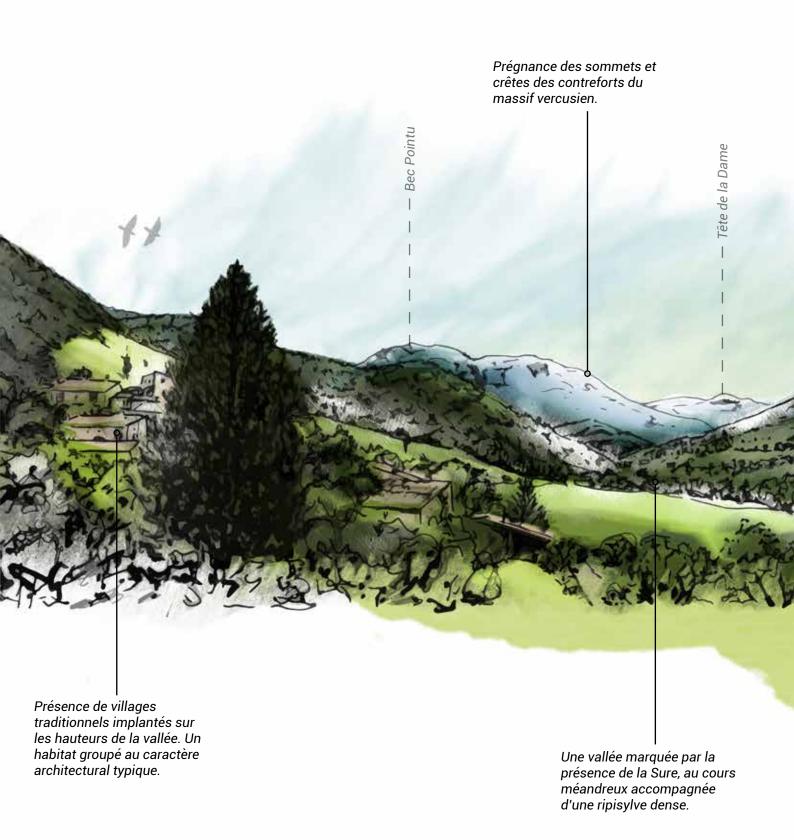
■ Vallée de la Sûre



Source: A.Mériaux

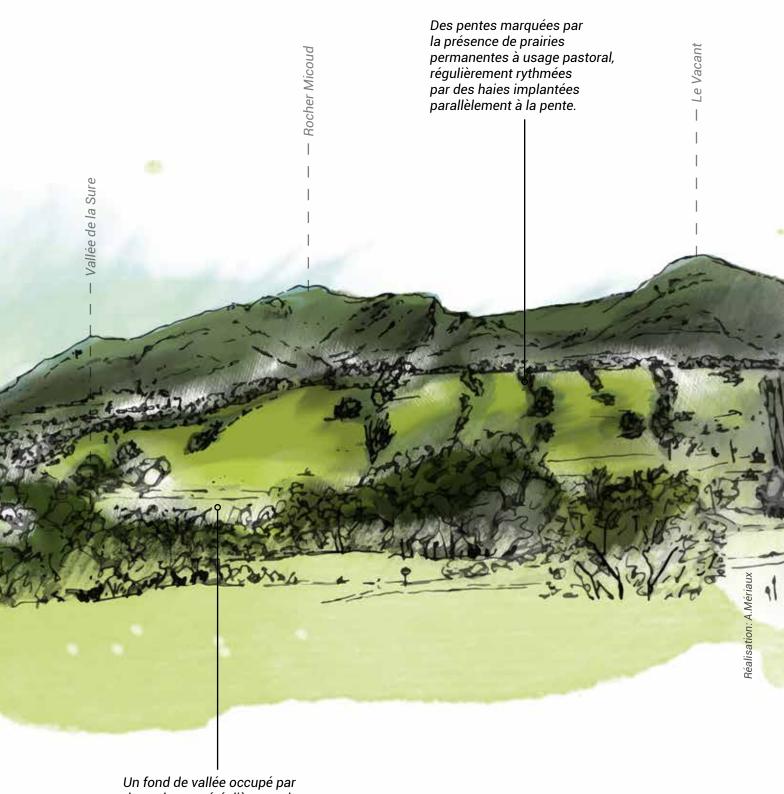


Source: A.Mériaux



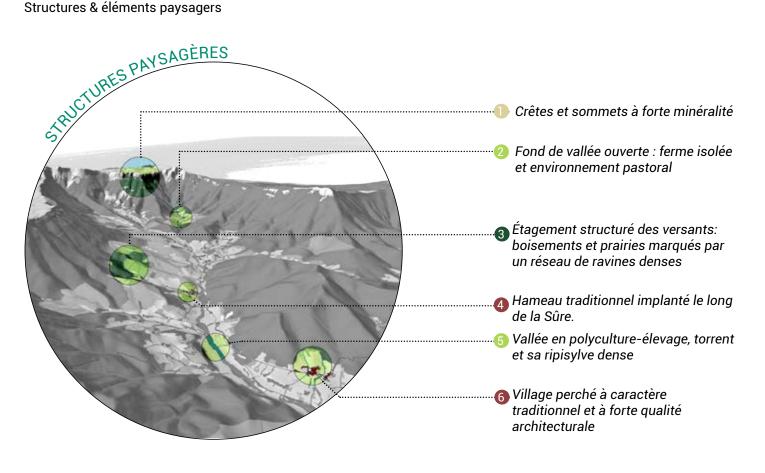
▲ Lecture du grand paysage

Panorama sur la vallée de la Sure depuis St-Andéol-en-Quint : un paysage de vallée de montagne à la mosaïque paysagère qualitative.

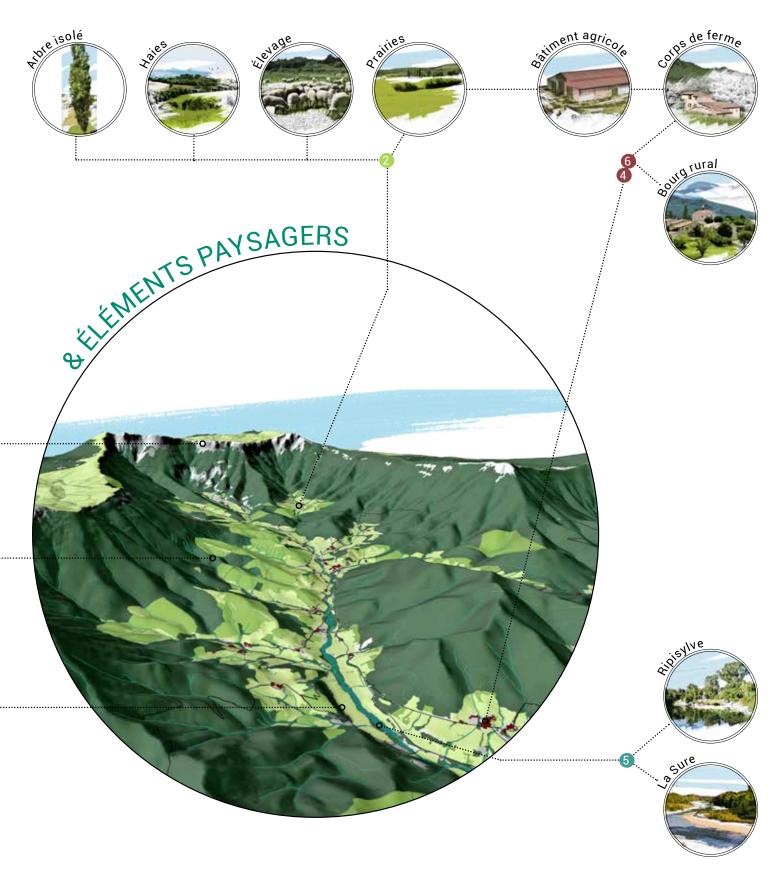


LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers







П

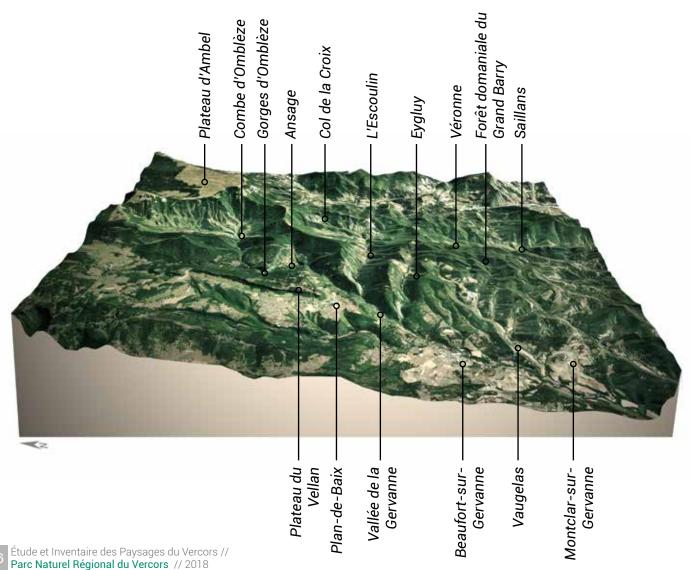
UP19

[LES GORGES ET LES COMBES DE LA GERVANNE]

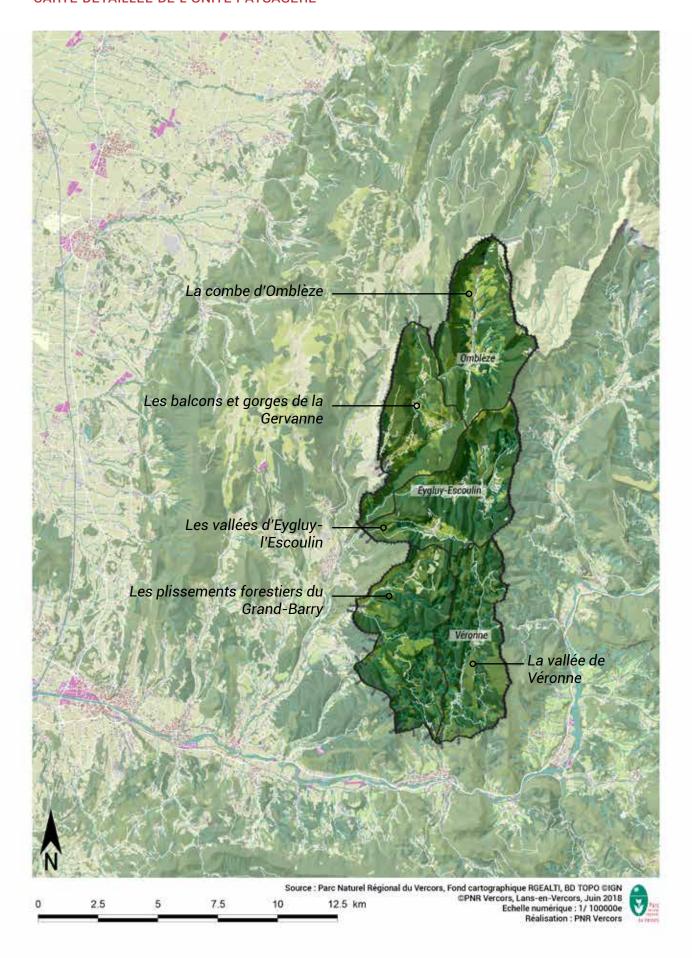
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

et combes de la Gervanne gorges sont caractérisées par leurs particularités géomorphologiques. Le plissement calcaire, la pente et l'eau structurent le paysage. En effet, le réseau hydrographique dense dessine des combes et vallées étroites. Au profit d'un replat de fond de vallée ou d'un plateau perché, un ensemble de prairies ponctuées de haies créent une respiration paysagère. Un épais manteau boisé (forêt méditerranéenne) contrasté de falaises et éboulis recouvre les pentes et sommets. Aussi, un habitat rural traditionnel prend place en fond de vallée à proximité des cours d'eau ou perché à mi-pente. L'activité agricole essentiellement pastorale est en déclin et occasionne une dynamique de fermeture progressive des paysages. Les gorges et combes de Gervanne font preuve d'un attrait touristique pour l'ambiance fraiche de ses cours d'eau et cascades ainsi que pour son authenticité préservée.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■Combe d'Omblèze



Source: PNR Vercors

■Les balcons et les gorges de la Gervanne



Source: A.Mériaux

■ Vallées d'Eygluy-Escoulin



Source: A.Mériaux

■Les plissements forestiers du Grand Barry

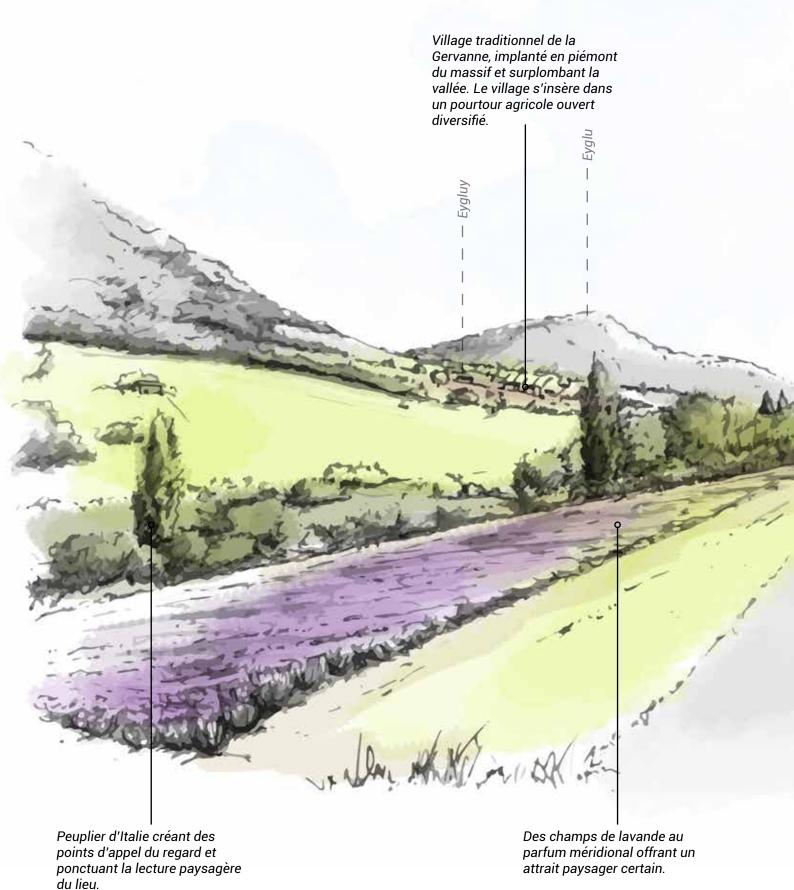


Source: A.Mériaux

■ Vallée de Véronne

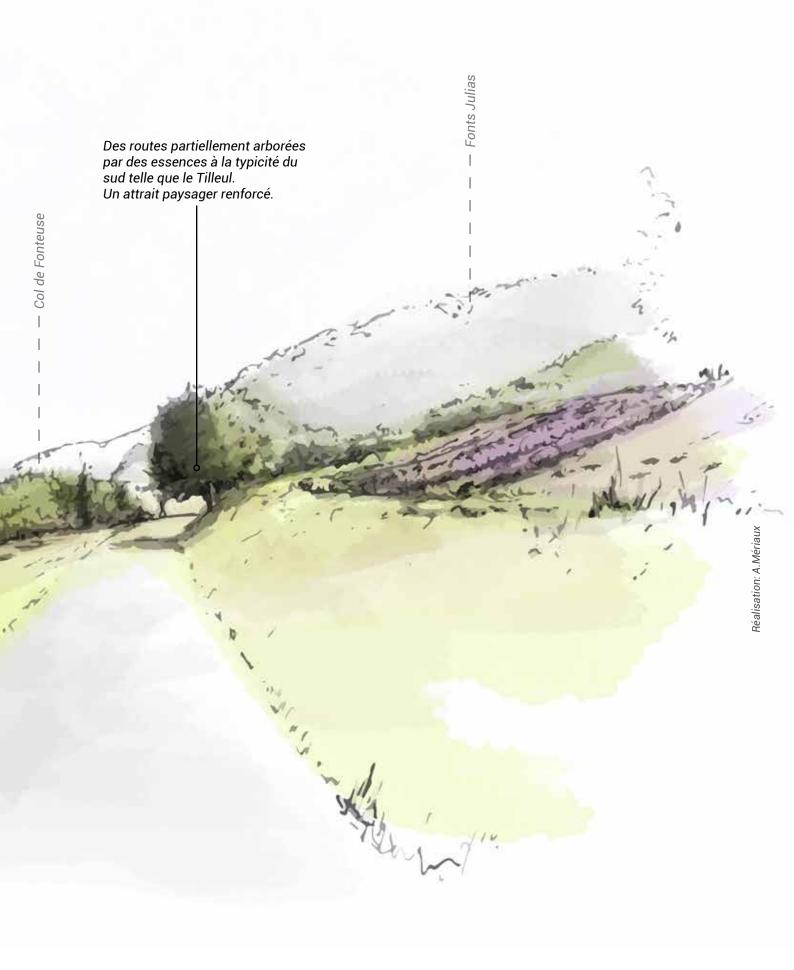


Source: A.Mériaux



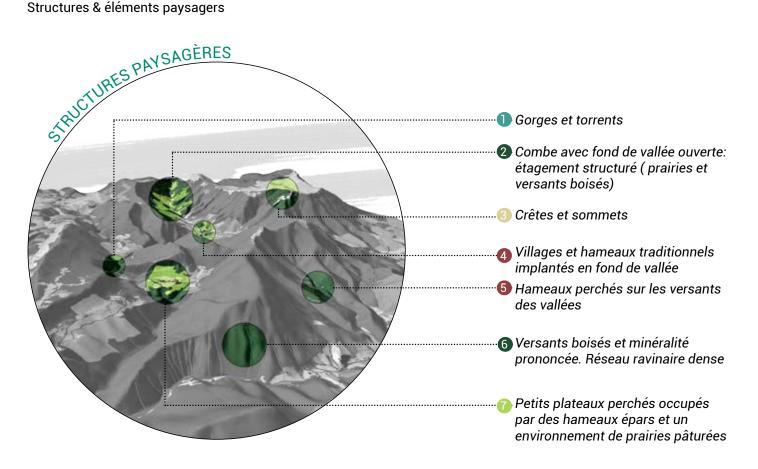
▲ Lecture du grand paysage

Combe d'Eygluy: Une vallée étroite marquée par une ambiance méridionale.



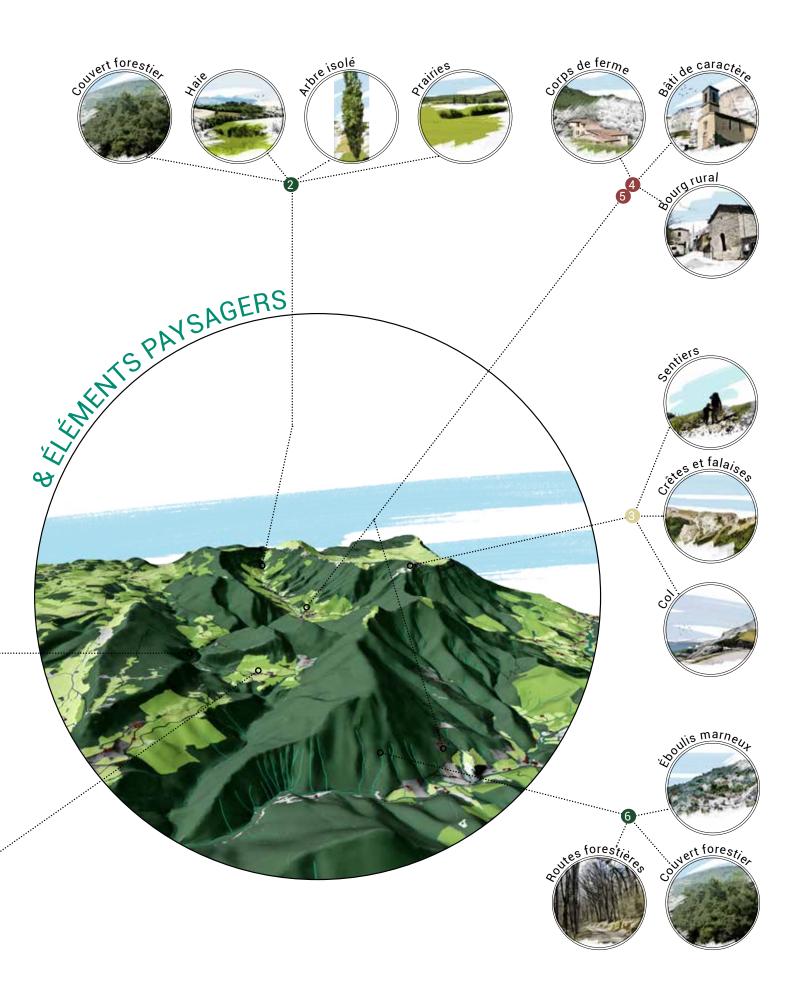
LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers



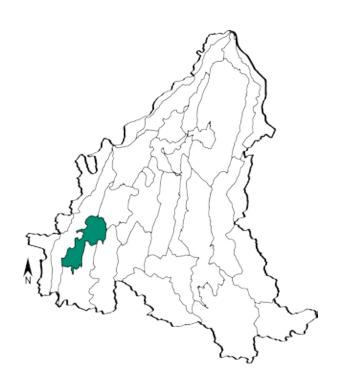








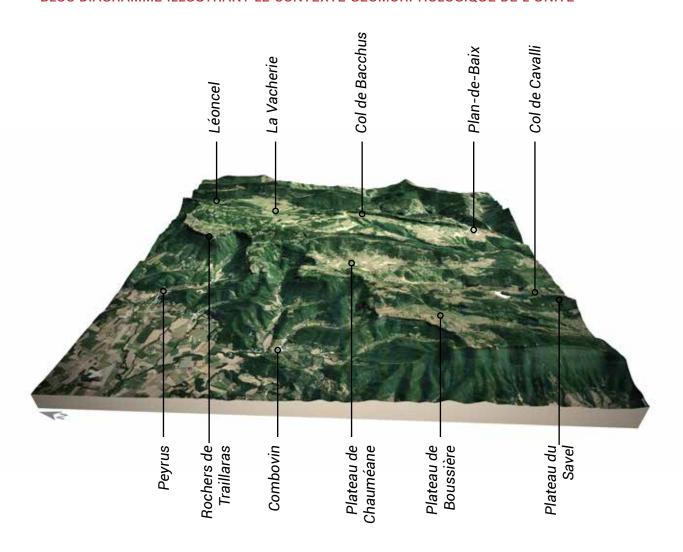
[LES PETITS PLATEAUX OCCIDENTAUX DU VERCORS]



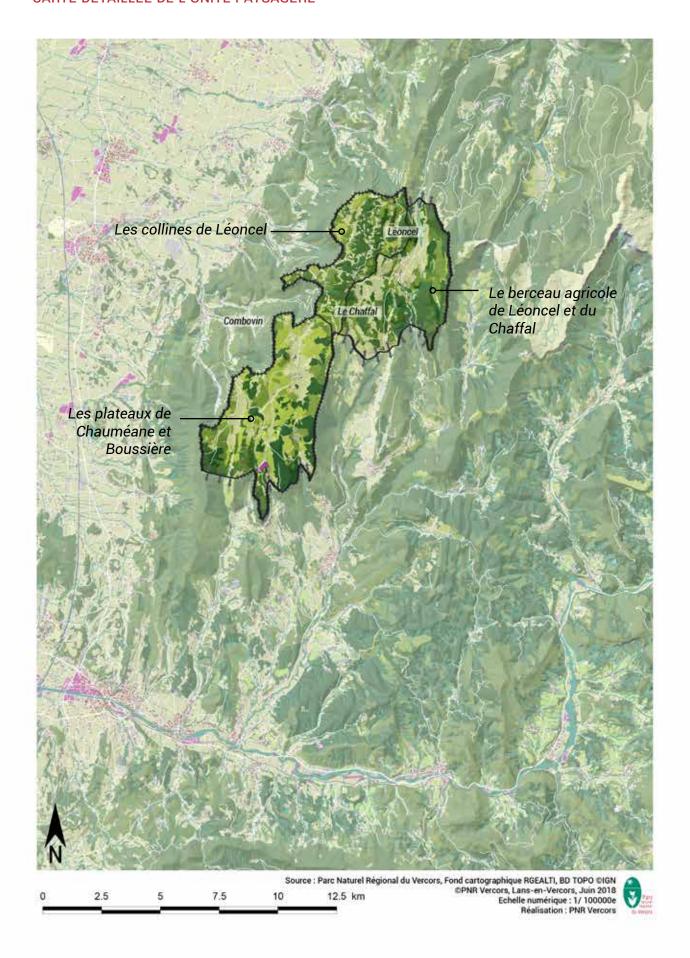
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les petits plateaux occidentaux du Vercors offrent des paysages très spécifiques marqués par un climat sec et venté qui créé une ambiance presque steppique. Les plateaux aux reliefs relativement doux sont essentiellement occupés par une activité d'élevage. Ce territoire est très peu habité ; quelques rares villages occupent le berceau agricole de Léoncel et du Chaffal et un habitat diffus de corps de ferme ponctue les plateaux de Chauméane et Boussière. Pentes et versants sont quant à eux occupés par un couvert forestier; des plantations de pins se distinguent d'ailleurs au sud de l'unité. Les plateaux surplombent à l'ouest les cluses des Monts-du-Matin et au sud la vallée de la Gervanne et Sye offrant ainsi des points de vue et itinéraires de randonnée appréciés. L'abbaye cistercienne de Léoncel constitue un élément architecturale remarquable également attractif.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■Berceau agricole de Léoncel et du Chaffal



Source: Eco-Stratégie



Source: Eco-Stratégie

■ Collines de Léoncel



Source: Eco-Stratégie

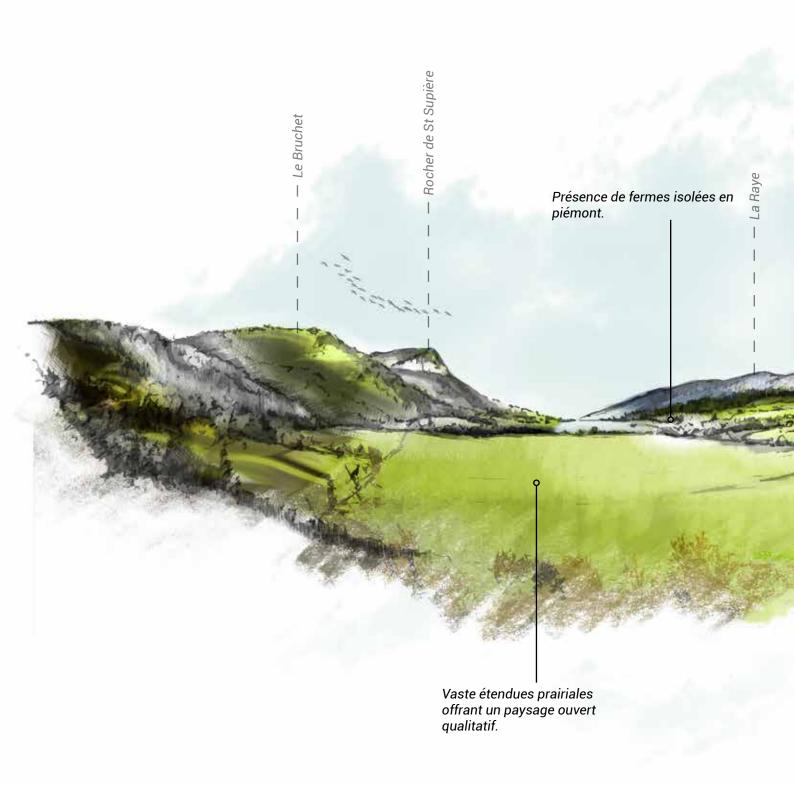
■ Plateau de Chauméane et Boussière



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



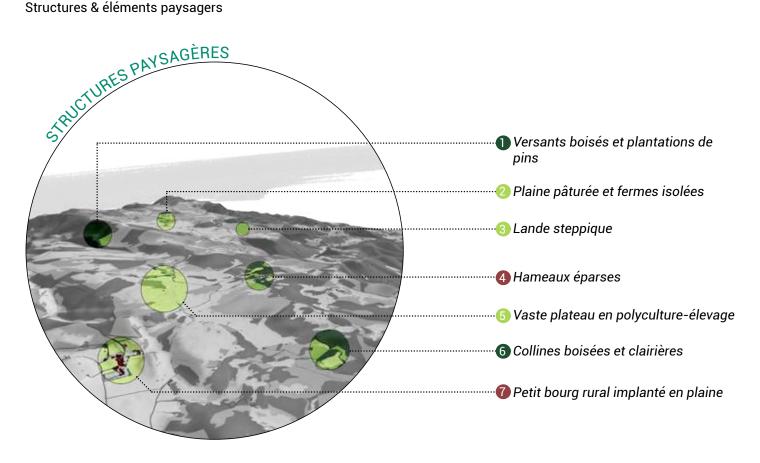
▲ Lecture du grand paysage

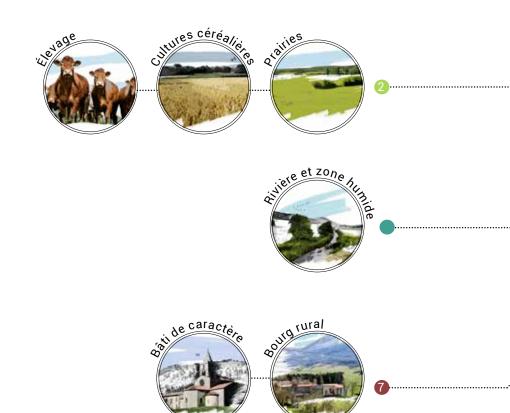
Plateau de Boussière, un paysage rural marqué par une ambiance pastorale aux influences «steppiques».

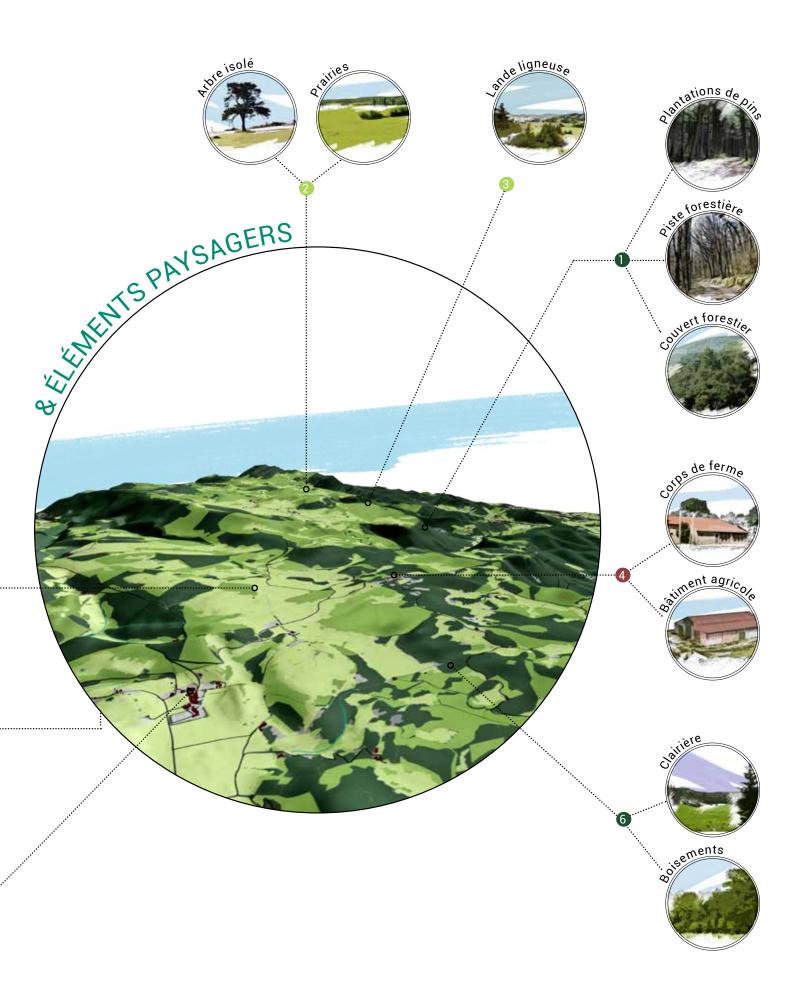


LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers

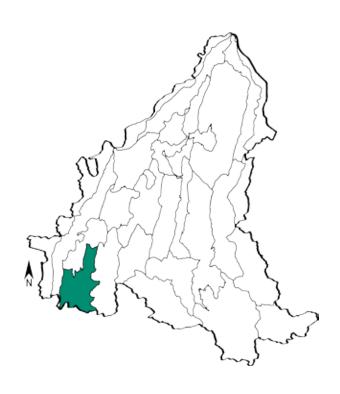






UP21

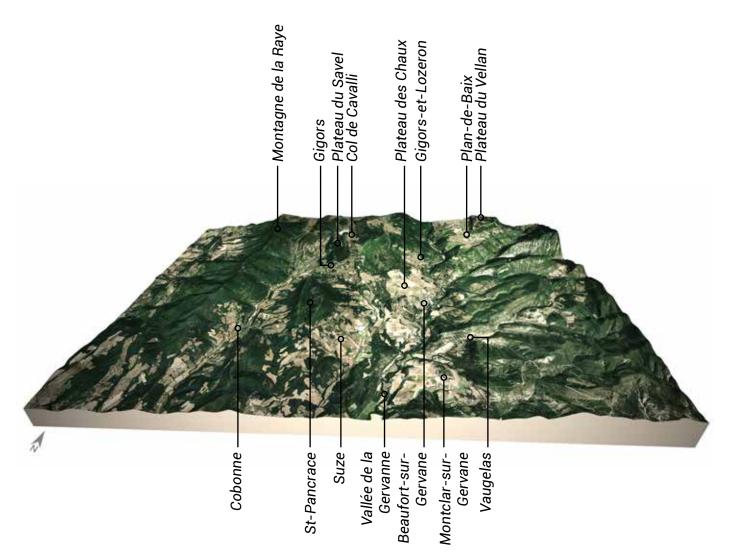
[LES VALLÉES DE LA GERVANNE/SYE]



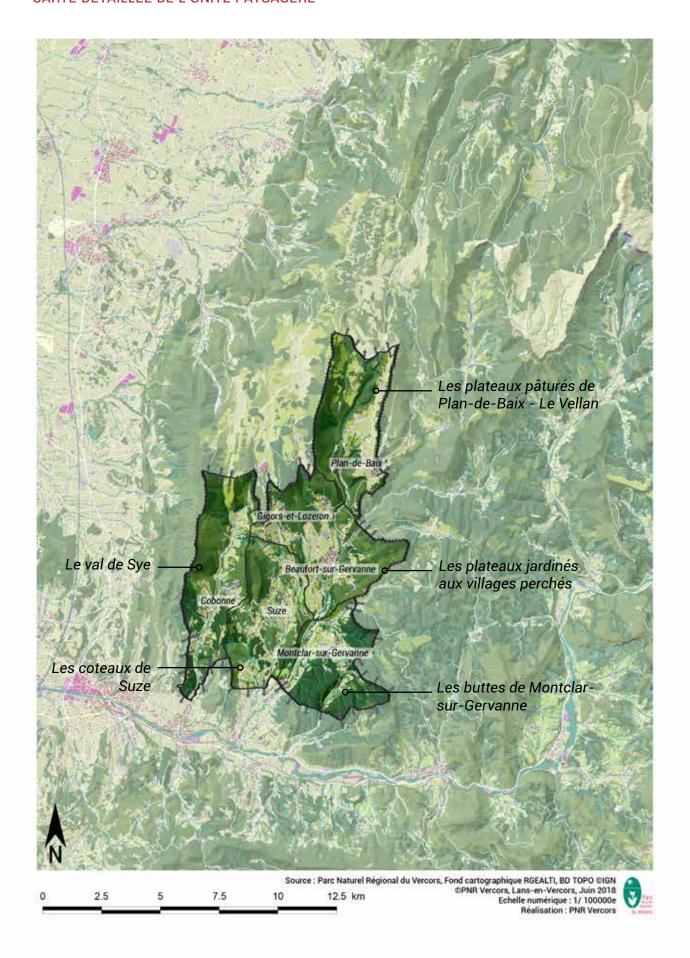
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les vallées de la Gervanne et de la Sye se caractérisent par des paysages teintés d'une typicité méridionale. Des terrasses et plateaux agricoles sont marqués par une agriculture diversifiée : polyculture, élevage, arboriculture et viticulture. Le paysage se pare en conséquence d'une gamme texturale et chromatique variée participant à sa qualité. De petits villages pittoresques perchés aux flancs des falaises ou sur butte, offrent d'agréables vues sur campagne gervannaise et son horizon montagneux. Les versants des vallées sont occupés par un couvert forestier à dominante de pins et de chênes conférant une ambiance forestière plus sèche. La présence de la Gervanne et de la Sye accompagnées de leurs ripisylves, confère quant à elle une certaine fraîcheur. Enfin l'attrait touristique du secteur se développe : celuici offre d'agréables itinéraires de découverte du territoire et des hébergements de qualité.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■Les plateaux pâturés de Plan-de-Baix - Le Vellan



Source: A.Mériaux

■Les plateaux jardinés aux villages perchés



Source: A.Mériaux

■Les buttes de Montclar-sur-Gervanne



Source: A.Mériaux

■Les coteaux de Suze

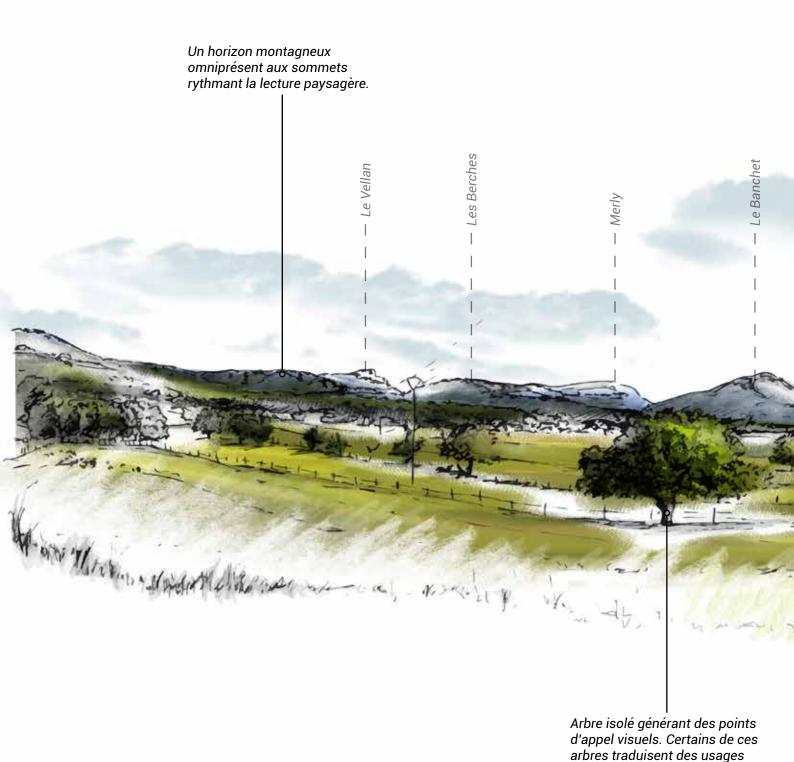


Source: A.Mériaux

■Le val de Sye



Source: A.Mériaux

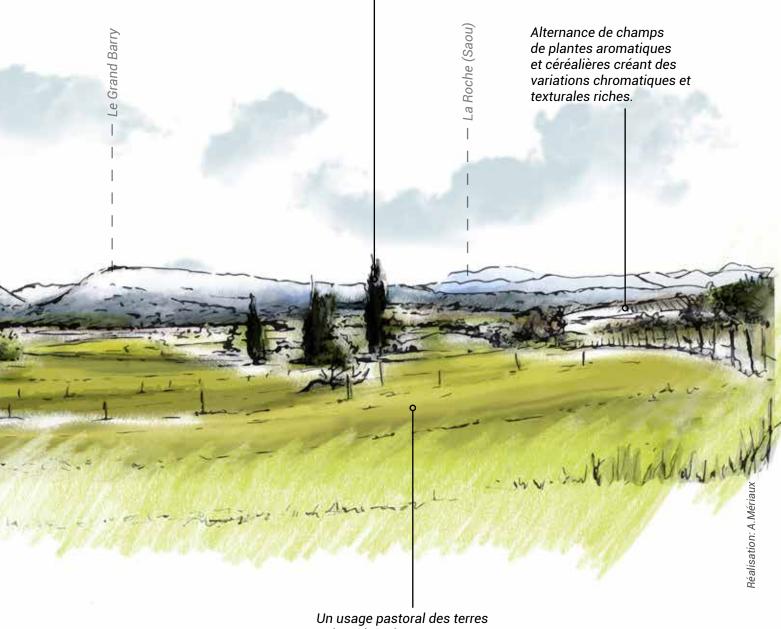


▲ Lecture du grand paysage

Un paysage méridional à l'ambiance agraire «jardinée»: panorama sur le plateau des Chaux et son pourtour de montagneux.

traditionnels tels que le mûrier.

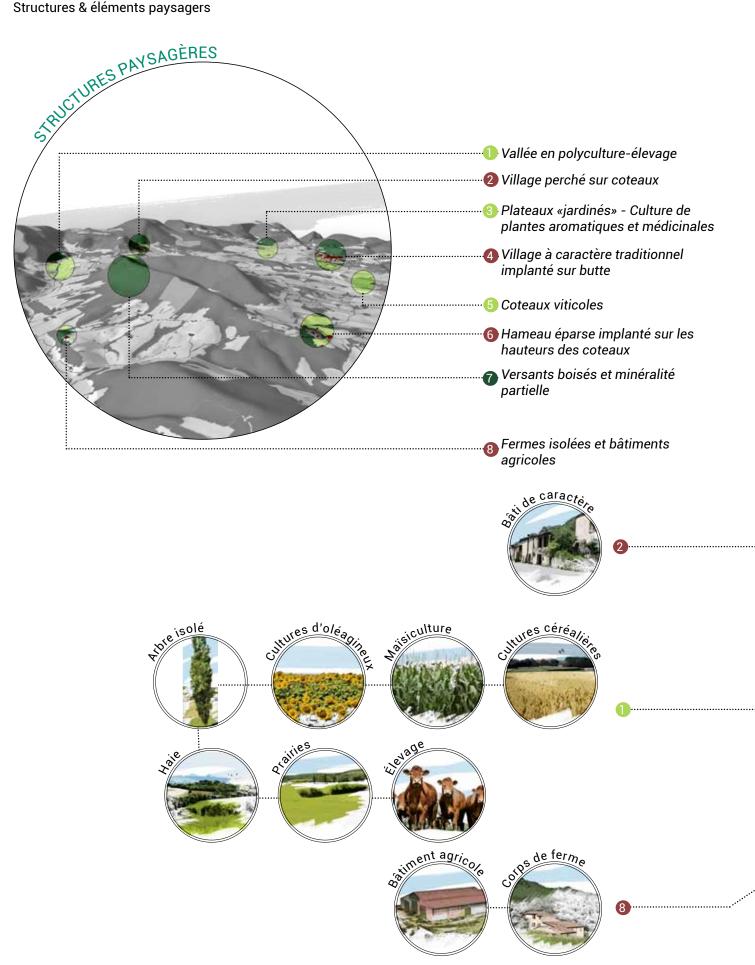
Silhouette caractéristique des peupliers d'Italie: figure végétale méridionale caractéristique de la Gervanne.

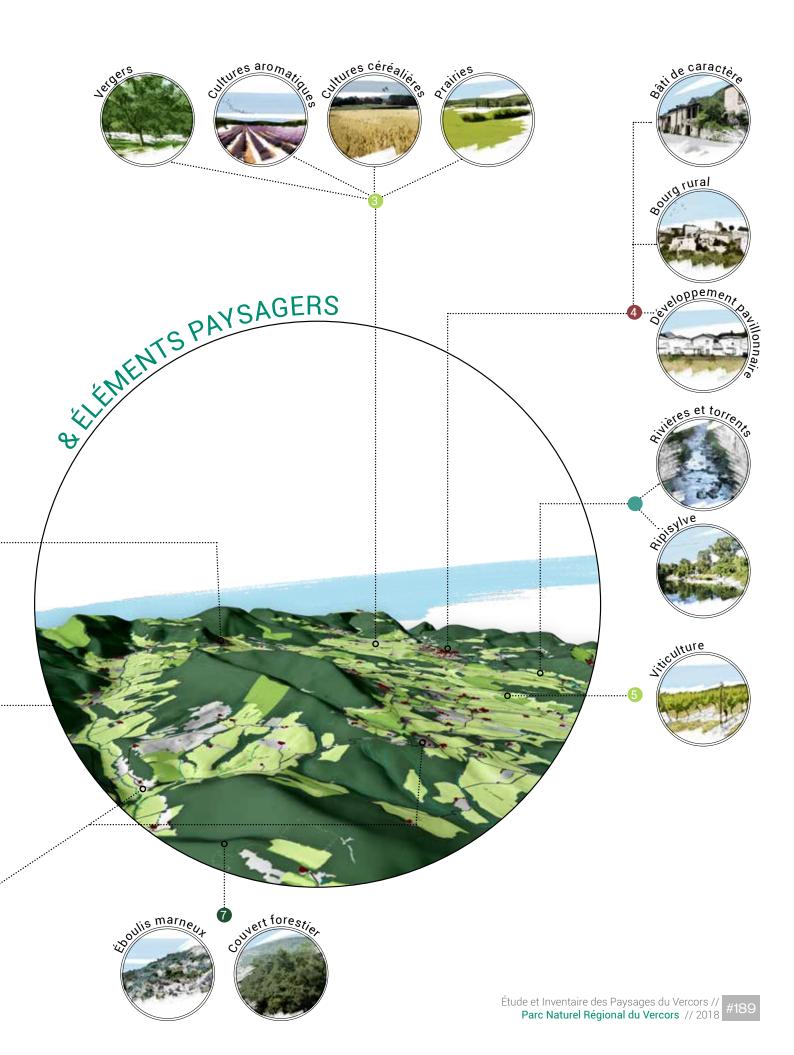


qui s'anime de troupeaux. La présence discrète des clôtures crée un rythme agréable dans le paysage.

LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers







UP22

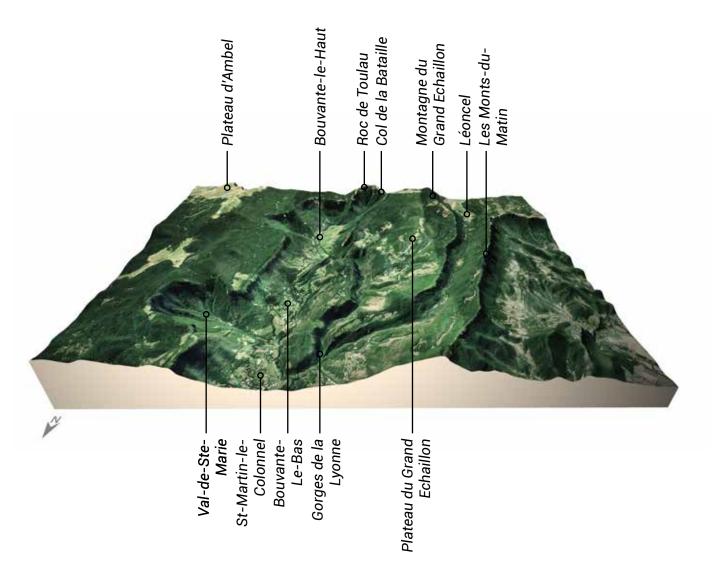
[LE HAUT BASSIN DE LA LYONNE]



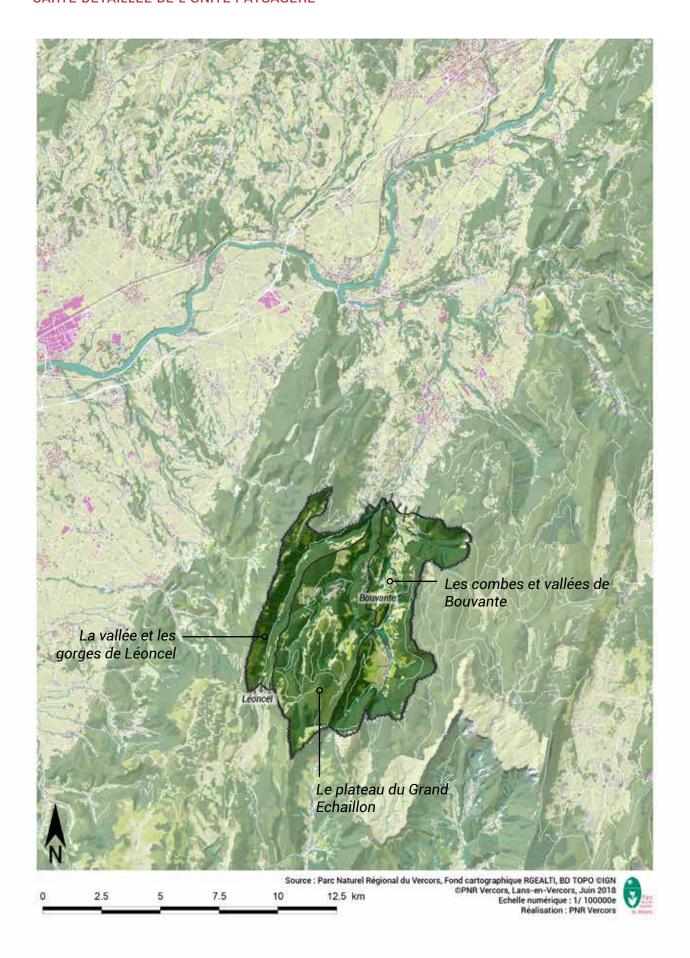
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Le haut bassin de la Lyonne se caractérise par une géomorphologie mouvementée constituée de combes, vallées étroites, gorges, plateaux perchés, crêtes et sommets. Le réseaux hydrographique dense érode profondément le socle calcaire et génère ces paysages aux barrières visuelles nettes. Un épais couvert forestier habille les versants des vallées, néanmoins les pentes les moins abruptes ainsi que les fonds de vallées, sont occupés par des prairies. La dynamique agricole s'essouffle cependant et la fermeture des paysages s'en ressent. Ce territoire est par ailleurs peu peuplé, en raison notamment de son accès complexe. De petits villages de fond de vallée et des hameaux perchés subsistent cependant. L'amplitude topographique offre des points de vue imprenables sur ces combes et vallées mais également sur l'horizon plus lointain.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■Vallée et gorges de Léoncel



Source: A.Mériaux

■ Plateau du Grand Echaillon



Source: A.Mériaux

■ Combes et vallées de Bouvante

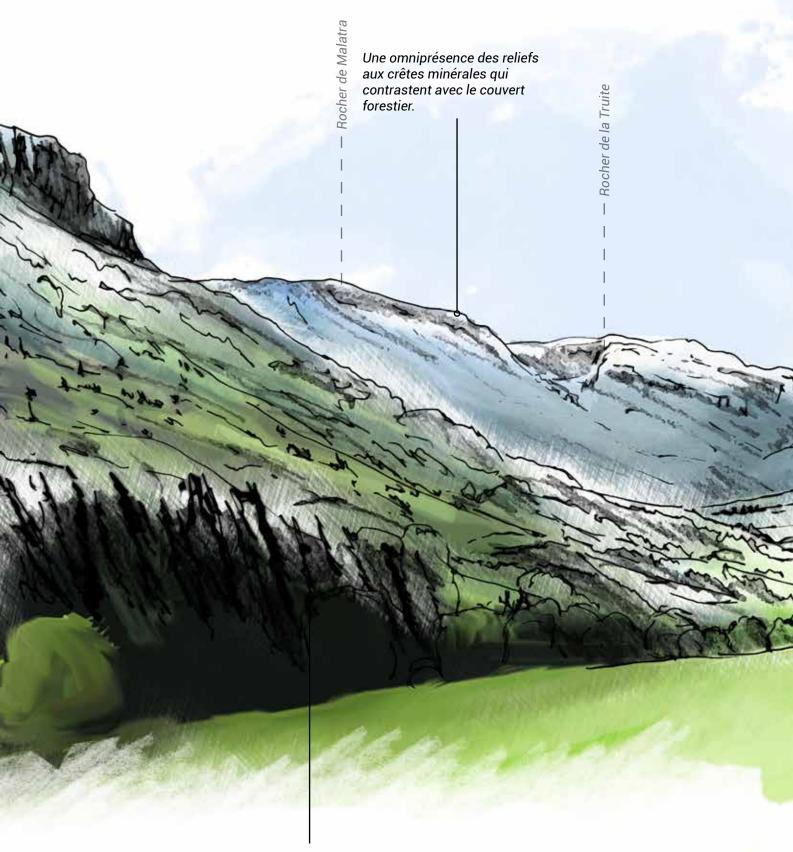


Source: Eco-Stratégie



Source: Eco-Stratégie

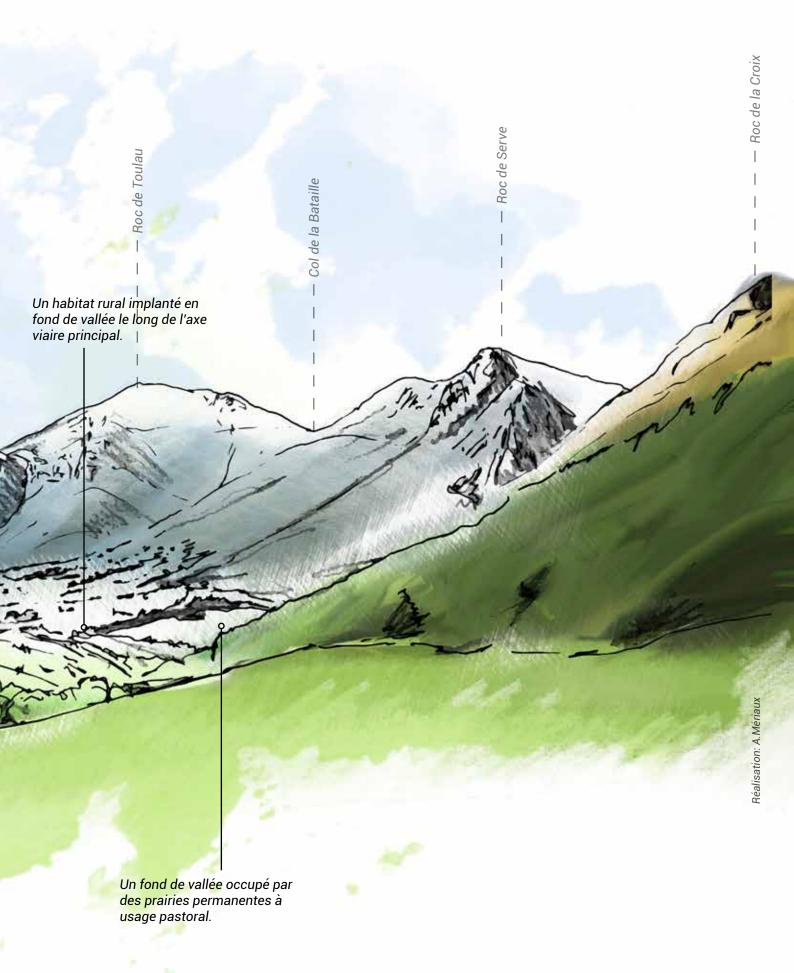
AMBIANCE PAYSAGÈRE



Un couvert forestier qui habille les pentes abruptes du relief.

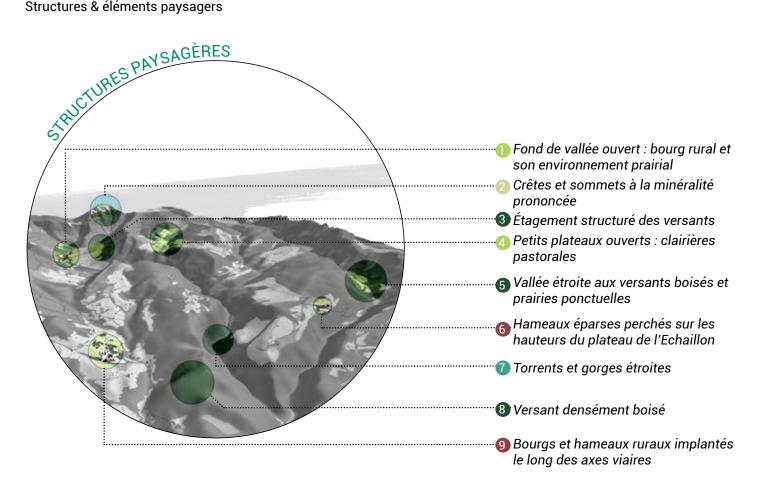
▲ Lecture du grand paysage

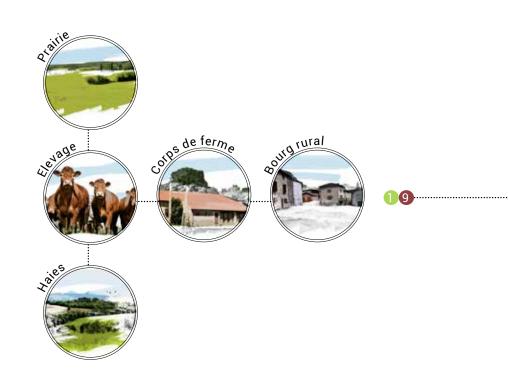
Combe de Bouvante-le-Haut: un paysage marqué par la présence d'un réseau hydrographique dense sculptant le relief.

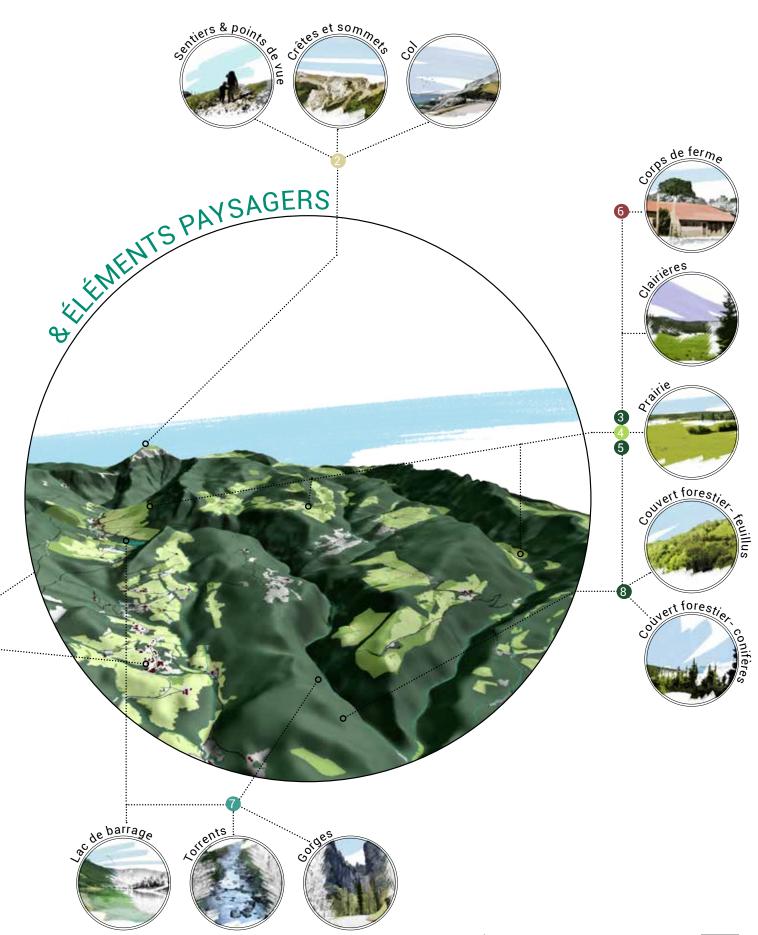


LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers









UP23

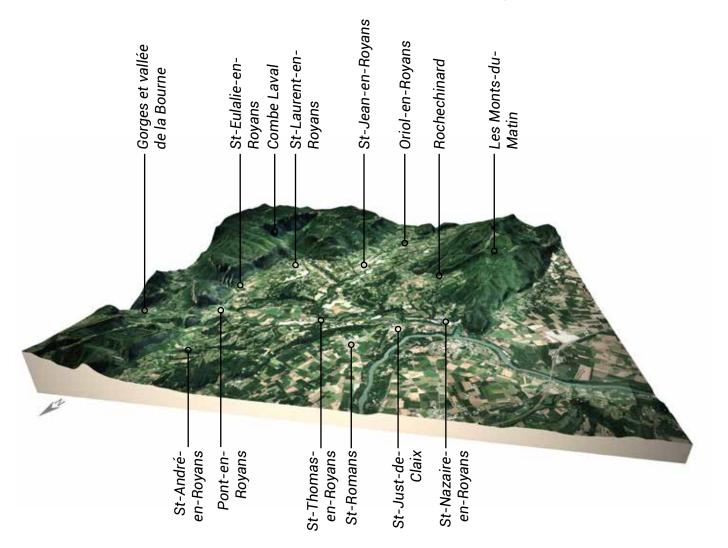
[LE BASSIN DU ROYANS]



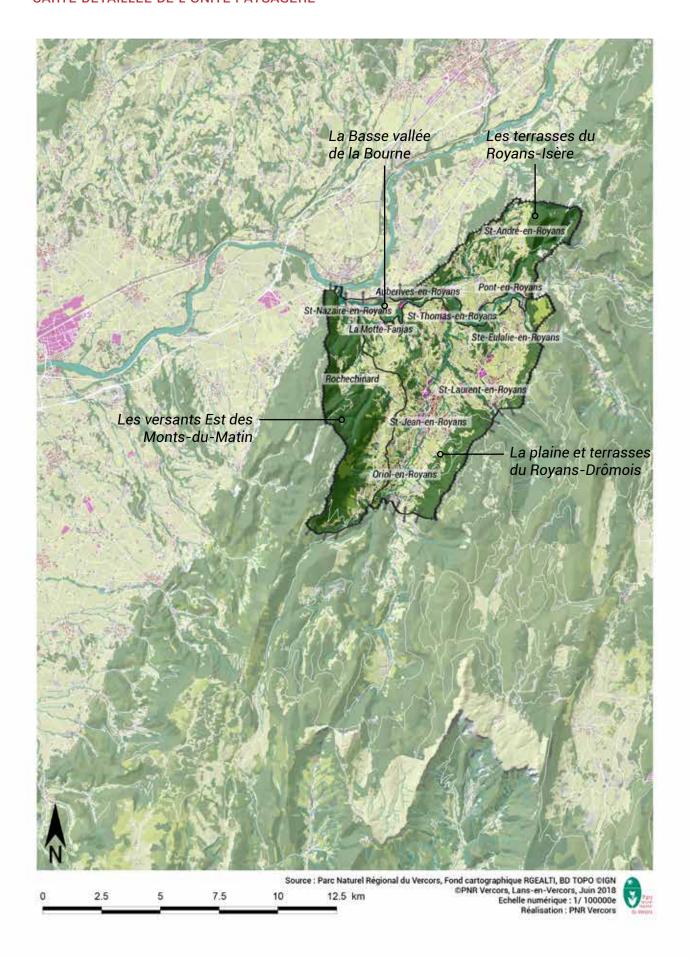
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Le bassin du Royans se caractérise par un relief doux, oscillant entre plaines et terrasses vallonnées. La présence de la Bourne et de ses affluents rythme ce relief. Des villages prennent place le long de ces cours d'eau et sur les pentes des versants. L'architecture traditionnelle pittoresque se mêle à un urbanisme plus récent (lotissements et zone d'activité et commerciale) qui complexifie la lisibilité de l'espace. Les paysages sont encore marqués par une activité agricole diversifiée de polyculture-élevage. La culture de la noix et du maïs est néanmoins la plus représentative et se traduit par de vaste plantations. Le territoire est également marqué par une activité industrielle relictuelle comme en témoigne la présence de friches industrielles. En revanche, la Bourne est encore utile à l'exploitation de sa puissance pour l'hydroélectricité.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■Terrasses du Royans Isère



Source: A.Mériaux

■ Basse vallée de la Bourne



Source: Eco-Stratégie

■ Versants Est des Monts-du-Matin



Source: Eco-Stratégie

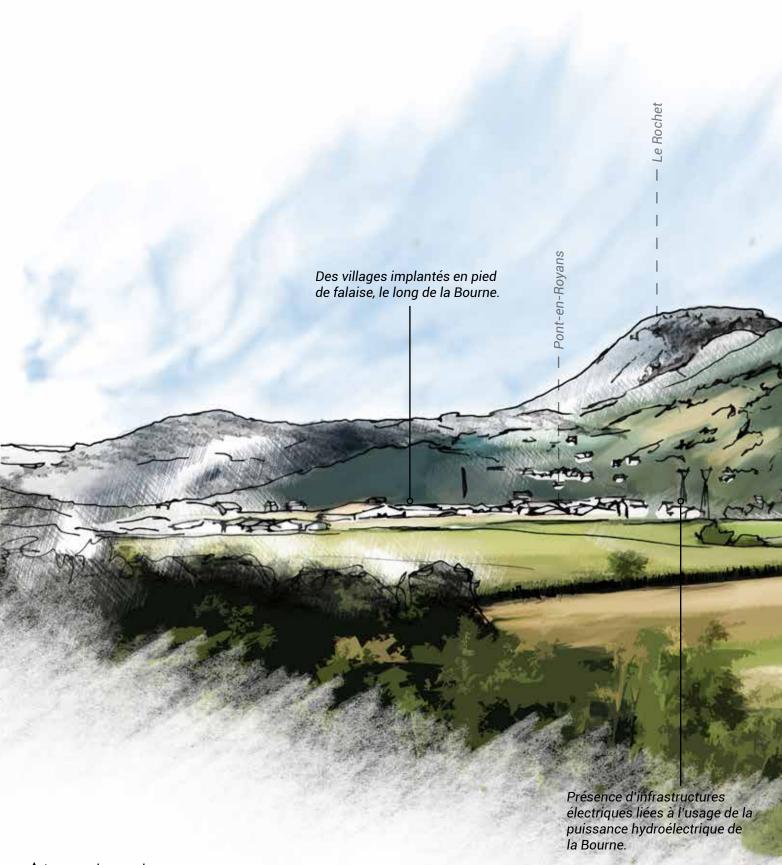
■ Plaine et terrasses du Royans-drômois



Source: Eco-Stratégie

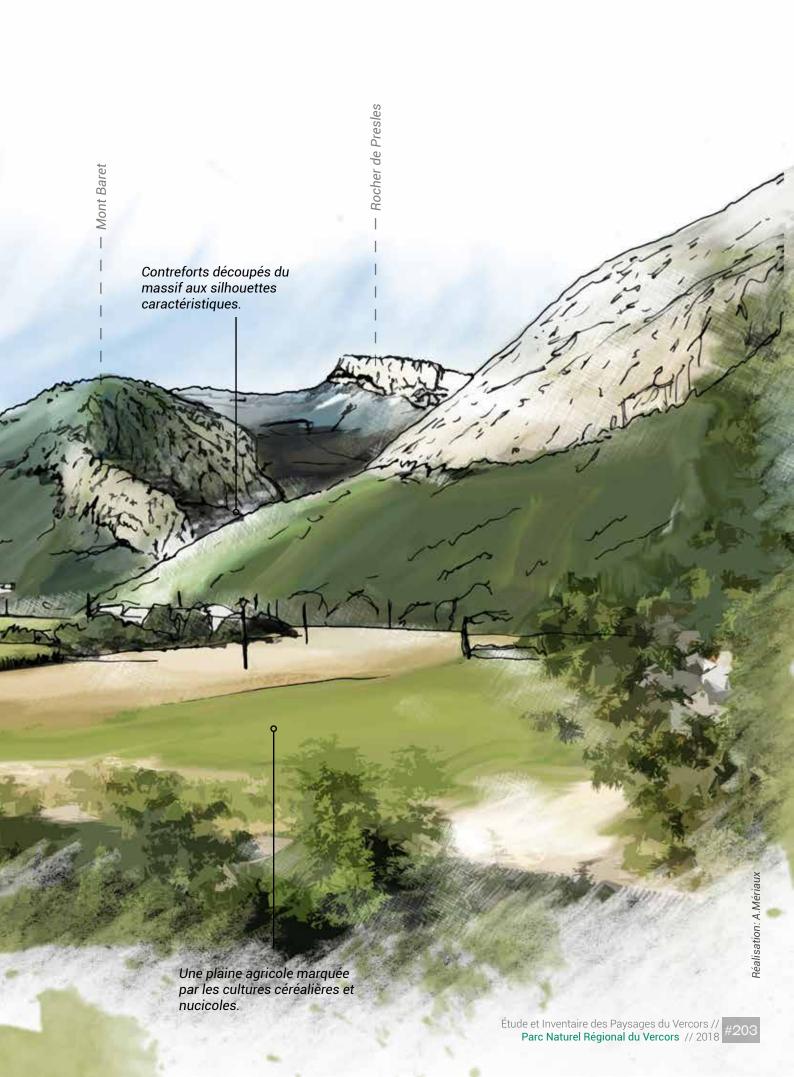


Source: Eco-Stratégie



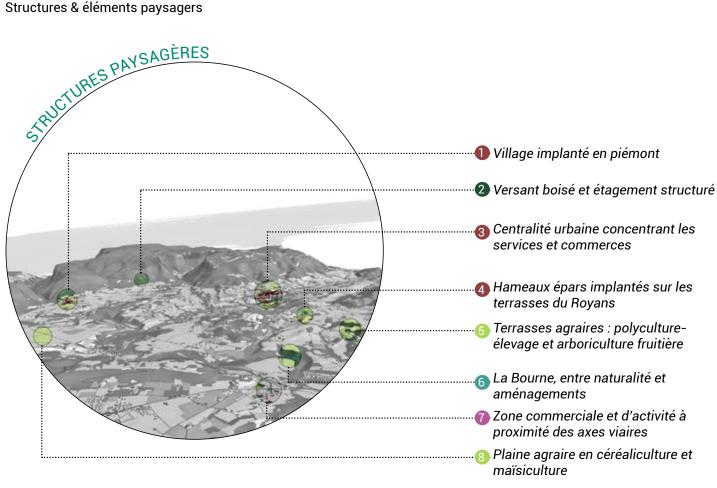
▲ Lecture du grand paysage

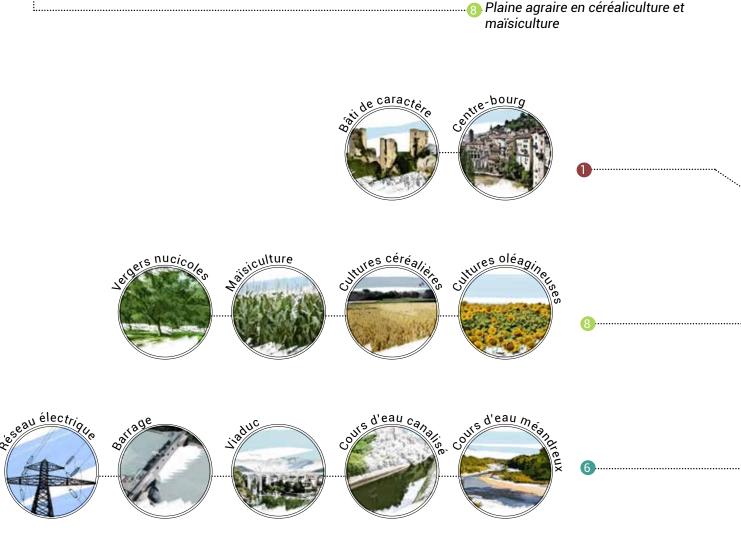
Les terrasses de la Bourne à Saint-Eulalie-en-Royans, un contraste offrant un paysage agraire ouvert au pied du Vercors.

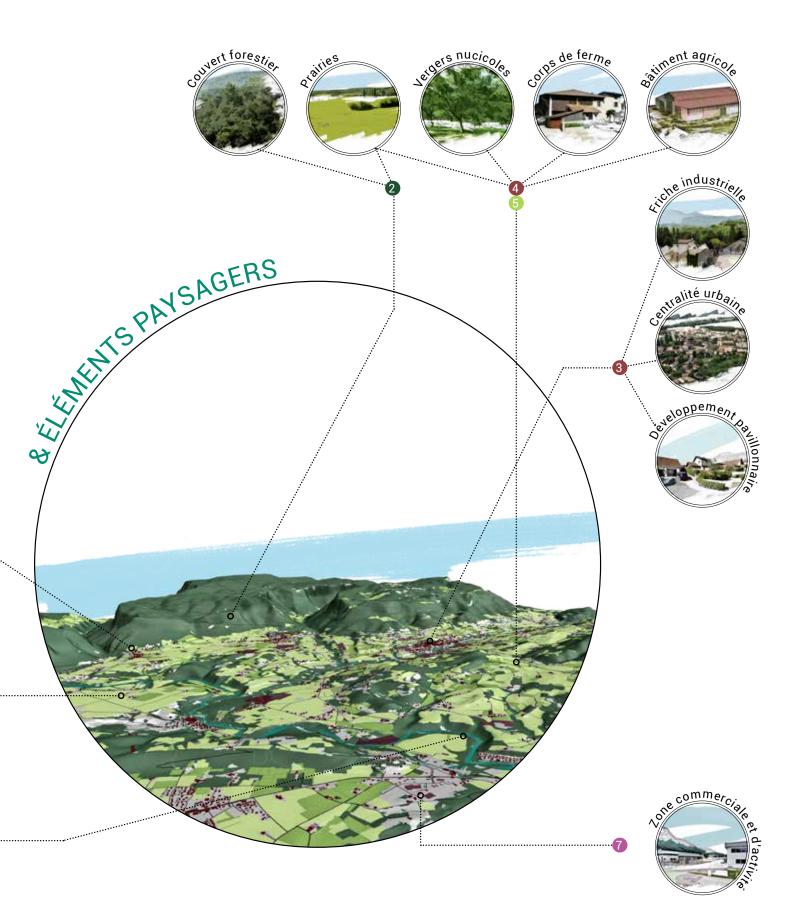


LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers









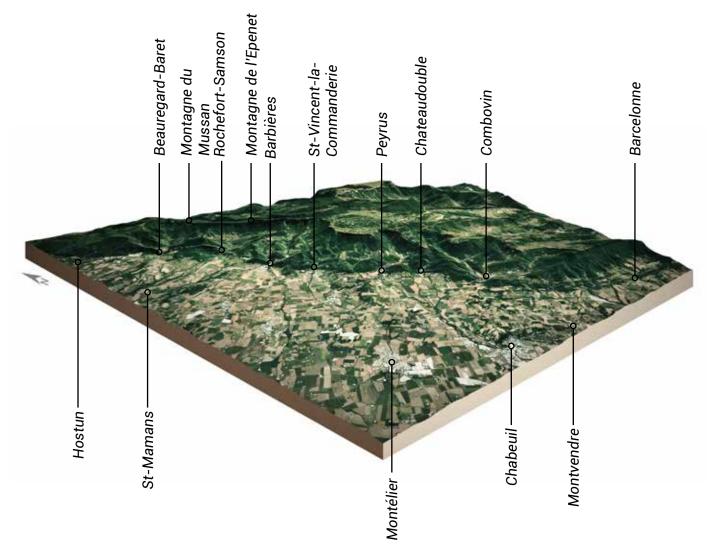
[LES MONTAGNES DE LA RAYE ET LES MONTS DU MATIN]



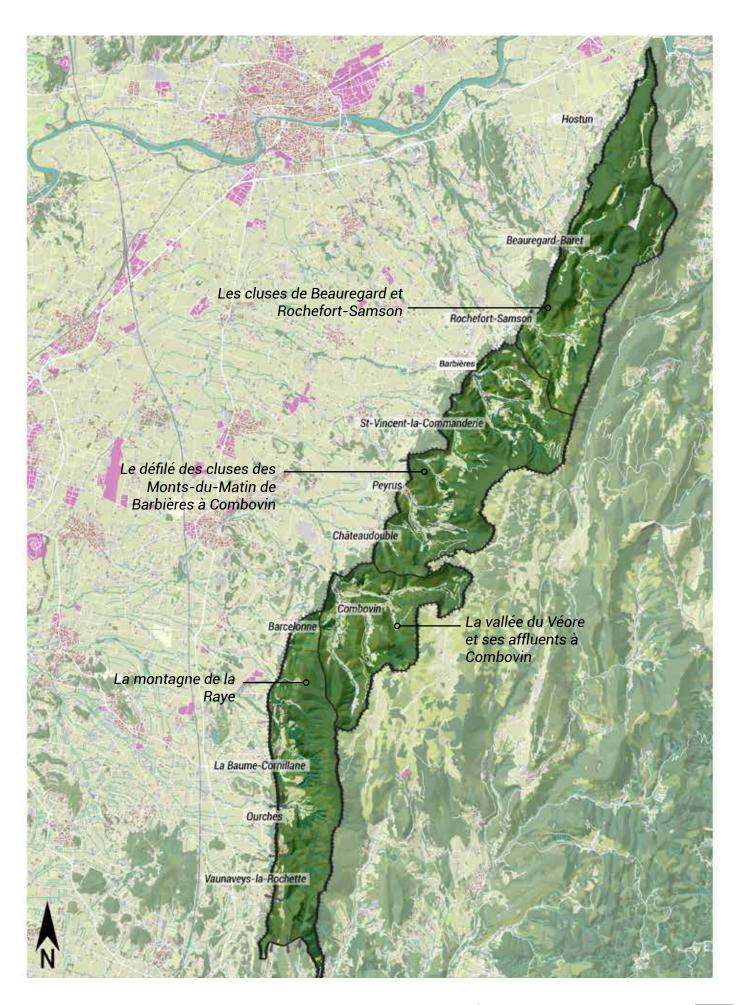
SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les Montagnes de la Raye et les Monts-du-Matin se caractérisent par un paysage à la naturalité préservée, constitué d'une succession de petites cluses aux versants boisés. En fond de vallée, des fermes isolées entourées de prairies offrent des espaces de respiration dans un paysage forestier aux horizons absents. On y perçoit alors plus aisément l'architecture du paysage : des prés et des champs suivis des lignes nettes de la forêt sombre, puis des falaises calcaires claires. Les villages situés dans des resserrements du relief constituent des portes d'entrée creusées par les ruisseaux. Ces villages ont conservé leur caractère patrimonial et sont restaurés dans le respect de l'architecture locale. L'attrait touristique de ce territoire reste discret mais néanmoins présent, notamment dans les secteurs de Combovin ou Beauregard-Baret.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■ Le défilé des cluses des Monts-du-Matin de Barbières à Combovin



Source: A.Mériaux

■ Vallée de la Véore et ses affluents à Combovin



Source: A.Mériaux

■ Montagne de la Raye



Source: A.Mériaux

■Les cluses de Beauregard et Rochefort-Samson



Source: A.Mériaux



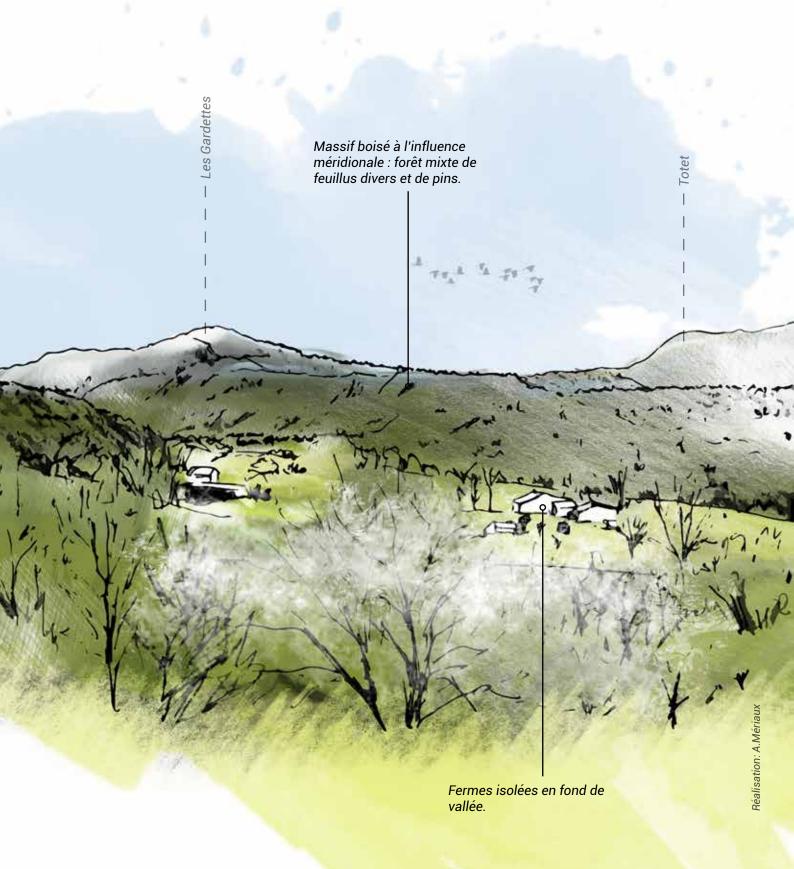
Source: A.Mériaux



Présence de peuplier d'Italie à la silhouette fastigiée rythmant la vue.

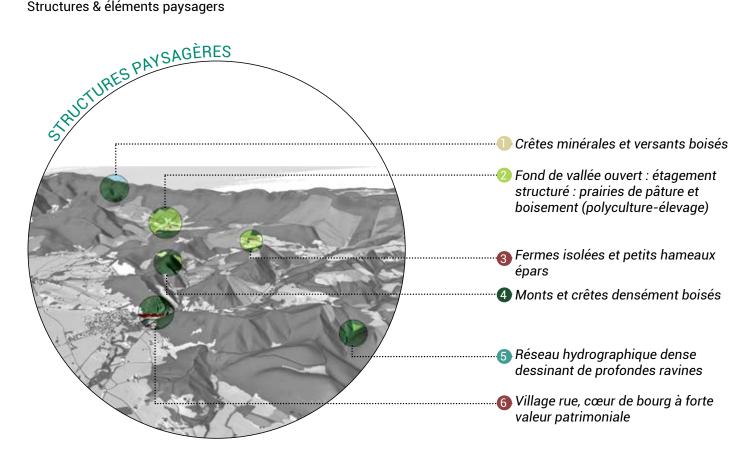
▲ Lecture du grand paysage

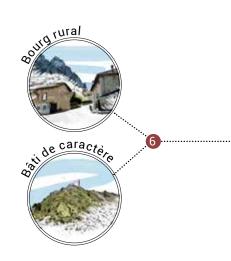
Cluse de Rochefort-Sansom; un écrin isolé à l'ambiance agraire et forestière.

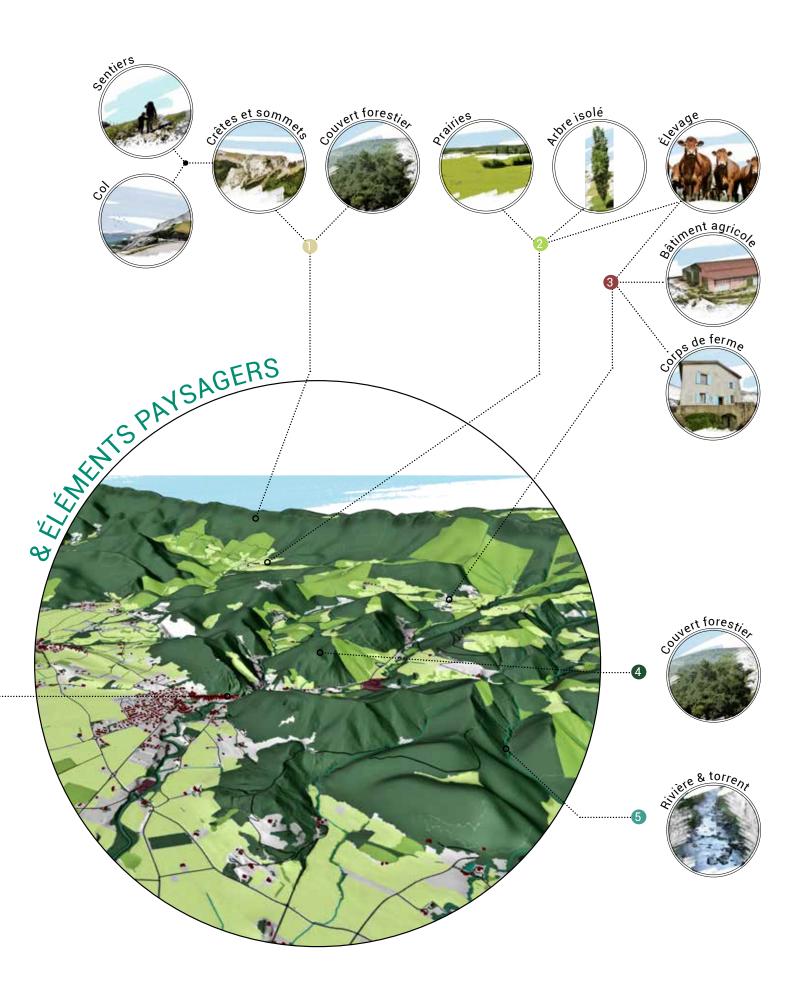


LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers







UP25

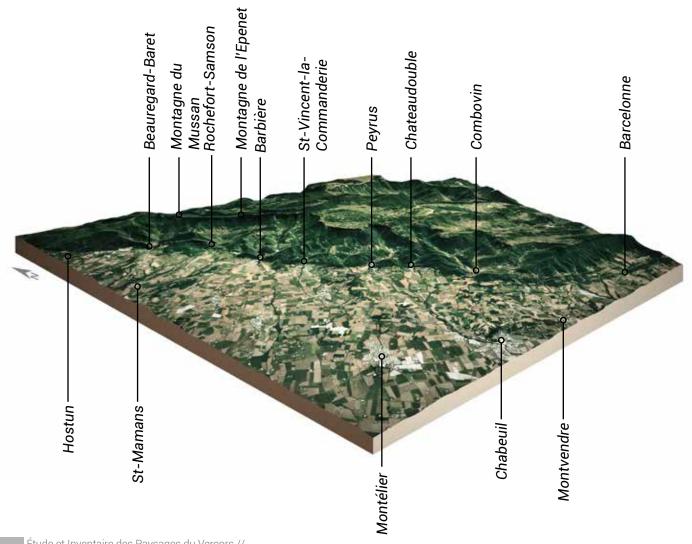
[LA PLAINE DE VALENCE]



SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

La plaine de Valence constitue un vaste ensemble paysager caractérisé par une topographie plane quelque peu plus mouvementée à proximité des montagnes de la Raye et des Monts-du-Matin. Un réseau hydrographique constitué de petits ruisseaux sillonne la plaine et la souligne régulièrement d'une ripisylve dense. La plaine est également marquée par une activité agricole céréalière dominante se caractérisant par de vastes champs aux coloris variables. De grandes fermes parsèment la plaine, également ponctuée de villages et bourgs qui s'étendent sur les pentes et le long des axes viaires. Le caractère agricole est nuancé par la présence d'infrastructures routières d'une certaine ampleur ainsi que de zones commerciales et d'activités. Les bourgs ruraux marqués par l'architecture traditionnelle sont contrastés par l'urbanisme contemporain des lotissements qui se développent sur les espaces agricoles.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES : PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

■La plaine d'Hostun



Source: A.Mériaux

■Les collines de Barets



Source: A.Mériaux

■Les piémonts des maisons fortes des Monts-du-Matin



Source: A.Mériaux

■Les marches agricoles de la Raye

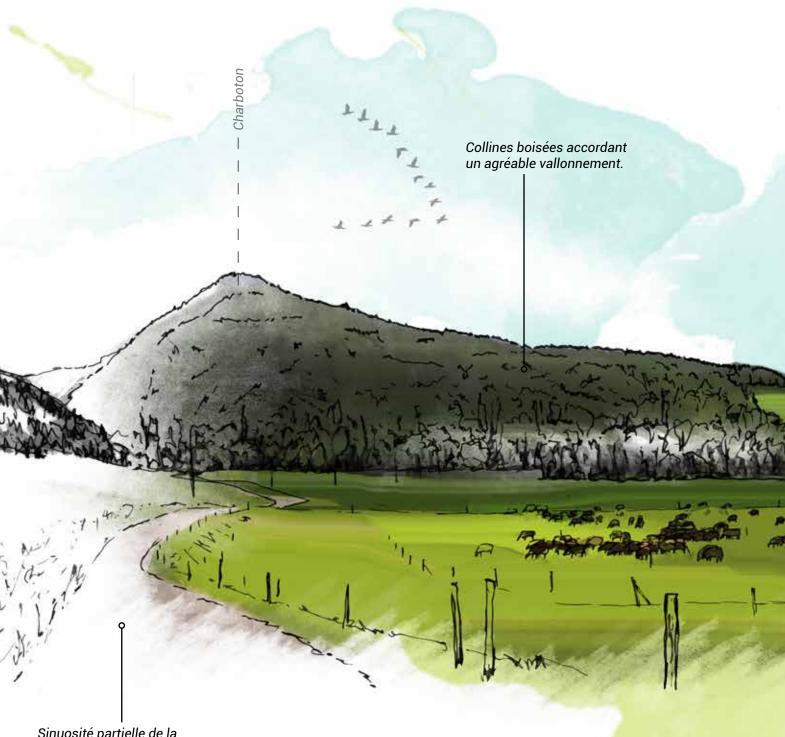


Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux

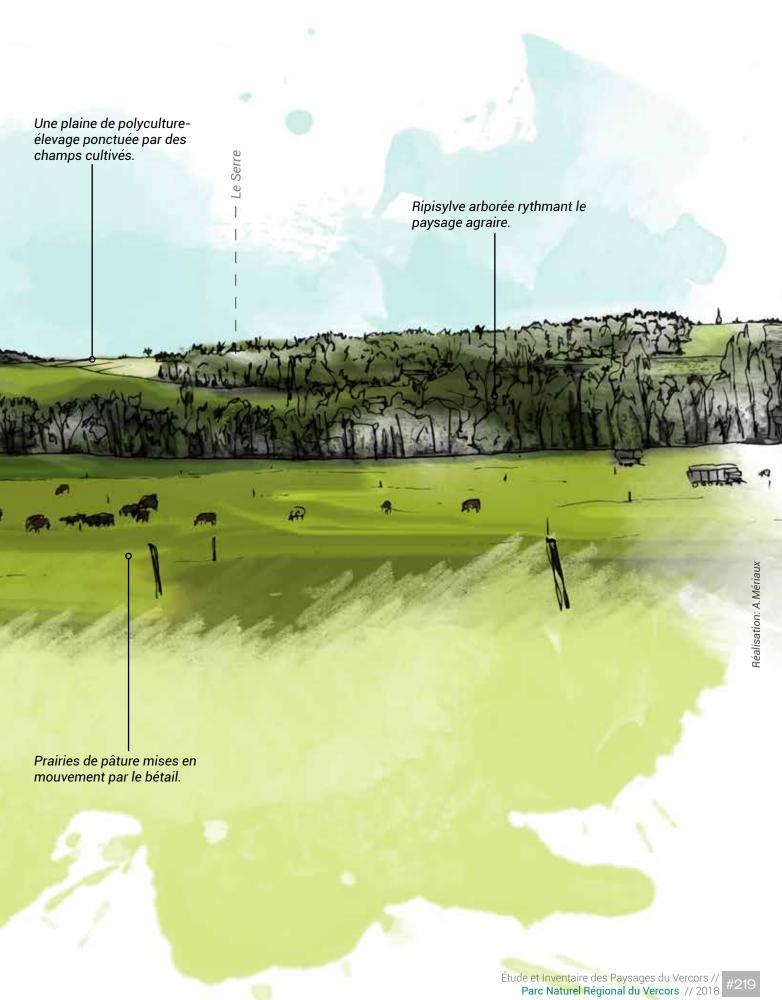
AMBIANCE PAYSAGÈRE



Sinuosité partielle de la D262 rythmant le paysage.

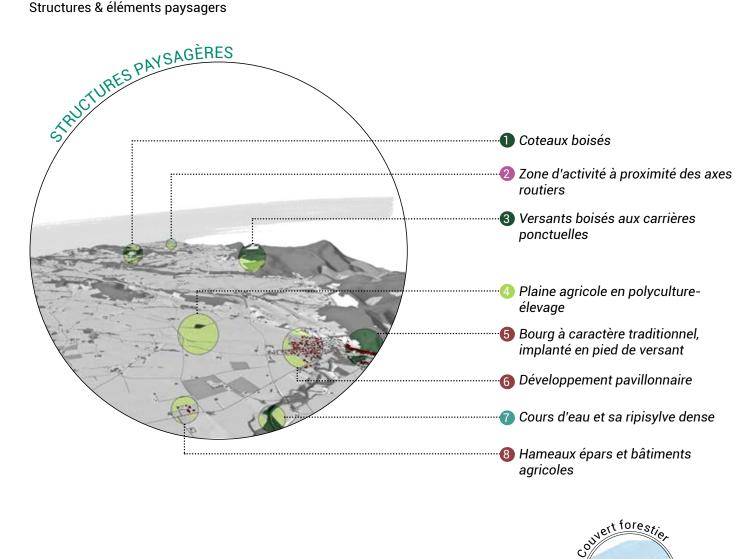
▲ Lecture du grand paysage

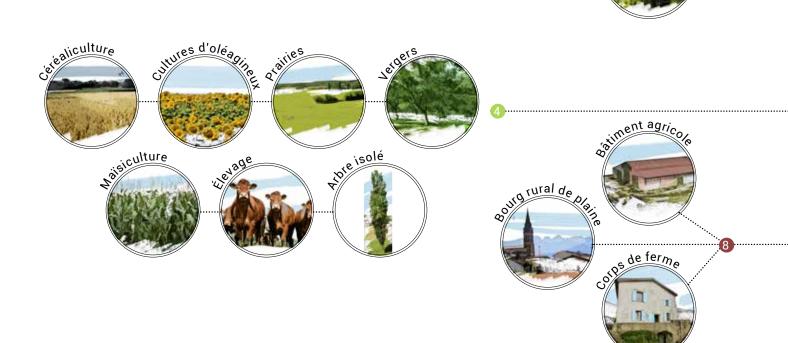
Paysages agraires à la sortie de Chateaudouble: une microtopographie vall<mark>onn</mark>ée offr<mark>ant une agréable</mark> rythmique paysagère.

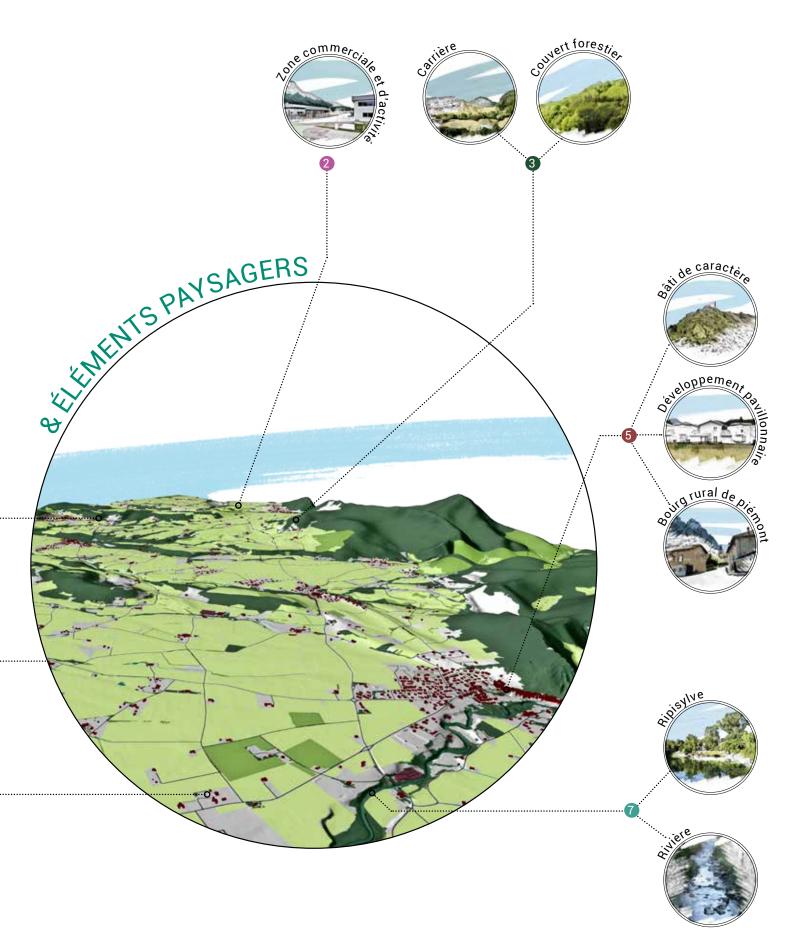


LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :

Structures & éléments paysagers







[CONCLUSION & PERSPECTIVES]

Le présent dossier, en proposant l'identification et la caractérisation des paysages, offre une première base de connaissance de la diversité des paysages du Parc Naturel Régional du Vercors. Cependant afin qu'il puisse pleinement participer à la formulation des objectifs de qualité paysagère, il devra être complété par :

- la prise en compte des représentations sociales associées à chaque unité paysagère,
- la formulation des dynamiques paysagères passées et en cours relativement à chaque unité.

Ces compléments seront nécessaires pour saisir et définir collectivement les enjeux relatifs à chaque paysage, étape préalable et indispensable à la formulation des objectifs de qualité paysagère.

A l'issue de ce travail, les objectifs de qualité paysagère définis devront être explicitement formulés dans la charte du parc. Le plan de parc devra également retranscrire la diversité des paysages et les orientations prises en matière de protection, valorisation, gestion et aménagement des paysages.



[LEXIQUE]

PAYSAGE: Un paysage est une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (art. 1, Convention européenne du paysage).

DYNAMIQUES PAYSAGÈRES : Les dynamiques paysagères désignent les processus qui ont un effet sur la part matérielle comme sur la part immatérielle des paysages

ÉLÉMENTS DE PAYSAGE: Les éléments de paysage sont des éléments matériels participant au caractère et aux qualités d'un paysage. Ils ont, en ce sens, une signification paysagère. Ils sont perçus non seulement à travers leur matérialité concrète, mais aussi à travers des filtres culturels et sont associés à des systèmes de valeurs. Ce sont, d'une part, les objets matériels composant les structures paysagères et, d'autre part, certains composants du paysage qui ne sont pas organisés en système (un arbre isolé par exemple).

ENJEUX DU PAYSAGE: Les enjeux du paysage désignent les aspects des paysages qui préoccupent les populations soit par leur permanence, soit par leurs changements. La formulation des enjeux permet d'articuler la connaissance des paysages restituée dans un Atlas de paysages avec les actions dans le territoire.

ÉVOLUTION DES PAYSAGES: L'évolution des paysages résulte de l'effet perceptible de facteurs d'évolution. Certaines évolutions résultent d'une modification radicale, voire une disparition, des structures paysagères antérieures au profit de nouvelles structures paysagères. On parle alors de transformation d'un paysage.

IDENTIFICATION DES PAYSAGES : Par identification d'un paysage, on entend l'exposé, dans un Atlas de paysages, des limites et du nom d'une unité paysagère.

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE: Aux termes de la Convention européenne du paysage, les objectifs de qualité paysagère sont « la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie » (art. 1, Convention européenne du paysage).

QUALIFICATION DES PAYSAGES: Dans un Atlas de paysages, on entend par qualification des paysages l'étude et la mise en évidence, d'une part, des perceptions et représentations sociales de ces paysages et, d'autre part, de leur évolution et des facteurs d'évolution associés. La qualification des paysages n'a pas pour objet une classification des paysages ni l'établissement d'une hiérarchie entre les différents paysages. Chaque paysage, qu'il soit considéré comme remarquable, du quotidien ou dégradé, doit faire l'objet d'une égale préoccupation dans les politiques du paysage.

STRUCTURES PAYSAGÈRES: Les structures paysagères désignent les systèmes formés par les éléments de paysage. Les interrelations entre ces éléments peuvent être matérielles ou immatérielles, supportées par des liens fonctionnels, topographiques ou symboliques. Les structures paysagères constituent les traits caractéristiques d'un paysage. Les structures paysagères revêtent une grande importance, car c'est sur elles que porte l'action publique.

UNITÉ PAYSAGÈRE: Une unité paysagère désigne une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Ce « paysage donné » est caractérisée par un ensemble de structures paysagères et d'éléments de paysage qui lui procurent sa singularité. Une unité paysagère est distinguée des unités paysagères voisines par des limites qui peuvent être nettes ou « floues ».

Source : Les Atlas de paysages Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages.

[BIBLIOGRAPHIE & SITOGRAPHIE]



BIBLIOGRAPHIE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU MASSIF DU VERCORS, Mai 2007. Charte de développement du territoire. 60p

DOCUMENT PARTAGÉ ENTRE LE MEDDE - LA FPNRF- ET LE CNPN, Novembre 2014. Le paysage dans les chartes. 11p

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, mars 2015. Les Atlas de paysages Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages.115p

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN, [non daté]. Cahier des Paysages, Projet de Charte 2020-2035. 163p

PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS, SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DU TRIEVES, octobre 2002. *Charte de paysage du Trièves*. 76p

SITES & PAYSAGES, Mai 2006. Charte paysagère de la Gervanne. 94p.

SITES & PAYSAGES, Juin 2006. *Charte paysagère de la Communauté des Communes du Vercors*. 93p.

SITOGRAPHIE

DREAL Rhône-Alpes, Observatoire Régional des Paysages, 2018. [en ligne]. [Consulté mars à août 2018]. Disponible à l'adresse : http://www.paysages.auvergne-rhone-alpes.gouv.fr/observatoire-regional-des-paysages-de-rhone-alpes-r152.html

GÉOPORTAIL, le portail national de la connaissance du territoire, 2017 [en ligne].[Consulté mars à août 2018]. Disponible à l'adresse : https://www.geoportail.gouv.fr/

IGN, Remonter le temps, 2018 [en ligne].[Consulté mars à août 2018]. Disponible à l'adresse : https://remonterletemps.ign.fr/

PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS, 2018 [en ligne].[Consulté mars à août 2018]. Disponible à l'adresse : http://www.parc-du-vercors.fr/fr_FR/index.php

[ANNEXES]

ANNEXE 1: LÉGENDE CARTOGRAPHIES UNITÉS PAYSAGÈRES

	LÉGENDE
LEGENDE	
	Périmètre révision de charte
	Limite unité paysagère
occupation du sol	
	Trame bâtie
	Zone d'activité
	Réseau viaire
	Réseau ferroviaire
	Réseau hydrographique
	Forêt fermée de conifères
	Forêt fermée de feuillus
	Forêt fermée mixte et bois
	Forêt ouverte
	Haie
	Lande ligneuse
	Peupleraie
	Verger
	Vigne
	Trame agricole
paysage	
11111111	Limite topographique
*******	Transition paysagère





[INVENTAIRE DE LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES DU VERCORS.] ÉTUDE PRÉALABLE À LA RÉVISION DE CHARTE DU PARC.

